



Aujourd'hui: nébulosité changeante, souvent abondante. Encore de faibles chutes de neige, éclaircies.
Demain: encore des éclaircies le matin, sinon souvent très nuageux et chutes de neige intermittentes.

Lac des Brenets 750,19 m					Lever 8 h 08	Coucher 16 h 43
Lac de Neuchâtel 429,05 m	0°	-6°	700 m		2 h 32	13 h 18

Fête à souhaiter mardi 11 décembre: Daniel

Le circuit de Lignièrès à un tournant

Depuis quelque temps, des bruits courent sur le circuit de Lignièrès. L'avenir du Centre de pilotage est dans le flou le plus total. La convention entre son propriétaire et l'Etat d'une part, et la commune de l'autre, a été dénoncée pour le 31 de ce mois. Une compagnie d'assurances s'intéresse au Centre de pilotage, tandis que Franco Wipf, propriétaire, n'a pas l'intention de vendre.

► 15



L'Impartial

OPINION

La tactique du Germain

L'Allemagne industrielle et financière vient de marquer un nouveau point sur ses plus proches voisins, et concurrents, par le biais du constructeur automobile Volkswagen qui a décroché dimanche les faveurs du gouvernement tchécoslovaque, au détriment de Renault, en entrant dans le capital de Skoda.

Pas réellement de surprise dans ce choix, les Français ayant surestimé leurs chances en avançant pour argument l'excellence, inscrite dans l'histoire, de leurs rapports avec Prague, et le désir, supposé, des Tchécoslovaques de ne pas laisser la nouvelle République d'Allemagne «squatter» leur économie, qui plus est dans l'ensemble des secteurs potentiellement porteurs...

L'analyse n'a guère tenu la route face aux réalités de l'accord de partenariat proposé par le géant allemand fort de ses 55 milliards de francs de chiffres d'affaires: pour acquérir un quart à un tiers du capital de Skoda, Volkswagen a offert 4,25 milliards de francs; tout en assurant le maintien de la marque et en garantissant l'emploi sur place. Un élément décisif dans un pays où 57% de la population active œuvre dans l'industrie.

Bref, du solide, surtout si l'on songe que le président Vaclav Havel a d'autres chats à fouetter que de signer des contrats foireux, puisqu'il se bat actuellement au Parlement pour obtenir plus de pouvoir dans l'attente d'une nouvelle Constitution.

Pour certains, dont la France, la boulimie économique de l'Allemagne apparaît tout à fait insupportable car génératrice d'un déséquilibre des forces et des influences en Europe de l'Est. Pourtant, cette démarche s'inscrit dans une logique implacable car l'Allemagne, une et indivisible, fait figure de nouvel Eldorado pour les damnés du communisme qui rêvent de se refaire une santé en Occident.

L'Allemagne, géographiquement et traditionnellement, est en première ligne, d'autant plus que 20% du seul commerce tchèque, en valeur, y transitait déjà. Outre ce fait, le gouvernement Kohl ne peut accepter la possibilité d'une vague déferlante sur le pays, d'où l'idée d'investir à l'Est, en y conservant le plus d'emplois possible, gage de stabilité et de renouveau.

Une «Realpolitik» qui a au moins l'intérêt de freiner, de freiner seulement, un problème social de première importance: celui qui verra la main-d'œuvre de l'Est chasser l'Arabe, le Turc et l'Africain hors d'Europe. Mais ceci est une autre histoire...

Mario SESSA

● Lire également en page 7

Et revoilà le couvercle culturel Jean Cavadini au créneau du fédéralisme

Après le projet d'article constitutionnel sur les langues, Flavio Cotti remet ça. C'est un nouvel article sur la culture qu'il mijote, quatre ans après un premier rejet par le peuple et les cantons. «Cette volonté centralisatrice de M. Cotti tourne à l'idée fixe», s'insurge Jean Cavadini qui tient à la prérogative des cantons en matière de soutien à la culture. Ce n'est pas la première fois que le fédéraliste et le centralisateur croisent le fer et le combat promet d'être épique!

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Le programme gouvernemental de la législature prévoyait deux grands buts en matière culturelle, a rappelé hier Flavio Cotti:

- Un article constitutionnel sur les langues. C'est fait avec le projet d'article 116;
- Une compétence élargie pour la Confédération en matière de soutien à la culture.

LA CONFÉDÉRATION «PEUT»

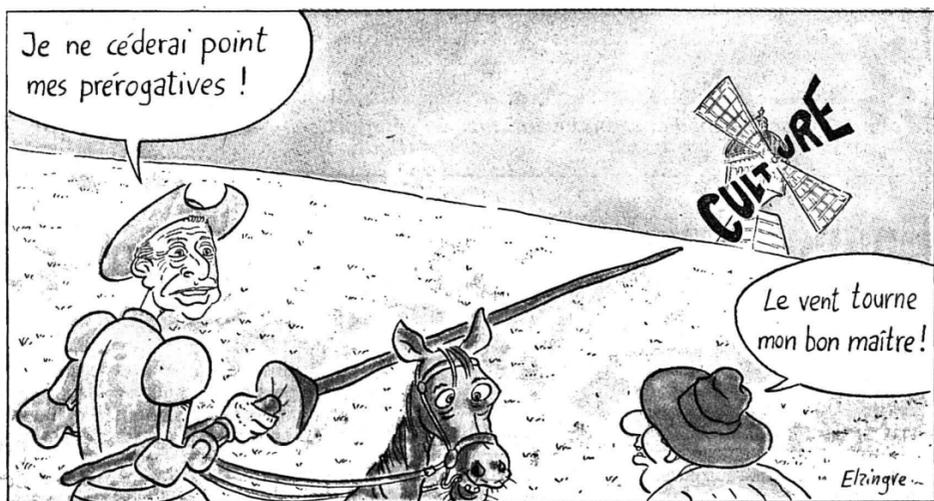
Ce sera l'objet d'un nouvel article 27 septies. Le Conseil fédéral a autorisé hier l'ouverture d'une procédure de consultation à ce sujet. «La Confédération et les cantons contribuent, dans les limites de leurs compétences, à sauvegarder l'héritage culturel du pays, à encourager la diversité

et le développement culturels et à renforcer la compréhension des valeurs culturelles communes». L'article poursuit en disant que la Confédération «peut» soutenir les activités des cantons, des communes et du secteur privé en la matière, notamment dans les régions défavorisées et qu'elle «peut» compléter les efforts des cantons pour les échanges internationaux et «des tâches culturelles d'importance nationale».

Pour justifier la résurrection de cet article sur la culture, M. Cotti a estimé que «le public, la presse et même les adversaires des deux projets n'interprètent pas le résultat négatif du vote comme une opposition du peuple à une politique fédérale d'encouragement à la culture». Ce principe n'étant pas contesté, selon M. Cotti, puisque la majorité du peuple s'est prononcée en faveur de l'un ou l'autre des deux projets, le Conseil fédéral a jugé pouvoir mettre en chantier un nouveau texte sans trop tarder.

IDÉES FIXES

Comme on s'en doute, cette résurrection de l'article constitutionnel sur la culture n'est pas du goût du fédéraliste Jean Cavadini, qui pourrait imiter l'un de ses prédécesseurs: «Ce n'est pas une obsession, c'est de la rage!» «C'est une idée fixe chez M.



Cotti, une ténacité excessive, que de déployer ainsi une grande offensive centralisatrice. Avec l'article sur les langues et un autre sur la culture, voilà deux démarches conjointes qui vont donner à la Confédération des compétences au-dessus de celles des cantons en matière culturelle». La Confédération pourrait ainsi amorcer des initiatives et des projets même contre la volonté des cantons.

M. Cavadini remarque aussi que, si le Conseil fédéral a attendu sept ans avant de relancer un article sur l'énergie refusé par le

peuple, il remet l'ouvrage sur le métier après 4 ans seulement au sujet de la culture. Le conseiller d'Etats et aux Etats neuchâtois s'indigne aussi des interprétations élastiques de M. Cotti sur la volonté du peuple.

CONFUSION CROISSANTE

Selon M. Cavadini, le conseiller fédéral Flavio Cotti participe à la confusion croissante des compétences, au détriment des cantons, tout en prêchant le respect des compétences mutuelles et l'attribution d'un juste poids de responsabilités entre Confédéra-

tion et cantons. Seule exception admise par le sénateur neuchâtois: le soutien aux orchestres, qui pourrait être pris en charge par la concession accordée à la SSR.

Rappelons que Jean Cavadini s'était déjà battu au Conseil des Etats pour que le Groupement de l'éducation et de la science, que voulait constituer M. Cotti, soit reconverti en Groupement de la science et de la recherche.

Poursuivons le combat, lance martialement Jean Cavadini en se portant au créneau du fédéralisme.

Y. P.

Une aide américaine est souhaitée Pénurie alimentaire en URSS: la CE promet d'intervenir



En Suisse aussi l'entraide s'est mise en marche. Des tonnes de lait ont été chargées sur des camions hier à Bâle. (Keystone)

Le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze a indiqué hier à Houston (Texas) que l'URSS souhaitait une aide alimentaire américaine et le secrétaire d'Etat américain James Baker a répondu que Washington y serait favorable. Les ministres des Finances des Douze ont par ailleurs promis, hier à Moscou, une importante aide alimentaire d'urgence et leur assistance pour la distribuer, a annoncé Guido Carli, ministre italien du Trésor.

M. Baker a déclaré pour sa part qu'il savait que le président George Bush, qui recevra demain M. Chevardnadze, serait

«très bien disposé» pour ce qui est d'une aide alimentaire et médicale. A Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a toutefois souligné qu'une assistance médicale était «plus vraisemblable» qu'une aide alimentaire.

«Les Etats-Unis voudraient aider l'Union soviétique de la façon dont ils le peuvent» à faire la transition entre un système d'économie socialiste et une économie de marché, a déclaré M. Baker. Moscou n'a pas demandé officiellement jusqu'à présent l'aide de Washington, alors qu'il a sollicité celle des pays européens.

AIDE DE LA CE

A Bruxelles justement, les ministres des Finances des Douze ont

promis hier à l'Union soviétique une importante aide alimentaire d'urgence et leur assistance pour la distribuer, a annoncé Guido Carli, ministre italien du Trésor. Les grands argentiers de la Communauté européenne (CE), réunis en session extraordinaire pour préparer le Sommet européen de la fin de la semaine, ont toutefois demandé à Moscou de s'adresser au Fonds monétaire international (FMI) pour obtenir des aides à moyen terme, comme des prêts pour équilibrer la balance des paiements.

«Il y a une convergence entre les Etats membres» sur l'octroi d'une aide alimentaire d'un milliard de dollars en 1991, a déclaré Guido Carli, qui préside les travaux des Douze.

(ats, afp, reuter)

CEsar'S

Discothèque
84, Av. Léopold-Robert.
La Chaux-de-Fonds

MARDI ENTREE GRATUITE
POUR LES DAMES ET LES DEMOISELLES

dès ce soir
BROADWAY SHOW
Une revue exceptionnelle

L'Irak refuse toute concession

Pas d'évacuation du Koweït, mais les otages rentrent



Retour des otages canadiens, émouvant, hier à l'aéroport de Francfort. (Reuter)

Alors que l'évacuation des otages occidentaux se poursuivait hier, Bagdad réaffirmait son refus de toute concession territoriale et démentait avoir engagé en secret des pourparlers pour régler son contentieux avec la communauté internationale.

«L'Irak ne cédera pas un pouce du Koweït», a déclaré le ministre irakien de l'information Latif Nassif Jassem. «Le Koweït est la 19e province de l'Irak et le demeurera dans le futur», a-t-il ajouté alors que se multipliaient les appels à un retrait des forces irakiennes de l'émirat.

Au cours des dernières 24 heures, à la suite des premiers départs des otages, des encouragements avaient été adressés à Bagdad pour qu'il applique les autres points des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ainsi, le Conseil des ministres du Conseil de coopération du Golfe avait estimé que la libération des otages était «un pas positif» et exprimé «l'espoir qu'elle sera suivie par d'autres, de la part de l'Irak, pour mettre fin à la crise».

A Paris, le Conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) avait lui aussi «exhorté instamment» l'Irak à «saisir l'occasion» qui lui est of-

ferre par la communauté internationale de trouver une solution pacifique à la crise.

Enfin, le secrétaire d'Etat américain James Baker a souligné lui aussi que l'Irak et le Koweït pourraient négocier leurs différends ultérieurement tout en soulignant la nécessité d'arrangements de sécurité dans la région pour protéger celle-ci contre la supériorité militaire irakienne.

OCCEAUX DE RETOUR

Quelque 400 otages, en majorité des Britanniques, ont quitté hier soir Bagdad pour Londres à bord d'un Boeing 747 des Iraqi Airways affrété par l'ambassade britannique à Bagdad. Prévu initialement dans l'après-midi, le vol avait été retardé de quelques heures. Un Boeing 707 devait également conduire à Francfort d'autres otages, dont certains qui devaient être ramenés du Koweït.

Par ailleurs, une société néerlandaise de dragage a annoncé hier que 71 ouvriers néerlandais et trois britanniques avaient quitté l'Irak par la mer, près de trois semaines après avoir reçu la promesse d'obtenir un visa de sortie.

A New York, les Etats-Unis semblaient prêts à utiliser leur

droit de veto si aucune modification ne s'avère possible à un projet de résolution discuté hier au Conseil de sécurité et évoquant la tenue d'une conférence internationale sur le Moyen Orient pour régler la question palestinienne.

Ce projet contient un paragraphe particulièrement controversé estimant que la tenue d'une conférence de paix sur le Moyen Orient «pourrait faciliter la réalisation d'un règlement global et d'une paix durable au Moyen Orient».

UN VISA POUR SIX SUISSES

Six des sept Suisses retenus en Irak ont obtenu leur visa de sortie, a indiqué hier à l'ATS un membre de l'ambassade de Suisse à Bagdad, qui espère par ailleurs que les autorités irakiennes vont délivrer aujourd'hui l'autorisation au dernier Suisse de quitter le pays.

Ce dernier n'avait en effet toujours pas reçu son visa de sortie hier, l'ambassade ayant rencontré des difficultés à obtenir un «supporting letter», une lettre de l'employeur irakien stipulant que le départ de la personne ne porte pas préjudice à l'économie du pays.

(ats, afp, reuter)

L'Amérique malade de la violence

Dans certains Etats, les jeunes Noirs sont considérés comme une espèce menacée...

Pour un Noir américain âgé de 15 à 25 ans, le risque de mort violente est désormais aussi grand que pour un GI qui partait en patrouille, à l'époque de la guerre du Vietnam.

De notre correspondant à Washington
Claude FROIDEVAUX

L'information émane d'un rapport du Centre fédéral de contrôle des maladies; sa source même indique à quel point le mal est grave et devrait être pris au sérieux: c'est bien d'une épidémie dont il faut parler. Sans doute la situation n'est-elle pas la même dans tous les Etats, mais actuellement six Etats présentent un taux d'homicide supérieur à 1 pour 1000, pour cette classe de la population: la Floride, la Californie, le Michigan, le Missouri, New York, et le District fédéral de Columbia. en fait la ville de Washington. Une lecture plus attentive des chiffres permet en outre de constater que ce taux croît sensiblement plus rapidement parmi les moins de 20 ans, une preuve de plus que la mort violente devient un problème de l'adolescence noire.

LES CAUSES

«Les jeunes Noirs doivent être considérés comme une espèce en danger», estiment les travailleurs sociaux, spécialisés dans les problèmes de délinquance; la violence est désormais un mode de vie, et l'homicide une sorte de loisir. Le rapport s'attarde ensuite sur les principales causes de cette situation; en tête de liste figure l'accès quasi libre et immédiat aux armes à feu, puis la drogue, la pauvreté, la discrimination raciale, et la violence considérée comme un nouveau comportement culturel. Au bout du compte, c'est la référence-clé de l'espérance de vie qui accuse le coup: un enfant né en 1988 devrait vivre en moyenne jusqu'à l'âge de 75,6 ans. S'il est Blanc, et 7 ans de moins s'il est Noir. Et dans Harlem, le taux des homicides atteint un point tel qu'un jeune y a moins de chance d'atteindre 40 ans qu'au Bangladesh! Quant à l'éducation, son niveau ou son absence, elle joue bien évidemment un rôle capital dans la détérioration de ces statistiques: ainsi une étude réalisée en octobre dernier dans l'Etat de New York a montré qu'à n'importe quel moment de l'année, il y a environ 45.000 Noirs en prison; le double de tous ceux qui fréquentent un collège dans l'ensemble de l'Etat...

Pendant longtemps, les sociologues ont été seuls à montrer du doigt ce problème: c'est maintenant au tour de la médecine de prendre le relais et de réclamer des mesures énergiques et urgentes. Qui vont tarder à venir, estiment ces mêmes milieux: c'est que le mal touche essentiellement une minorité davantage que n'importe quel autre groupe. Le jour où il s'attaquera aux jeunes Blancs avec la même intensité, ajoutent-ils, il y a gros à parier que les autorités réagiront immédiatement. C.F.

Enquête sur M. Tyminski

Retombées d'élections à Varsovie

Quelques heures après sa défaite au second tour de l'élection présidentielle polonaise, la justice a interdit à l'homme d'affaires Stanislaw Tyminski, établi au Canada, de quitter la Pologne où il est poursuivi pour diffamation envers l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki.

Le Parquet général de Pologne a interdit au candidat indépendant de quitter le territoire polonais, a indiqué le porte-parole du procureur général, M. Andrzej Cubala. La justice veut en effet entendre M. Tyminski dans le cadre de l'enquête ouverte par le procureur de la voïvodie de Nowy Sacz, après ses accusations de trahison, faites le 17 novembre à Zakopane.

M. Tyminski avait affirmé que M. Mazowiecki avait «trahi la nation», affirmant que des «entreprises d'une très grande valeur étaient vendues au capital étranger pour un vingtième de leur valeur». Il avait alors ajouté qu'il en présenterait les

preuves à la télévision, ce qu'il fit le lendemain.

RÉSULTATS DÉFINITIFS

Lech Walesa a été élu président de la République polonaise avec 74,25% des voix contre 25,75% à Stanislaw Tyminski, a annoncé hier le président de la Commission électorale nationale. Le leader de Solidarité a recueilli 10.622.696 voix, l'homme d'affaires polono-canado-péruvien 3.683.098. Quant à la participation, elle s'est élevée à 53,4%.

Lech Walesa prendra ses fonctions après avoir prêté serment devant la Diète et le Sénat réunis dont la convocation interviendra après le 20 décembre. Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a adressé hier ses félicitations à Lech Walesa, à l'occasion de son élection au poste de président de la République de Pologne.

A Bonn, le chancelier Helmut Kohl a souhaité «du succès, de l'énergie créatrice et la bénédiction de Dieu» au nouveau président. (ats, afp)

Tribulations hivernales

Perturbations et victimes sur tout le continent

Le froid, la neige et les mauvais temps ont fait dix morts au cours du week-end en Grande-Bretagne et ont provoqué de graves perturbations des transports et des services publics. Tout le sud de l'Allemagne ainsi que la France, ont également été totalement perturbés hier.

En Grande-Bretagne, dix personnes sont mortes de froid, d'éboulements provoqués par la neige ou parce que victimes d'attaques cardiaques ou d'accidents de la route, elles n'ont pas été secourues à temps, les secours étant bloqués par la neige.

Dans le nord de l'Angleterre, des villages situés le long de la chaîne pennine étaient coupés du reste du pays par des congères de plus de trois mètres et l'ensemble au Pays de Galles était décrit par l'Association automobile de Grande-Bretagne comme «un endroit où il ne faut pas aller».

Dans le sud de l'Allemagne, la neige et la glace ont enseveli hier de nombreuses voitures et provoqué plus de 1000 accidents de la route sur les routes du Land de Bade-Wurtemberg.

Les fortes chutes de neige ont également réduit la visibilité à l'aéroport de Francfort, le plus actif d'Europe, obligeant ses responsables à annuler une cinquantaine de vols.

La police a dû fermer plusieurs autoroutes dans le Bade-Wurtemberg, frontalier de la France et de la Suisse.

En France, les hivers peu enneigés de ces trois dernières années et les «Noël au balcon» avaient quelque peu fait oublier que la première neige pouvait arriver début décembre.

Ainsi, après avoir d'abord touché le sud-est, la neige a fait son apparition, hier, sur les régions du nord de la Loire et l'on a vu à Paris pour la première

fois depuis plusieurs années des flocons.

Si l'ensemble des régions Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté ont été recouvertes d'une couche variant de 10 à 50 centimètres, trois secteurs ont été plus particulièrement touchés: le nord de l'Isère, le Jura où les préfetures ont mis en place des cellules de crise et le département de l'Ain, où le préfet a demandé aux parents de garder leurs enfants à la maison, le ramassage scolaire étant suspendu jusqu'à jeudi matin. En Isère, il n'y en a pas eu non plus lundi. (ap)



Il a également abondamment neigé à Pampelune, en Espagne. (AFP)

LE MONDE EN BREF

ANGOLA. — Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir) a mis fin lundi à son premier congrès en cinq ans après avoir approuvé la suppression du système de parti unique en vigueur depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise en 1975.

SERBIE. — Le leader communiste Slobodan Milosevic a gagné l'élection présidentielle en Serbie, la plus grande des Républiques yougoslaves. Les résultats connus jusqu'à présent portent sur douze circonscriptions (sur un total de 250) et donnent M. Milosevic vainqueur avec «quatre fois plus de voix» que son principal adversaire, l'écrivain nationaliste Vuk Draskovic.

CINÉMA. — L'actrice Joan Bennett, qui, en 57 ans de carrière a tourné dans 75 films, est morte à l'âge de 80 ans dans un hôpital de White Plains (Etat de New York), des suites d'une crise cardiaque.

CAMBODGE. — Le Vietnam ne signera pas un accord de paix sur le Cambodge qui «viole la charte des Nations Unies», a annoncé hier le ministre vietnamien des Affaires étrangères, Nguyen Co Thach.

SOUDAN. — Les Nations Unies ont lancé hier un appel pour l'envoi de 1,3 million de tonnes d'aide alimentaire au Soudan, où cinq millions de personnes risquent de mourir de faim.

COLUMBIA. — La navette spatiale américaine Columbia a dû revenir sur Terre lundi soir (heure locale), soit avec un jour d'avance, afin d'éviter la pluie sur la piste de la base Edwards en Californie, a annoncé la NASA.

MOSCOU. — Le Japonais Toyohiro Akiyama, premier journaliste à être parti dans l'espace, en compagnie de deux cosmonautes soviétiques, est revenu sain et sauf sur terre hier matin à 6 h 05 (GMT).

NOBEL. — L'absence du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, récompensé au titre de la Paix, a dominé hier la remise à Oslo et Stockholm des 11 Prix Nobel 1990.

ÉVÈNEMENT

URSS: l'armée à la rescousse?

Des ports congestionnés par des navires replets: farine, sucre, viande restent à quai sans pouvoir être déchargés. «Les hangars de stockage sont pleins à craquer, mais les magasins sont vides», dénonce M. Nikolai Gavryushin, chef du transport ferroviaire au ministère des chemins de fer. On s'indignerait pour moins que cela! Mais dans l'immense URSS, où la mémoire collective a gommé l'initiative individuelle, personne, semble-t-il, ne bouge. Sinon les réseaux superorganisés des différents mafias, qui ont déjà pris dans leurs rets des Républiques entières.

Comment dès lors s'étonner de l'intervention du KGB de sinistre mémoire dans l'entreprise colossale qui consiste à mettre fin au sabotage économique, aux malversations de toute une couche de la population à la recherche de son intérêt personnel?

Dans la phase présente de transformation structurelle, mais surtout mentale que doivent af-

fronter les Soviétiques, les enfants chéris de l'ancien régime sont parmi les plus démunis aujourd'hui. A la perte de leurs privilèges matériels, s'ajoute celle de leur identité. Abreuvés aux inégalités, les nationalismes aussi, vivement critiqués hier lors de l'ouverture du Plenum par Mikhaïl Gorbatchev, mettent en péril les actions visant à soulager momentanément le sort de la population.

Aussi, la quête de M. Gorbatchev d'un pouvoir fort est-elle légitime, peut-être même le dernier rempart face à l'anarchie, au chaos qui pourrait déferler tel un raz de marée sur le pays et l'engloutir. Les craquements de l'édifice grondent en un crescendo aussi puissant que dans un chant des chœurs de l'Armée rouge.

La démocratie a parfois besoin de s'enraciner dans un pouvoir musclé, associé à l'armée. On voit en effet mal, aujourd'hui, et ces craintes sont partagées par tous les pourvoyeurs de biens de consommation occidentaux, institutionnels et privés, comment assurer la distribution de l'aide accordée à Moscou autrement que par les militaires.

Sonia GRAF

AEGON
Insurance Group

Aegon N.V.
La Haye, Pays-Bas

7 1/2% Emprunt
1991-1996
de fr. s. 100 000 000

Coupons

7 1/2% payables annuellement le 15 janvier,
la première fois le 15 janvier 1992

Prix d'émission

101 1/2% + 0,3% timbre fédéral de négociation

Durée

5 ans

Libération

le 15 janvier 1991

Remboursement anticipé

Seulement pour des raisons fiscales en tout ou pair

Remboursement

le 15 janvier 1996

Coupons

Obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Période de souscription

du 19 jusqu'au 21 décembre 1990, à midi

Restriction de vente

Etats-Unis

Cotation

Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève

Numéro de valeur

535 856

L'annonce de cotation paraîtra le 19 décembre 1990 en allemand dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève». Les banques sous-mentionnées tiennent à disposition des prospectus détaillés à partir du 19 décembre 1990.

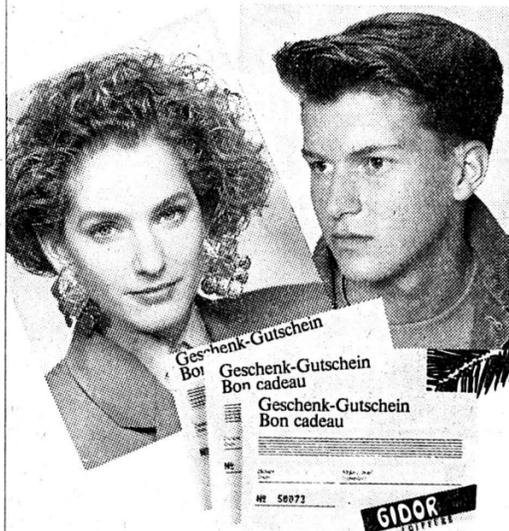
Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses

Bank Leu AG · Groupement des Banquiers Privés Genevois · Bank J. Vontobel & Co. AG · Wegelin & Co. · Bank Sarasin & Cie · PBZ Privatbank Zürich · Banque Suisse de Crédit et de Dépôts · Banque Cantrade SA · BSI - Banca della Svizzera Italiana · Schweizerische Hypotheken- und Handelsbank - HYPOSWISS · CBI-TDB Union Bancaire Privée · Deutsche Bank (Suisse) S.A. · Commerzbank (Suisse) SA

Algemene Bank Nederland (Schweiz) · Amro Bank und Finanz · Citicorp Investment Bank (Switzerland) · HandelsBank NatWest · J. P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd. · Nikko Bank (Switzerland) Ltd. · SOGENAL Société Générale Alsacienne de Banque

03-005697

Offrez la beauté...



...avec un bon cadeau
GIDOR
COIFFURE

Vous déterminerez le montant dont vous voulez faire cadeau, et le bénéficiaire pourra se faire coiffer et soigner chez nous gratuitement et sans aucun préavis. Les bons cadeaux GIDOR sont vendus et acceptés dans tous les 52 studios GIDOR COIFFURE en Suisse.

GIDOR
COIFFURE

Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable à
La Chaux-de-Fonds: 9, av. Leopold-Robert, téléphone: 039-23 12 05

249-388599

UN PLUS POUR VOUS

UN BONHEUR NE VIENDRA JAMAIS SEUL

Vous êtes

CONTROLEUR de QUALITE

Votre rôle constituera à mettre en place un département de contrôle de qualité. Il s'agira d'établir un planning, d'établir des documents de contrôle, de faire des audits internes, d'assumer la formation dans la construction ainsi que dans la production.

- Il vous est offert:*
- ❖ un emploi fixe
 - ❖ la possibilité de voyager à l'étranger environ 10%
 - ❖ une formation assurée à l'étranger
 - ❖ de large initiative
 - ❖ beaucoup de contacts clients
 - ❖ une activité au Locle, dans une société récemment créée
 - ❖ un management linéaire
 - ❖ l'horaire variable
 - ❖ un salaire selon formation et expérience

Vous possédez une formation ET ou une expérience similaire ?

Vous avez de bonnes connaissances en allemand ?

Discrétion assurée.

Veillez envoyer votre curriculum vitae ainsi que vos certificats de travail à: Personnel Plus SA, à l'att. de M. Koegler, case postale 1086, 2001 Neuchâtel



Personnel Plus SA
Place Pury 9, 2000 Neuchâtel
Tél. 038 - 21 18 28/29

25-10279

Reymond
bureautique
informatique

Le contrat de confiance
Prix, conseil, service
chez le spécialiste



Fr. 32.-/mois
pendant 12 mois
Fr. 63.-/mois
pendant 12 mois

MACHINE À ÉCRIRE,
BUTEC 1001

Notre prix Fr. 348.-

MACHINE À ÉCRIRE,
BUTEC 4005

Notre prix Fr. 695.-

2301 LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 82 82
Rue de la Serre 66 - Av. Léopold-Robert 33
Fax 039/23 82 57
2400 LE LOCLE
☎ 039/31 33 22
Rue Daniel-Jeanrichard 13

28-000246

offres d'emploi

BENJAMIN HAUTE COIFFURE
cherche pour août 1991
apprenti(e) coiffeur(euse)

☎ 039/23 77 22
Avenue Léopold-Robert 21,
La Chaux-de-Fonds

91-46884

★ Mary Cohr ★ Mary Cohr

Épilation électrique
visage, corps

Institut de Beauté
PRIVILEGE

Martik - Ivi Esthéticienne certifiée fédérale
Parc 75, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 41 41
28-012668

★ Mary Cohr ★ Mary Cohr

Mon prêt
personnel -
Un procrédit



Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
N°/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
Av. L.-Robert 23 08.00 à 12.15 heures
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

X procrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions. 03-4325444

B/E-4/50/MS

Offensive hivernale par le sud

Nombreuses perturbations sous un épais manteau blanc



Si la neige est cause de nombreux inconvénients, elle se révèle aussi artiste délicate. Pour preuve, cette nature morte près de la gare de Stadelhofen/ZH. (Keystone)

Curieusement, l'offensive de l'hiver a commencé par le sud cette année, puisque c'est au Tessin que la neige s'est mise à tomber samedi soir, avec 24 heures d'avance sur le reste du pays. Si les précipitations ont diminué dimanche au sud des Alpes, elles ont repris de plus belle sur les autres régions, occasionnant tôles froissées, routes fermées et transports publics en pagaille.

De mémoire de Tessinois, on n'avait jamais vu ça avant Noël: vingt centimètres de neige à basse altitude, cinquante en montagne et jusqu'à un mètre en Léventine. Hier matin vers 11 heures, l'autoroute entre Biasca et Airolo, en direction du nord, a dû être fermée à la circulation, parce que des camions y étaient bloqués. La route cantonale étant encore partiellement enneigée, la police tessinoise a déconseillé aux automobilistes de la prendre. Ce tronçon sud-nord de la N2 a été rouvert au trafic vers 14 heures.

La Suisse alémanique n'a pas

été épargnée, et on déplorait hier des centaines d'accidents de la circulation imputables à la neige tombée pendant la matinée surtout. Selon les polices cantonales, il s'agit principalement de tôles froissées. A l'aéroport de Zurich-Kloten, on signalait des retards de l'ordre de trois heures environ.

SUISSE ROMANDE EN DIFFICULTÉS

Situation difficile également à Lausanne, où les hauts de la ville ont été complètement paralysés. L'autoroute de contournement a été obstruée par plusieurs accidents. De nombreuses autres collisions se sont produites sur les routes et autoroutes vaudoises.

A cause de difficultés en ville de Genève, la circulation a été bloquée à l'arrivée de l'autoroute N1. La N 12, entre Vevey et Châtel-St-Denis, est restée ouverte grâce à de gros efforts de déneigement. Un automobiliste payernois a été grièvement

bléssé et sa femme tuée lors d'une embardée survenue lundi à l'aube à la sortie de Payerne.

A Genève, l'aéroport de Cointrin a dû être fermé provisoirement pendant environ 90 minutes hier matin et les transports publics ont enregistré des retards variant entre 10 et 45 minutes. Vers 11 heures toutefois, la situation était maîtrisée.

TRAINS RETARDÉS

Sur le réseau CFF, les trains circulaient normalement hier avec des retards d'au maximum 15 minutes. En revanche, le trafic ferroviaire international était très ralenti. Différents trains sont restés bloqués plusieurs heures durant. Le «Pablo Casals» (Barcelone-Genève-Zurich) circulait avec un retard d'environ cinq heures.

Les TGV Paris-Lausanne étaient retardés de quelque 40 minutes, alors que les retards des TGV Paris-Genève étaient indéterminés. Les trains en partance de Genève-Cointrin pour la France ont été supprimés jusqu'à ce matin. (ats)

Enterrement de première classe

On ne révisera pas la loi sur l'aménagement du territoire

Il n'y aura pas de révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Le Conseil fédéral a décidé hier d'arrêter l'exercice, après 5 ans de travaux d'approche. Vingt cantons estiment en effet superflue cette révision et demandent au contraire qu'on les soutienne dans l'exécution de la loi actuelle. Depuis onze ans que la loi est en vigueur, plusieurs cantons n'ont toujours pas adapté leurs règlements internes et partout les plans communaux d'affectation font encore défaut...

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

En août 1985, devant les lenteurs et les difficultés d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, et pour répondre aux critiques de l'ini-

tiative «Ville-Campagne», une commission d'experts, présidée par le radical zurichois Riccardo Jagmetti, avait été chargée de trouver une amélioration à la loi.

Il s'agissait notamment de mieux délimiter les régions urbaines et agricoles, d'éviter l'acapement de terrains à bâtir en incitant à une mise à disposition plus rapide, et de permettre à la Confédération et au Tribunal fédéral d'intervenir dans les procédures cantonales. La commission avait notamment proposé la création de zones intermédiaires pour des terrains agricoles indispensables au développement à long terme du milieu bâti.

Elle avait imaginé le déclassement de terrains à bâtir non utilisés et le renforcement du contrôle politique et des possibi-

lités d'intervention de la Confédération.

OPPOSITION GÉNÉRALE

Eh bien c'est non! Un seul canton a dit oui et vingt non, lors de la procédure de consultation. Les associations d'aménagement du territoire ne voient pas non plus l'utilité d'une telle révision. Et les partis sont divisés: radicaux et démocrates du centre disent oui, le PDC et les Verts sont contre et les socialistes ont d'extrêmes réserves. Et les partisans d'une révision divergent sur ses buts.

La loi est bonne, admet tout le monde, ce qui pose problème, c'est son exécution, le manque de bonne volonté des cantons et communes. Et pas question non plus de s'ingérer dans le do-

maine réservé aux cantons. Réviser la loi exigerait une montagne d'énergie afin de trouver un consensus; mieux vaut donc partir de ce qui existe et mettre au point, dans une ordonnance, des règles pour une meilleure application.

Le Conseil fédéral a donc arrêté un programme d'encouragement qui devrait permettre de simplifier l'exécution de la loi. Le Département de justice et police envisagera aussi, en accord avec les cantons, d'éventuelles mesures afin d'assurer l'équipement et la construction des zones à bâtir en-temps utile, en évitant l'acapement. Il devrait également esquisser une réhabilitation du tissu urbain et mieux soutenir les cantons dans la mise en œuvre de la loi.

Y. P.

Encore un départ chez M. Cotti!

Bruno Boehlen s'en va

Bruno Boehlen, 60 ans, directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, s'en va. Il a annoncé sa démission pour le 1er janvier 1992, mais mettra son poste à disposition dès le 1er avril prochain «afin de garantir une certaine souplesse dans la recherche de solutions». Il s'occupera entre-temps de la stratégie globale en matière de politique de l'environnement à disposition de M. Flavio Cotti.

Ce départ ne trompe personne. Il n'est que le reflet des mauvaises relations de MM. Cotti et Boehlen, de plus en plus évidentes.

Y a-t-il un problème relationnel du côté du chef du Département de l'intérieur, dont l'autoritarisme au détriment de ses collaborateurs les plus proches est patent? M. Boehlen annonce son départ quelques jours après la démission d'Alain Clerc, chargé des relations inter-



Le poste de M. Bruno Boehlen sera à disposition dès le 1er avril 1991. (Keystone-a)

nationales dans le même office. Rappelons les démissions, ces derniers mois, de Beat Roos, le directeur de l'Office fédéral de la santé, de Urs Hochstrasser, directeur de l'éducation et de la science, la retraite prématurée de Maurice de Coulon, ancien directeur des Forêts, du coordinateur sida Jean-Alain Dubois, etc. Y. P.

Oui à la TVA

Le Conseil national a adopté hier, par 78 voix contre 16, l'arrêté sur le nouveau régime des finances fédérales. Il a ainsi donné son feu vert au passage de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) à la taxe à la valeur ajoutée (TVA). Le compromis fragile établi entre les quatre partis gouvernementaux, qui préconisait un ralliement au texte du Conseil des Etats, a tenu la rampe, à une exception près: un geste en faveur de l'hôtellerie.

Par ailleurs, le Conseil national a adopté par 94 voix contre

16, la modification de la loi sur les droits de timbre. Il a maintenu une divergence avec le Conseil des Etats en soumettant au droit de timbre les primes de l'assurance sur la vie.

La Chambre du peuple a ainsi adopté le paquet financier - comprenant en outre le nouveau régime financier et l'harmonisation fiscale - sur lequel les quatre partis gouvernementaux avaient négocié un compromis.

(ats)

● Lire également en page 7.

Berne dédramatise, les cantons s'énervent

Requérants d'asile: les capacités d'accueil débordent

Logement des requérants d'asile: l'un après l'autre, les cantons crient au secours pendant que Berne fait la sourde oreille. Après Zurich, qui ne sait plus où loger ses 6700 demandeurs d'asile, c'est au tour de Fribourg de lancer un cri d'alarme. Et la situation n'est pas meilleure dans les autres cantons. Lassés des propositions des autorités fédérales, les directeurs des affaires sociales des 26 cantons ont demandé un rendez-vous à la délégation du Conseil fédéral chargée de l'asile. Ils veulent que Berne utilise la clause d'urgence prévue par la loi sur l'asile et fixe un plafond au nombre de requérants qui seront admis l'an prochain. Même s'il faut pour cela dénoncer les conventions qui lient la Suisse dans ce domaine.

par Gérard ROULIN

2000 demandeurs d'asile à Fribourg, 1500 à Neuchâtel, 550 dans le Jura: les personnes chargées de leur trouver un logement décent commencent à s'arracher les cheveux. Dans ces trois cantons, on utilise les capacités d'accueil à plus de 100 pour cent. Que fera-t-on des demandeurs qui se présenteront ces prochains temps? On improvisera au jour le jour. Les abris de

protection civile ne sont qu'une solution provisoire, car on ne peut décemment faire jouer les taupes aux demandeurs durant des mois. Fribourg envisage même d'utiliser des conteneurs-logements pour parer à l'urgence.

PROPOSITIONS L'ÉTÉ PROCHAIN

Alors que 35.000 demandeurs supplémentaires seront entrés en Suisse à la fin de l'année, on estime leur nombre à 46.000 l'an prochain. «Il ne s'agit plus d'asile, mais d'un véritable problème migratoire», a déclaré à cps-InfoRom le Fribourgeois Denis Clerc, conseiller d'Etat directeur de la Santé publique et des affaires sociales. «Or, pour Berne, qui n'est pas en première ligne, l'asile semble se résumer en terme de centaines de mètres de dossiers à traiter», reproche-t-il aux autorités fédérales.

Il est vrai qu'interpellé hier au Conseil national, durant l'heure des questions, Arnold Koller s'est une fois de plus efforcé de dédramatiser la situation. Il a expliqué qu'un plafonnement du nombre des demandeurs serait contraire aux conventions internationales auxquelles la Suisse a souscrit en matière d'asile. Et a annoncé, pour l'été prochain, un nouveau rapport

et des propositions pour une stratégie à long terme.

«Ce n'est pas d'une stratégie à long terme dont nous avons besoin maintenant, mais de mesures d'urgence. Avant la fin de l'année, nous aurons des demandeurs d'asile à la rue», lance Denis Clerc. C'est pourquoi la conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales exige du Conseil fédéral qu'il applique les mesures d'urgence prévues à l'article 9 de la loi sur l'asile. «Il faut limiter le nombre d'entrées jusqu'à ce que les dossiers en souffrance soient traités», explique Denis Clerc.

«Nous savons que lorsqu'un canton écrit une lettre au Conseil fédéral à propos des difficultés qu'il rencontre pour loger les demandeurs, c'est du temps perdu. Il y a des années que les autorités fédérales refusent de prendre la mesure du problème et proposent des mesures qui ne servent à rien», ajoute le conseiller d'Etat. Il en veut pour preuve les trois révisions successives de la loi sur l'asile qui n'ont rien résolu: «Cette loi n'est pas faite pour régler les problèmes migratoires que nous connaissons. Elle n'est efficace que si les dossiers sont traités en moins de six mois», dit-il. Et les problèmes posés par la convention de 1951? «Elabo-

rée en fonction des problèmes causés par le second conflit mondial, elle n'est plus adaptée non plus à la situation actuelle. Il faut la dénoncer, propose le conseiller d'Etat. Mais les pays européens refusent de faire le premier pas. Ils préfèrent jouer les vierges effarouchées et les hypocrites». Denis Clerc dénonce aussi le cynisme des autorités fédérales: «Peter Arbenz nous a dit ouvertement que si l'on ne pouvait loger les demandeurs d'asile, il fallait les laisser à la rue. Que ce serait un bon moyen de dissuasion contre les candidats à l'entrée en Suisse».

En lançant leur cri d'alarme, les cantons veulent agir sur l'opinion publique de façon à ce que la Berne fédérale se rende compte qu'ils ne veulent plus jouer le jeu. «Ou bien le Conseil fédéral se rend compte de la gravité de la situation et cesse de prendre les cantons pour des pleurnichards, ou bien il y aura des requérants à la rue, avec tous les risques de violences que cela comporte», menace un Denis Clerc pessimiste. Pour lui, «tant qu'il n'y aura pas de demandeurs morts de froid, Berne ne voudra pas prendre conscience de la situation».

(cps - InfoRom)

LA SUISSE EN BREF

RADIO-TV. - Le Conseil fédéral a désigné hier Bernard Béguin, 67 ans, de Genève, à la présidence de l'Autorité indépendante de plainte en matière de radio et télévision.

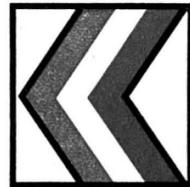
ARMES. - Pour le Conseil fédéral, la situation dans les provinces kurdes de la Turquie est très préoccupante, mais il n'y a pas de risque de guerre généralisée. C'est pourquoi il a autorisé l'exportation d'armes vers ce pays, a déclaré le conseiller fédéral René Felber hier soir au Conseil national, en réponse à des interpellations urgentes des groupes socialiste et écologiste.

CARITAS. - Un camion transportant 20 tonnes d'aliments pour bébés est parti de Lucerne en direction de l'Union soviétique. Destinée prioritairement à l'Ukraine mais aussi à la Biélorussie, ces produits seront distribués dans les hôpitaux pour pallier autant la pénurie générale que la contamination nucléaire du lait maternel.

NATHALIE. - Les recherches entreprises pour retrouver la petite Nathalie Voegtli, sept ans et demi, de Azmoos (SG), disparue depuis jeudi dernier, n'ont toujours pas abouti.

Pour votre change et vos chèques de voyage aux conditions les plus favorables
 Pour vos bons d'essence pour l'Italie
 Pour mettre vos valeurs en lieu sûr
 Une seule adresse

Banque Cantonale Neuchâteloise



Succursales à: La Chaux-de-Fonds – Le Locle
 Agences à: La Chaux-de-Fonds «Jumbo»* – Les Brenets – La Brévine – Les Ponts-de-Martel
 Agence mobile à: La Sagne-Village – mardi et jeudi de 13 h à 14 h 30
 * Ouvert le samedi toute la journée

28-00057

offres d'emploi



MECANOR

Etampes de précision

Nous sommes une petite entreprise avec un effectif de 16 personnes, spécialisée dans la fabrication d'étampes progressives de haute précision pour l'industrie électronique, l'horlogerie et l'appareillage.

Nous engageons pour le montage et la mise au point de ces étampes

faiseur d'étampes

Pour notre département de découpage, en expansion un

faiseur d'étampes

régleur de presses

Pour fraiseuse MIKRON WF-2/3 avec commandes TNC-135 un

mécanicien de précision

Nous vous offrons des conditions d'engagement et des prestations sociales modernes. De même une ambiance agréable. Temps de travail variable.

Nous attendons avec intérêt votre appel ou votre candidature avec les documents habituels.

Discretion absolue est garantie.

MECANOR SA

Egliweg 10, 2560 Nidau, ☎ 032/51 69 61



INTERNATIONAL TROPHY FOR TECHNOLOGY 1990

410.000934

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN – ☎ 038/53 53 67 – CRÉDIT – FACILITÉS – PARKING

CERNIER

UNIQUE (en décembre)

EXPO

15 modèles de formules Ferrari, Alfa Romeo, Lamborghini, etc.



91-46

● Bien accueilli ● Bien conseillé ● Bien servi

OFFRE D'EMPLOI



SAISIR L'OCCASION!!

DENNER SUPERDISCOUNT

DENNER - Le N° 1 des discounters en alimentation en Suisse possède en Suisse romande et au Tessin 85 magasins.

Nous cherchons pour notre magasin avec boucherie traditionnelle à BIENNE, rue Centrale

1 jeune boucher 1 vendeuse en charcuterie

Nous demandons: - expérience de minimum 3 ans dans la vente
 - être âgé au minimum de 20 ans
 - être de nationalité suisse ou permis C

Nous offrons: - un petit team compétent
 - 6 semaines de vacances
 - des possibilités de perfectionnement

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Grütter, chef boucher, tél. 032 227272, DENNER-Superdiscount, rue Centrale 63, 2502 Bienne.

90-3001/4x4

L'Hôpital Saint-Joseph, à Saignelégier, cherche un

commis de cuisine

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Salaires et conditions de travail selon les statuts des hôpitaux jurassiens.

Faire offres à la gérance de l'Hôpital Saint-Joseph.

14-8372/4x4

Pour renforcer ses services commercial et administratif, MSBR SA, bureau d'architecture SIA à Saint-Imier, cherche

secrétaire

ayant le sens des responsabilités, aimant le contact et étant capable de s'intégrer à une équipe.

Entrée: tout de suite ou à convenir.
 Ecrire à MSBR S.A., 2610 Saint-Imier ou téléphoner au 039/41 17 08, interne 101 (le matin).

93-1072



Venez découvrir les gestes simples de la beauté CARITA!

Notre conseillère en beauté se fera un plaisir de vous guider dans le choix des produits les mieux adaptés à votre mise en beauté.

**Du mardi
11 décembre
au samedi
15 décembre**

Un cadeau* vous sera offert à l'achat de produits CARITA à partir de Fr. 55.-

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale



Double chèques fidélité sur tous les articles de parfumerie durant le mois de décembre

Secteur cosmétique

Avenue Léopold-robot 57
 Tél. 039/23 40 23-24
 La Chaux-de-Fonds

28-012402

L'annonce, reflet vivant du marché

Meubles
Du
Vieux Sautoir

DEPUIS LE 7 DECEMBRE

Ouverture à MARIN^{NE}

Ex. MONDIAL SALONS  Sortie
MARIN

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
Non-stop de 9 h à 18 h 30
☎ 038/33 61 55

● Le centre neuchâtelois du meuble rustique

● Plus de 2000 modèles sur 1000 m²

Des prix qui défient
toute concurrence

Une qualité
de haut niveau

Un cadeau à chaque visiteur



22-14368

LIVRAISON GRATUITE
DANS TOUTE LA SUISSE
Donat Beller
Capital + Confiance

Entreprise industrielle de la place cherche un

chef mécanicien

expérimenté, capable de gérer son département et d'animer une équipe de 5 collaborateurs.

Notre atelier de mécanique a pour mission d'assurer l'entretien, le développement et la construction de notre parc de machines ainsi que de l'outillage. Il est assisté dans cette tâche par un bureau technique.

Les personnes intéressées par cette responsabilité sont priées de faire offre, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-950601 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Votre avenir nous passionne

Plusieurs entreprises de la région nous ont mandatés pour leur proposer des

monteurs électriciens

Travail indépendant.
- Places temporaires ou fixes.
- Engagement: tout de suite ou à convenir.
Les personnes intéressées peuvent passer à l'agence pour plus de renseignements.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEK * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

A vendre

une pouliche demi-sang

3 ans, arabe, couleur grise, hauteur 145 cm. S'adresser au 039/51 15 47.
14.074559

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel,
☎ 038/57 26 95 ou 25 32 94
28-301647

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23
91-695

Bijoux

Mini Paux



La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 10

L'occasion fait le larron!

Mitsubishi Galant Dynamic
2500 km, rouge, 1990, Fr. 32 500.-

Mitsubishi Galant GLS-I
40 000 km, grise, 1988, Fr. 16 500.-

Mitsubishi Colt 1.5 GLX-I
34 000 km, bleue, 1990, Fr. 13 900.-

Mitsubishi Colt 1.3 GL EXE
20 500 km, blanche, 1988,
Fr. 10 100.-

Mitsubishi Colt 1.5 GLX
31 000 km, rouge, 1987, Fr. 11 000.-

Mitsubishi Colt 1.3
45 000 km, blanche, 1987, Fr. 8 500.-

Mitsubishi Lancer
Station Wagon 4WD
45 000 km, blanche, 1988,
Fr. 14 500.-

Mitsubishi Pajero V6 aut.
16 000 km, noire, 1989, Fr. 37 500.-

Mitsubishi Pajero 2.5 TD
60 000 km, blanche, 1987,
Fr. 23 200.-

Mitsubishi Cordia Turbo
44 000 km, grise, 1985, Fr. 8 500.-

Alfa Romeo Sprint
35 000 km, grise, 1987, Fr. 10 500.-

Garantie - Reprise
Facilités de paiement

Garage

TARDITI

Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 25 28
91-19

Aux Rochettes
Cuisine selon l'inspiration
et le marché

Route du Valanvron. ☎ 039/28 33 12
28-012014

mini-annonces

demandes d'emploi

FRANÇAISE 24 ANS, B.T.S. agricole + diplôme informatique cherche emploi région Porrentruy 0033/81 93 34 45
28-001242

ÉBÉNISTE QUALIFIÉ français, permis B, 33 ans, 12 ans d'expérience cherche changement de situation.
Ecrire sous chiffres 28-463711 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

OUVRIER SUISSE, fin cinquantaine, cherche travail, région Le Locle - La Chaux-de-Fonds, dès début 1991: travail en fabrique, livraisons ou autres. Réponse assurée. Ecrire sous chiffres 28-470926 à Publicitas, 2400 Le Locle

DAME cherche emploi dans l'hôtellerie.
☎ 0033/81 32 16 10
28-463648

JEUNE HOMME CHERCHE EMPLOI. Ouvert à toutes propositions.
☎ 039/23 50 65, 039/23 81 66.
28-463672

immobilier

Cherche à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3½-4½ PIÈCES**, Fr. 1100.- maximum, pour janvier 1991 ou date à convenir. ☎ 039/33 52 09, heures de bureau.
28-470927

A louer rue Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds **LOCAL COMMERCIAL** 120 m² vitrine, bureau, nombreuses places de parc privées. ☎ 039/41 49 65
28-463715

Jeunes mariés cherchent à La Chaux-de-Fonds ou environs, tout de suite ou à convenir **APPARTEMENT 2 - 3½ PIÈCES**. Loyer modéré.
☎ 039/23 99 14.
28-463678

Particulier cherche à acheter, à La Chaux-de-Fonds, **IMMEUBLE** de 3-6 appartements. Ecrire sous chiffres 28-463623 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

à vendre

4 JANTES ALU avec pneus neige 165x13, état neuf. ☎ 039/26 56 46
28-126446

CHAMBRE ENFANT comprenant: berceau, armoire deux portes, coffre à jouets.
Fr. 800.-. ☎ 039/28 15 47
28-126447

2 FOURNEAUX EN CATELLES
☎ 039/37 13 72
28-463712

VESTE VISON taille 42-44.
Prix à discuter. ☎ 039/26 55 79
28-126384

CARTE ONDULEUR (UPS) pour PC.
Fr. 380.-. ☎ 039/23 31 81
91-60218

PC 386.387 33 MHZ, 4 Mo mémoire, disque 90 Mo ultra-rapide, VGA. Idéal pour AutoCAD. Fr. 7900.-. ☎ 039/23 31 81
91-60218

Cours privés

Je cherche **PROFESSEUR FLÛTE DE PAN** ☎ 038/53 12 56
28-463714

divers

PARENTS! avez-vous des problèmes éducatifs?... Parents-Information vous prête une oreille attentive. Lundi 18 à 22 heures mardi et mercredi de 9 à 11 heures, jeudi 14 h à 18 heures.
☎ 038/25 56 46
28-000890

Tarif 85 ct le mot
(min. Fr. 8.50)

Annonces commerciales
exclues

UN BON CHOIX: L'OURS AUX BOIS

Pour réserver ☎ 039/61 14 45
14-008154

Féuilleton de «L'IMPARTIAL»

67

Anne Mariel

Le cavalier noir

Droits réservés Éditions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Éditeur et Sciaky presse

Gravement, je répliquai:

- Mon père je ne suis pas au confessionnal mais volontairement j'étais déjà retombée dans le péché.

Il joignit les mains et dit avec tristesse:

- Ce péché, c'est moi qui dois aussi le porter. Je pense que le Seigneur me pardonnera.

XV

Tout l'après-midi, je fus d'une extrême nervosité. Certes, mon bonheur était grand à l'idée de m'endormir cette nuit près de Hans. De fermer les yeux la tête appuyée contre

son épaule. Cependant cette «chose importante» qu'il voulait me demander me troublait singulièrement.

Je songeais que, pour moi, trahissant le règlement de son parti, il se méprisait de m'avoir cédé en libérant quatre personnes.

J'avais donc contracté une dette vis-à-vis de lui.

Tout doit se payer ici bas. Rien n'est gratuit. Qu'allait-il exiger en échange? «Donnant, donnant»... dit le proverbe.

Alors j'imaginai les choses les plus absurdes, les plus invraisemblables. Absolument convaincue que d'une façon ou d'une autre, il me présenterait la note à régler. Sous quelle forme? De quelle façon? Je l'ignorais.

Le silence qu'il avait observé depuis son retour en disait long.

Pour ne pas retomber dans le piège qu'il pensait peut-être que je lui avais tendu, il me fuyait, décidant de ne plus me revoir, et puis, ce matin, ma présence avait tout fait basculer.

Cette attitude me prouvait certes qu'il m'aimait, mais également que le soldat qu'il était pouvait se ressaisir, car il devait en éprouver une honte rétrospective. Se jurant,

dérénavant de redevenir l'impitoyable officier nazi.

Mais en pensant qu'il avait, sur ma prière, fait relâcher les Simon, je reprenais espoir, en me disant que l'emprise que j'avais sur lui devait être bien grande. Alors? Alors?

Ne pouvant demeurer à l'intérieur de la maison, je décidai de faire une marche à pied à travers la campagne.

Le soleil s'était effacé et du côté du couchant, le ciel était barbouillé de suie. Allai-il pleuvoir? Le temps était incertain, mais décidée à sortir malgré tout, je mis un imperméable, car une averse ne me faisait pas peur et j'aimais même parfois être fouettée par la pluie. Je gagnai le fond du parc, qui donnait sur les vignobles. Je suivis les sentiers qui menait à la ligne du chemin de fer du P.L.M.

Des sentinelles allemandes montaient la garde à espaces réguliers le long des rails pour prévenir quelque attentat, toujours possible -, Châlon étant à moins de trente-six kilomètres.

À l'extrémité de la petite route qui desservait Gigny, il y avait, un peu avant le pont, une sorte de baraque en planches où les vignerons rangeaient des outils pour la culture

des ceps.

Je me trouvais à environ une cinquantaine de mètres de cette cabane, lorsque la porte s'ouvrit sur une silhouette féminine: avec stupeur je reconnus le manteau vermillon de Ginette et derrière elle la haute stature d'un militaire allemand.

Elle dut me découvrir, car elle resta figée. Son compagnon qui avait glissé son bras sous le sien, se libéra brusquement et disparut derrière le mur de planches, ayant compris la cause de son attitude.

Moi-même, ne voulant pas être confrontée avec elle, je fis demi-tour.

A ce moment précis, de grosses gouttes d'eau se mirent providentiellement à tomber, ce qui allait m'éviter une confrontation désagréable.

Ce fut une véritable averse, j'arrivai ruisselante à la maison.

Je songeai à Ginette. Me souvenant de l'accusation portée contre elle par les trois serveurs, je me sentais terriblement mal à l'aise.

Je n'avais pas le droit de lui faire la morale, moins encore de révéler à ma mère ce que j'avais découvert. (A suivre)

A la baisse Bourse de Genève

Le marché a la couleur du temps et se place sous le signe des prévisions économiques peu encourageantes du groupe bâlois de recherches conjoncturelles. Celles-ci annoncent que le bâtiment fera plonger la croissance du produit intérieur brut (PIB) helvétique en queue de peloton européen.

De plus, l'Office fédéral de la statistique prévoit qu'il n'y aura pas de détente sensible de l'inflation ces prochains mois. La simple évocation de ces paramètres décourage les investisseurs. L'effet de l'annonce de la libération de tous les otages aura par ailleurs été vite dilué dans la tourmente des soucis économiques mondiaux. Le marché attend cette fois l'évacuation irakienne du Koweït pour réagir avec vigueur.

En attendant, il fait un peu de surplace et l'animation de la semaine dernière est bien retombée alors que les autres places européennes sont tout juste soutenues. Quelques grandes valeurs - Zurich (4150 +30), bon Sandoz (1860 +10), Swissair (645 +5), Holderbank (4120 +30) et le bon SGS (865 +15) - font une timide incursion à la hausse. Le marché a réservé trois hausses surprises, celles d'Adia (840 +30), Ascrom (2090 +40) et Buehrle (470 +15). (ats)

Le dollar baisse

Le dollar a reculé, lundi à Zurich, où il valait 1,2550 fr en fin d'après-midi contre 1,2640 fr vendredi. La livre sterling a perdu plus de 1 ct, passant de 2,4598 fr à 2,4485 fr.

Les autres devises importantes, à part la lire et le yen, se sont appréciées par rapport au franc suisse. Ainsi 100 marks s'échangeaient à 85,50 (85,29) fr, 100 francs français à 25,15 (25,13) fr, 100 livres à 0,1132 (0,1133) fr. et 100 yen à 0,9535 (0,9621) fr.

Le marché des métaux précieux n'a pas montré beaucoup de changements. L'once d'or coûtait 374,25 (371,15) dollars, le kilo 15.125 (15,075) fr, l'once d'argent 4,07 (4,14) dollars et le kilo 164,60 (168) fr. (ats)

VW remporte la partie Skoda renonce à s'associer avec la Régie Renault

Le numéro un de l'automobile européenne, l'Allemand Volkswagen, a finalement emporté dimanche la bataille qu'il livrait face à la Régie Renault pour s'associer avec le constructeur tchèque Skoda, prenant ainsi un avantage décisif sur les marchés d'Europe de l'Est.

Le constructeur allemand - qui pourrait franchir en 1990 le cap des trois millions de véhicules vendus - prendra l'année prochaine une participation de 31% dans le capital de Skoda. D'ici à 1995, la part de VW montera à 70% du capital. A terme, la firme de l'Est deviendra une filiale de Volkswagen et Skoda sera la quatrième marque du groupe avec Volkswagen, Audi et Seat.

Confirmant sa victoire, Volkswagen a annoncé hier son intention d'investir 9,5 milliards de deutsches marks (près de 8 milliards de francs suisses) d'ici à l'an 2000 pour moderniser les usines de son partenaire tchèque, situées au nord-est de Prague, à Mlada Boleslav.

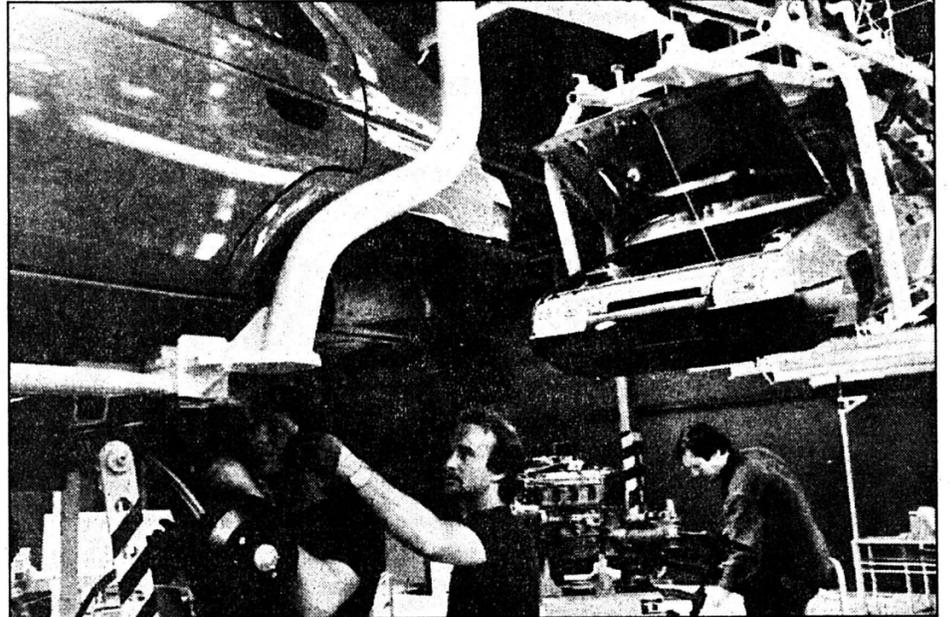
Le programme d'investissement proposé par la Régie Renault, associée avec le suédois Volvo, était d'un montant nettement inférieur: 3,3 milliards

de francs suisses. C'est une des raisons pour lesquelles l'offre française n'a pas été retenue. «Je crois vraiment que ce qui a joué en notre défaveur, c'est la proximité géographique et culturelle de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne», a déclaré lundi Jean-Marc Lepeu, directeur des affaires internationales de la Régie Renault, qui estime qu'il n'y a pas lieu de parler «d'échec». «Il y a une histoire entre la France et la Tchécoslovaquie qui n'est pas celle de l'Allemagne et de la Tchécoslovaquie».

Renault, cependant, a également été handicapé par son absence de garanties sur le plan social. Volkswagen paraît mieux à même que son concurrent français de conserver les 21.000 emplois de Skoda. En novembre dernier, les salariés ont même menacé de se mettre en grève si le gouvernement tranchait en faveur de Renault. «C'est la solution optimale qui l'a emporté», a déclaré lundi le secrétaire des syndicats de Skoda.

NOUVELLE USINE

Avec une production estimée de 200.000 véhicules (modèle «Favorit») en 1991, Skoda est le constructeur automobile le plus moderne d'Europe de



En Tchécoslovaquie, Volkswagen espère doubler la production de Skoda.

l'Est. VW espère augmenter cette production jusqu'à 400.000 véhicules en 1997 tout en lançant de nouveaux modèles. Une nouvelle usine devrait être construite en 1995. Elle produira des véhicules aussi bien pour le marché tché-

coslovaque que pour les autres marchés de Volkswagen.

De son côté, Renault ne renonce pas complètement à prendre pied à l'Est, malgré la force de l'alliance VW-Skoda. M. Lepeu a indiqué lundi que Renault avait l'intention de

«conquérir cette région par d'autres bases, notamment à partir de la Turquie qui a des zones tout à fait privilégiées avec l'Europe centrale et du sud, et aussi à partir de la Yougoslavie où nous avons des implantations majeures». (ap)

TVA: à qui et à quoi s'applique-t-elle?

La TVA, telle qu'elle est prévue dans le projet adopté lundi par le Conseil national (lire également en page 4) est un impôt général sur la consommation. Contrairement à l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA), appliqué aujourd'hui en Suisse, le paiement de la TVA est fractionné, c'est pourquoi on l'appelle «système multistades». L'impôt est en effet perçu auprès des contribuables à chaque stade économique.

Le contribuable assujéti à la TVA doit calculer l'impôt dû sur ses propres transactions, mais il le reporte sur ses acquéreurs. Il doit additionner les

chiffres d'affaires qu'il a réalisés durant la période de décompte (dont il peut déduire ceux réalisés à l'exportation). Il applique à ce moment le taux prévu par la loi, qui est de 6,2%.

Pour éviter un cumul d'impôts, le contribuable a le droit de déduire de ce montant la somme des impôts qui lui ont été transférés durant la même période. Il s'agit des impôts qu'il a lui-même payés lors d'importations et de ceux que lui ont facturés d'autres contribuables, c'est-à-dire ses fournisseurs en marchandises et prestations de service. Celui

qui n'est pas assujéti à la TVA n'a pas le droit de déduire l'impôt préalable.

Sont imposées les transactions sur territoire suisse, mais aussi les importations de marchandises et les acquisitions de prestations de services en provenance de l'étranger. L'exportation est en revanche exonérée.

Pour des raisons socio-politiques, certaines transactions et l'importation de certaines marchandises sont soumises à un taux réduit d'impôt, de 1,9% à la place de 6,2%.

Sont soumis au taux réduit de 1,9%: les produits domesti-

ques et les boissons, à l'exclusion des boissons alcooliques; les médicaments; les journaux, revues et livres (autres imprimés à déterminer); le bétail; les volailles et les poissons; les céréales; les semences; les fourrages, acides pour l'ensilage, lières, engrais et préparations pour la protection des plantes.

Le Conseil national a encore adopté, contrairement au Conseil des Etats, une disposition prévoyant un taux réduit de 4% pour les prestations de l'hôtellerie et de la restauration, durant les cinq ans suivant l'entrée en vigueur du nouveau régime financier.

Enfin, tout le monde n'est pas assujéti à la TVA. Sont exemptés: les agriculteurs, sylviculteurs, horticulteurs et viticulteurs livrant exclusivement des produits tirés de leur exploitation; les marchands de bétail - les artistes-peintres et les sculpteurs pour leurs œuvres d'art; les entreprises dont le revenu annuel n'est pas supérieur à 75.000 francs; les entreprises dont le revenu annuel n'est pas supérieur à 250.000 francs si, après déduction de l'impôt préalable, le montant de l'impôt restant ne dépasse pas 4000 francs par an. (ats)

BOURSE

DOW JONES ↑

7.12.90 2590,10
10.12.90 2596,78

ZURICH ↓

7.12.90 937,10
10.12.90 930,50

\$ US ↓

Achat 1,24
Vente 1,27

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or Achat Vente
\$ Once 372.- 375.-
Lingot 14.950.- 15.200.-
Vreneli 223.- 237.-
Napoléon 90.- 99.-
Souver. \$ new 110.- 123.-
Souver. \$ old 110.- 118.-

Argent
\$ Once 4.- 4.20
Lingot/kg 161.14 169.33

Platine
Kilo Fr 16.940.- 16.994.-

CONVENTION OR

Plage or 15.300.-
Achat 14.950.-
Base argent 210.-

INVEST DIAMANT

Décembre 1990: 245

A = cours du 7.12.90
B = cours du 10.12.90
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni A B
23000.- 22000.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n. 1350.- 1350.-
B. Centr. Coop. 720.- 720.-
Crossair p. 390.- 390.-
Swissair p. 645.- 630.-
Swissair n. 610.- 590.-
LEU HO p. 1180.- 1200.-
UBS p. 2850.- 2810.-
UBS n. 608.- 601.-
UBS b/p 114.50 114.-
SBS p. 282.- 278.-
SBS n. 237.- 233.-
SBS b/p 232.- 228.-
C.S. hold. p. 1725.- 1695.-
C.S. hold. n. 335.- 330.-
BPS 1145.- 1140.-
BPS b/p 104.- 104.-
Adia Int. p. 835.- 850.-
Elektrowatt 3210.- 3220.-
Forbo p. 2210.- 2220.-
Galénica b/p 315.- 310.-
Holder p. 4100.- 4100.-
Jac Suchard p. 8000.- 8100.-
Landis n. 1080.- 1070.-
Motor Col. 1400.- 1420.-
Moeven p. 5120.- 5100.-
Bührle p. 455.- 460.-
Bührle n. 159.- 164.-
Bührle b/p 140.- 140.-
Schindler p. 4800.- 4800.-
Sibra p. 360.- 365.-
Sibra n. 300.- 300.-
SGS n. 1380.- 1350.-
SMH 20 150.- 150.-
SMH 100 451.- 449.-
La Neuchât. 930.- 900.-
Rueckv p. 3070.- 3100.-
Rueckv n. 1980.- 1960.-
W'thur p. 3890.- 3890.-
W'thur n. 2900.- 2880.-
Zurich p. 4100.- 4120.-
Zurich n. 3110.- 3100.-
BBC I-A 4280.- 4220.-
Ciba-gy p. 2550.- 2510.-
Ciba-gy n. 2120.- 2080.-
Ciba-gy b/p 2080.- 2070.-

Jelmoli 1570.- 1590.-
Nestlé p. 7700.- 7630.-
Nestlé n. 7410.- 7380.-
Nestlé b/p 1435.- 1420.-
Roche port. 6550.- 6550.-
Roche b/j 3820.- 3770.-
Sandoz p. 9160.- 9250.-
Sandoz n. 8330.- 8330.-
Sandoz b/p 1835.- 1850.-
Alusuisse p. 967.- 943.-
Cortaillood n. 4900.- 5000.-
Sulzer n. 4510.- 4450.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor 56.50 55.75
Aetna LF cas 50.25 47.75
Alcan alu 24.50 23.75
Amax 27.- 26.-
Am Cyanamid 64.- 64.50
ATT 38.- 38.-
Amoco corp 63.- 62.75
ATL Richf 156.- 155.50
Baker Hughes 32.75 31.75
Baxter 35.- 34.50
Boeing 58.75 56.-
Gen. Motors 3.90 3.70
Caterpillar 57.- 56.25
Citicorp 19.- 19.-
Coca Cola 59.- 58.-
Control Data 12.25 12.-
Du Pont 46.75 45.50
Eastm Kodak 51.50 50.75
Exxon 62.25 61.25
Gen. Elec 72.50 71.75
Gen. Motors 46.50 45.25
Paramount 54.50 51.25
Halliburton 56.75 56.25
Homestake 20.- 20.50
Honeywell 119.- 118.-
Inco ltd 32.50 32.25
IBM 141.50 140.50
Litton 96.- 94.25
MMM 106.50 105.50
Mobil corp 71.- 71.25
NCR 116.- 114.-
Pepsico Inc 37.75 34.-
Pfizer 100.- 99.50
Phil Morris 63.25 63.-
Philips pet 32.25 31.75
Proct Gamb 106.50 106.-

Sara Lee 39.50 39.50
Rockwell 33.25 33.25
Schlumberger 69.- 68.25
Sears Roeb 34.25 33.-
Waste mgmt 45.75 44.50
Sun co inc 38.- 37.50
Texaco 72.50 71.75
Warner Lamb. 87.75 86.-
Woolworth 36.75 35.50
Xerox 46.25 46.75
Zenith el 7.60 7.25
Anglo am 34.50 34.50
Amgold 80.25 80.75
De Beers p. 25.25 25.-
Cons. Goldf I 22.50 21.50
Aegon NV 83.50 82.50
Akzo 57.- 55.50
ABN Amro H 23.50 24.-
Hoogovens 42.- 42.25
Philips 16.50 16.-
Robeco 66.25 66.25
Rolinco 62.- 62.-
Royal Dutch 97.75 97.25
Unilever NV 113.- 112.50
Basf AG 190.- 187.50
Bayer AG 198.- 195.-
BMW 367.- 368.-
Commerzbank 211.- 214.-
Daimler Benz 520.- 517.-
Degussa 260.- 260.-
Deutsche Bank 541.- 544.-
Dresdner BK 322.- 329.-
Hoechst 187.- 185.-
Mannesmann 244.- 244.-
Mercedes 425.- 425.-
Schering 612.- 613.-
Siemens 535.- 535.-
Thyssen AG 170.- 172.-
VW 309.- 308.-
Fujitsu ltd 10.- 9.25
Honda Motor 12.25 12.-
Neca corp 12.75 12.75
Sanyo electr. 5.50 5.50
Sharp corp 11.75 11.75
Sony 58.25 58.50
Norsk Hyd n. 39.- 39.25
Aquitaine 77.50 77.-

NEW YORK

Aetna LF & CAS 38% 39%
Alcan 19% 19%

Alumino of Am 56%
Amax Inc 21.-
Asarco Inc 26%
ATT 29%
Amoco Corp 50%
Atl Richf 123%
Boeing Co 45%
Unisys Corp. 2%
Can Pacif 17%
Caterpillar 45%
Citicorp 14%
Coca Cola 46%
Dow chem. 46%
Du Pont 36%
Eastm. Kodak 40%
Exxon corp 49%
Fluor corp 37%
Gen. dynamics 24%
Gen. elec. 57%
Gen. Motors 36%
Halliburton 45%
Homestake 16.-
Honeywell 94%
Inco Ltd 26.-
IBM 112%
ITT 49.-
Litton Ind 75%
MMM 84%
Mobil corp 57%
NCR 91%
Pacific gas/elec 25.-
Pepsico 26%
Pfizer inc 79%
Phil. Morris 49%
Phillips petrol 25%
Procter & Gamble 85.-
Rockwell intl 26%
Sears, Roebuck 26%
Sun co 30%
Texaco Inc 57%
Union Carbide 16%
US Gypsum 1%
USX Corp. 30%
UTD Technolog 47%
Warner Lambert 69%
Woolworth Co 28%
Xerox 36%
Zenith elec 6.-
Amerada Hess 47%
Avon Products 29%
Chevron corp 69%
UAL 106%

TOKYO

Ajinomoto 1570.- 1550.-
Canon 1290.- 1270.-
Daiwa House 1790.- 1790.-
Eisai 1920.- 1900.-
Fuji Bank 2200.- 2180.-
Fuji photo 3380.- 3470.-
Fujisawa pha 1600.- 1610.-
Fujitsu 1010.- 1000.-
Hitachi chem 1450.- 1450.-
Honda Motor 1300.- 1280.-
Kanegafuji 710.- 735.-
Kansai el PW 3040.- 3020.-
Komatsu 962.- 962.-
Makita elec. 1480.- 1530.-
Marui 2200.- 2130.-
Matsush el I 1690.- 1660.-
Matsush el W 1630.- 1600.-
Mitsub. ch. Ma 680.- 673.-
Mitsub. el 650.- 650.-
Mitsub. Heavy 694.- 692.-
Mitsui co 721.- 745.-
Nippon Oil 965.- 958.-
Nissan Motor 732.- 715.-
Nomura sec. 1750.- 1770.-
Olympus opt 995.- 995.-
Ricoh 715.- 710.-
Sanyo 2490.- 2520.-
Sanyo elect. 583.- 596.-
Shiseido 2070.- 2100.-
Sony 6020.- 6090.-
Takeda chem. 1720.- 1760.-
Tokio Marine 1400.- 1360.-
Toshiba 737.- 737.-
Toyota Motor 1800.- 1760.-
Yamanouchi 2790.- 2840.-

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille Achat Vente
1 \$ US 1.23 1.31
1 \$ canadien 1.04 1.14
1 £ sterling 2.34 2.59
100 FF 24.25 26.25
100 livres 0.1055 0.1205
100 DM 84.25 86.25
100 fl. holland. 74.50 76.50
100 fr. belges 3.95 4.25
100 pesetas 1.26 1.41
100 schilling aut. 12.- 12.30
100 escudos 0.85 1.05

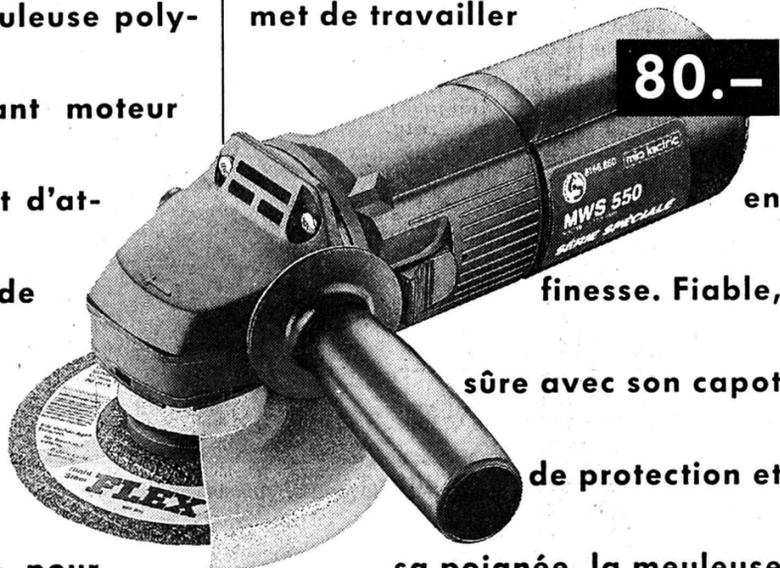
DEVICES

1 \$ US 1.24 1.27
1 \$ canadien 1.07 1.10
1 £ sterling 2.43 2.48
100 FF 24.80 25.50
100 livres 0.1120 0.1145
100 DM 85.10 85.90
100 yen 0.9490 0.9610
100 fl. holland. 75.40 76.20
100 fr belges 4.07 4.17
100 pesetas 1.3150 1.3550
100 schilling aut. 12.09 12.21
100 escudos 0.9475 0.9875
1 ECU 1.7425 1.7625

La terreur des mal polis.

La meuleuse d'angle MWS 550: il n'est pas d'aspérité rebelle résistant longtemps à la puissance rotative de cette meuleuse polyvalente. Son puissant moteur de 550 W lui permet d'atteindre un régime de 11 000 t/min. Ceci lui suffit pour figoler les joints de soudure, pour sectionner le marbre ou le fer avec les disques de coupe fournis et

pour effacer toute trace de rouille à la brosse. Son large assortiment de disques de 115 mm permet de travailler



en finesse. Fiable, sûre avec son capot de protection et sa poignée, la meuleuse

d'angle tourne pour vous. Garantie 2 ans et fourniture garantie des pièces de rechange. Son prix, lui, ne nécessite aucun ébarbage: 80.- tout rond.



Coupe de matériaux durs, p. ex. l'acier

Meulage de peinture, dérouillage

Adoucissage des joints de soudure

Do it yourself Oui, à MIGROS

Dans les MM LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE et magasin de TAVANNES

● divers

Steudler Antiquités

au service de l'esthétique et de l'authentique

Ventes - Evaluations - Achats

Entrée libre tous les après-midi, sauf le lundi ou sur rendez-vous. Parking privé.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
☎ 039/26 52 49 - La Chaux-de-Fonds 28-012322

depuis 1969 vite résolues
dettés
ARRANGEMENTS FINANCIERS S.A. R.L.
2017 NEUCHÂTEL
038/33.69.70 87-015

CRÉDIT RAPIDE

038/51 18 33

Discretion assurée.

Lu à sa de 10 à 20 h.

Meyer Finance

+ leasing

Tirage 28

2520 La Neuveville 06-001975

Publicité intensive - Publicité par annonces.

● offres d'emploi

au printemps

Restaurant

Pour compléter notre équipe, nous cherchons une

dame d'office

Horaires variables.

Suisse ou permis C.

Entrée: début janvier 1991.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

28-012600

Vous êtes de formation bancaire, vous aimez le contact humain, les chiffres. Vous avez un jugement pondéré mais affirmé.

spécialiste des crédits

Vous travaillerez avec une équipe jeune et pleine de ressources. Vous entrerez en contact avec la clientèle, les services internes de la banque et découvrirez les nombreuses activités de notre entreprise.

Veillez envoyer votre candidature à l'adresse suivante: Société de Banque Suisse, service du personnel, à l'attention de M. D. Buehlmann, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Bien entendu votre dossier sera traité de manière confidentielle.

28-012403



Société de Banque Suisse

Votre chance

Commande unidigitale **virgule** arrêt en fin de dictée **virgule** affichage digital **point** touche de

Appareil à dicter de poche D-1254

Reymond
bureautique
Informatique

2301 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 82 82
Rue de la Serre 66 - Av. L.-Robert 33
Fax 039/23 82 57

Dictaphone



2400 Le Locle ☎ 039/31 33 22
Rue Daniel-Jeanrichard 13

Lorsque vous avez quelque chose à dire: Dictaphone. De Dictaphone

La banque du prêt personnel.

Exemples de prêt personnel

Montant	24 mensualités	36 mensualités	48 mensualités
10'000.-	475.30	335.60	265.80
20'000.-	950.50	671.20	531.50
30'000.-	1425.80	1006.80	797.50

Demande de prêt Pour Fr. _____ (max. 40'000.-)
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NPA/Lieu: _____
Date de naissance: _____ Tél.: _____
Date: _____ Signature: _____

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
039 23 91 23, Neuchâtel, Delémont, Porrentruy

03-011640

● divers

★★ Utilatous ★★

Transports, débaras,
déménagements

Ph. Schnaebeli ☎ 039/28 37 86
28-012405

J'achète toutes antiquités:
meubles, tapis, tableaux, bibelots,
successions et appartements complets.

R. Rossetti Antiquités

Gare 14, 2034 Pesieux, ☎ 038/31 30 20
28-000084

PROGRAMMER

EN TROIS PAS

SEULEMENT GRUNDIG

brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

TV VIDEO PHOTO • HI-FI DISQUES

La manière la plus simple de programmer un magnétoscope s'appelle «Textprogramming» de Grundig. Testez maintenant cette nouveauté fantastique et participez au grand concours de «grattage» de Grundig.

**CONCOURS:
A GAGNER
1 VW POLO
ET 500
WALK-
RADIOS!**



Mylène

Médium astr.
Voyance, cartes.
Résout tous problèmes.
Amour, affaires,
chance,
protection.

☎ 039/26 61 16
91-60212

OPEL OMEGA CD

automatique,
toutes options,
grise, garantie
86 000 km
Fr. 16 300.-

Centre de vente
Toyota

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44
28-012003

L'annonce,
reflet vivant
du marché

Nivarox-Far SA

Pour notre département R & D nous engageons tout de suite un

ingénieur en mécanique

à qui nous confierons l'étude d'ensembles mécaniques pour la réalisation de systèmes de production automatique, en association avec un ingénieur en informatique industrielle.

Nous souhaitons: une formation d'ingénieur ETS, ou titre jugé équivalent, avec quelques années d'expérience dans l'industrie de la microtechnique.

Nous vous offrons des conditions intéressantes et un travail varié au sein d'une petite équipe.

Lieu de travail: Saint-Imier.

M. Schmitt se tient à disposition des personnes intéressées pour leur donner tous les renseignements au sujet de ce poste,

tél. 039/41 46 46.

Les offres de service doivent être adressées à:
Nivarox-FAR S.A., rue du Collège 10,
2400 Le Locle, à l'attention de M. Rochat.

Réussir sur marchés internationaux de **SMH**

l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser.

Appelez-nous!

91-212

Le point en première ligue

Messieurs GROUPE A

Yverdon - Lausanne 2-3. Colombier - Trois-Chêne 3-0. Belfaux - Ecublens 0-3. Guin - Sierre 3-1.
Classement: 1. Yverdon 6-10. 2. Lausanne 7-10. 3. Ecublens 6-8. 4. Trois-Chêne 6-8. 5. Guin 7-8. 6. Nyon 6-4. 7. Sierre 6-4. 8. Colombier 6-2. 9. Belfaux 6-2.

GROUPE B

Malleray Bévillard - Plateau de Diesse 0-3. Gerlafingen - Tatrarn Berne 3-2. Spiez - Berne 3-0. Münsingen - Satus Nidau 3-0. Le Noirmont - Kôniz 3-1.
Classement: 1. Plateau de Diesse 7-14. 2. Münsingen 7-12. 3. Kôniz 7-10. 4. Le Noirmont 7-10. 5. Spiez 7-8. 6. Gerlafingen 7-6. 7. Berne 7-6. 8. Tatrarn Berne 7-2. 9. Malleray Bévillard 7-2. 10. Satus Nidau 7-0.

Dames GROUPE B

Uni Berne - Wittigkofen 1-3. Gerlafingen - Uettligen 3-1. Bienne - Soleure 3-0. Le Noirmont - Kôniz 3-1. Oftringen - NUC 3-1.
Classement: 1. Gerlafingen 7-12. 2. Oftringen 7-12. 3. Bienne 7-12. 4. Le Noirmont 7-10. 5. Kôniz 7-8. 6. Uettligen 7-6. 7. Wittigkofen 7-6. 8. Soleure 7-4. 9. NUC 7-0. 10. Uni Berne 7-0.

Du côté de l'ANVB

Dames COUPE

La Chx-de-Fds II (F3) - Le Locle (JFA) 3-0. GS Marin I (F2) - Les Verrières (F5) 3-0. La Chx-de-Fds I (F2) - Les Cerisiers I (F2) 3-0.

DEUXIÈME LIGUE

Bevaix I - Le Locle I 3-1.
Classement: 1. La Chx-de-Fds I 7-14. 2. Bevaix I 7-12. 3. Cerisiers-G. I 7-10. 4. Colombier II 7-8. 5. Savagnier 7-4. 6. Marin I 7-4. 7. NUC III 7-2. 8. Le Locle I 7-2.

TROISIÈME LIGUE

Val-de-Travers I - EPF Peseux 0-3. Les Pts-de-Martel I - La Chx-de-Fds II 3-0. Corcelles-C. - Ancienne Chx-de-Fds 3-2. Cerisiers II - Bevaix II 0-3.
Classement: 1. Bevaix II 7-11. 2. Cerisiers C. II 7-12. 3. Peseux 7-8. 4. Pts-de-Martel I 7-8. 5. Val-de-Travers I 7-6. 6. Chx-de-Fds II 7-1. 7. Corcelles-C. 7-1. 8. Ancienne Chx-de-Fds 7-0.

QUATRIÈME LIGUE

Val-de-Ruz Sport I - NUC IV 2-3.
Classement: 1. NUC IV 8-16. 2. Val-de-Ruz Sport I 8-12. 3. Bellevue 7-8. 4. Boudry I 7-8. 5. Le Locle II 7-6. 6. Lignièrès 7-6. 7. Colombier III 7-2. 8. St-Aubin 7-0.

CINQUIÈME LIGUE

Val-de-Ruz Sport II - GS Marin II 3-1. Boudry II - Val-de-Travers II 3-0. Bevaix III - Les Pts-de-Martel II 0-3.
Classement: 1. Cressier 7-14. 2. Pts-de-Martel II 7-10. 3. Boudry II 7-10. 4. Les Verrières 7-10. 5. Val-de-Ruz Sport II 7-6. 6. Bevaix III 7-4. 7. Marin II 7-2. 8. Val-de-Travers II 7-0.

Messieurs TROISIÈME LIGUE

Bevaix II - Cressier 1-3. Smash Cortaillod - Corcelles 3-2. La Chaux-de-Fonds II - Val-de-Ruz Sport II 3-1.
Classement: 1. Colombier III 7-12. 2. Val-de-Ruz Sport II 7-12. 3. La Chaux-de-Fonds II 7-12. 4. Cressier 7-8. 5. NUC II 7-6. 6. Bevaix II 7-4. 7. Cortaillod 7-2. 8. Corcelles 7-0.

QUATRIÈME LIGUE

La Chaux-de-Fonds - Val-de-Travers 1-3. Val-de-Ruz Sport III - La Chaux-de-Fonds III 3-1. Savagnier - Colombier IV 0-3. Marin II - Boudry II 3-1.
Classement: 1. Val-de-Travers 7-14. 2. Colombier IV 7-12. 3. Marin II 7-10. 4. La Chaux-de-Fonds 7-6. 5. Boudry II 7-4. 6. Val-de-Ruz Sport III 7-4. 7. La Chaux-de-Fonds III 7-4. 8. Savagnier 7-2.

COUPE

Val-de-Travers (M4) bat Boudry II (M4) 3-1.

Une très belle prestation
Victoire probante du Noirmont en première ligue



Erci Nagels et les «Teignons» ont fait honneur à leur réputation. (Henry)

LE NOIRMONT - KOENIZ 3-1 (17-15-15-12-17-15)

En affrontant Koeniz, formation ayant égaré deux points de moins qu'eux jusqu'à présent, les Francs-Montagnards étaient désireux de s'imposer pour deux raisons. Si la première était purement comptable, une défaite les éloignait définitivement de la tête du classement, la seconde était d'offrir à leur fidèle public une prestation attrayante.

Grâce à la participation d'une formation bernoise puissante en attaque, élaborant un volleyball simple mais spectaculaire, les «Teignons» ont admirablement su remplir leur mission.

A l'exception du deuxième set au cours duquel ils n'ont connu aucune réussite, ces derniers ont fait preuve d'une grande maturité dans leur jeu et de ce fait ont accompli une de leurs meilleures prestations de la présente saison. En effet, en remportant quasiment tous les échanges importants, les Jurassiens ont prouvé une nouvelle fois qu'en jouant principalement pour le plaisir, comme ils le font cette année, leur force morale s'en trouve renforcée.

Appliquant la tactique du 5-1 avec un passeur très performant, les visiteurs se sont révélés redoutables en attaque, particulièrement en position quatre, compartiment où ils possèdent d'excellents joueurs. Cependant en axant trop

leur jeu dans ce secteur, ils ont connu quelques difficultés en fin de rencontre, le contre du GVN retrouvant toute sa superbe.

Plus homogènes que leurs vis-à-vis en pouvant s'appuyer sur huit éléments performants, les «Teignons» se sont révélés plus frais en fin de partie. Un peu fatigué, le six de base de Koeniz a commis trop de fautes individuelles lors du dernier set pour pouvoir espérer s'imposer.

Le Noirmont: M. Farine, Baumgartner, Bénon, Fr. Bénon, Nagels, Stornetta, Willemin, Egger, Schmid.

Arbitres: MM. Rossé et Allemann.

Salle du Noirmont: 40 spectateurs. (teg)

Nouvelle défaite de Colombier II

COLOMBIER - TROIS-CHÊNE 0-3 (3-15-2-15-13-15)

Pour son deuxième match à domicile, Colombier recevait le VBC Trois-Chêne. La partie s'annonçait difficile face à une équipe genevoise militant dans le haut du classement et composée de vieux routiniers, dont quelques-uns ont évolué dans la meilleure ligue du pays.

Les coéquipiers de Brugger espéraient en secret présenter une bonne prestation à leur

public et pourquoi pas engranger leurs premiers points.

Ils durent vite déchanter. Face à une formation jouant très juste et exploitant les moindres erreurs colombines, les joueurs du Littoral se retrouvaient rapidement menés très largement au score.

Le second set devait malheureusement suivre le même scénario que le premier. Les Colombins avaient oublié leur volley et tous les enseignements tirés des matches précédents.

Après deux premiers sets à oublier au plus vite, Colombier retrouva enfin son jeu, sa

concentration et, alors qu'ils se préparaient à suivre un troisième set identique aux 2 précédents, les spectateurs eurent droit à une âpre lutte qui vit même les Neuchâtelois mener 13-10. Mais, pour leur plus grand malheur, ils ne parvinrent pas à conclure et laissèrent échapper un set qui semblait à leur portée.

Cescôle: 40 spectateurs.
Arbitres: Houriet et Boos-luber.

Colombier: Brugger, Co-sandier, Hiltbrunner, Vaucher, Meyer, Dichello, Mayer, Bettinelli. (pc)

Le leader accroché
Le NUC II s'est bien battu

OFTRINGEN - NUC 3-1 (15-11 15-10 13-15 15-1)

Match difficile pour le NUC qui rencontrait Oftringen, leader du groupe de 1re ligue. Ancienne pensionnaire de la ligue B, l'équipe alémanique ne s'est pas imposée aussi facilement qu'on l'aurait attendu.

Les Neuchâteloises n'ont eu aucune peine à entrer dans le match. Dès le début, elles se sont battues, faisant pratiquement jeu égal avec l'adversaire. Hélas, seuls les dix premiers points des sets étaient combattus par les filles du NUC, qui se relâchaient ensuite, perdant ainsi les deux premiers sets. On vit dans le 3e set une autre si-

tuation: Oftringen essaya des combinaisons qui échouèrent. L'équipe romande saisit l'occasion et mena 9-0 avant de se faire remonter sur des fautes personnelles. Après quelques changements, elle remporta enfin le set.

Quant au 4e set, qu'il vaudrait d'ailleurs mieux totalement oublier, rien ne marcha pour le NUC, surtout pas la réception. Se faire lamentablement dominer après le si bel échange du set précédent, dommage!

Ce soir: NUC-Kôniz, halle Omnisports, 20 h 30.

NUC: Veuve, Schaerer, Bulfone, Musy, Rufener, Gutknecht, Gafner, Bornand, Bobillier, Schick, Jenni. (jj)

TENNIS

Le tournoi du «fric»
La Coupe du Grand Chelem richement dotée

Avec un montant colossal de six millions de dollars, la Coupe du Grand Chelem, qui se disputera de mardi à dimanche à Munich, constitue le tournoi le plus richement doté de l'histoire du tennis. Le vainqueur empochera deux millions de dollars, et chacun des éliminés du premier tour augmentera son compte en banque de 100.000 dollars, somme que ne gagnent pas tous les vainqueurs des tournois du circuit. Les deux remplaçants, les Français Thierry Champion et le Tchécoslovaque Karel Novacek, sont certains de gagner 50.000 dollars, même s'ils ne jouent pas...

Cette profusion d'argent a pour toile de fond la lutte d'influence sans merci que se livrent, depuis quelques années, l'Association des joueurs professionnels (ATP) et la Fédération internationale (FIT). En gérant elle-même, depuis cette

année, le circuit masculin, l'ATP a encore accru son pouvoir. En réaction, la FIT, qui ne contrôle plus que les épreuves par équipes et les quatre grands tournois - Australie, France, Angleterre et Etats-Unis - a créé la Coupe du Grand Chelem, réunissant les seize joueurs ayant acquis le plus de points dans ces quatre rendez-vous majeurs. Mais seuls douze des qualifiés seront à Munich.

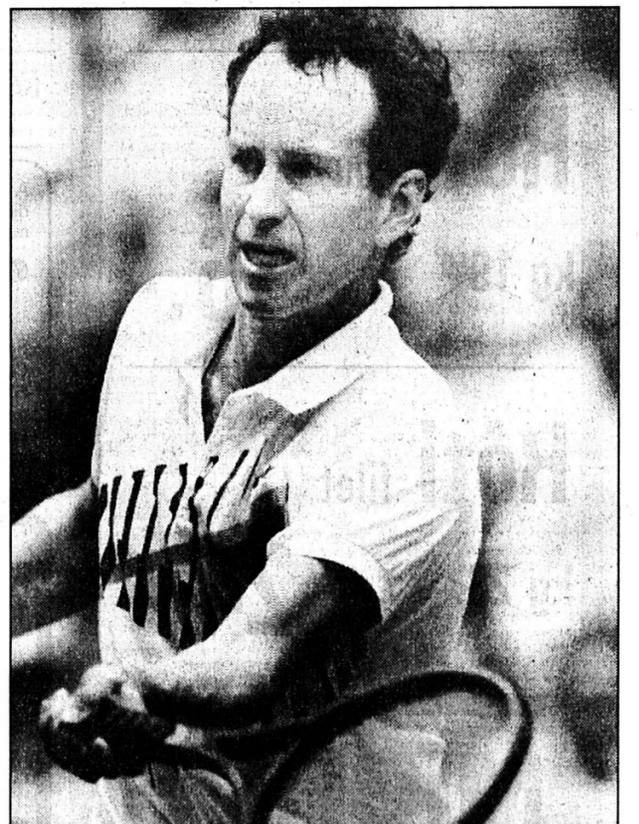
QUATRE FORAITS

Les vainqueurs des tournois du Grand Chelem, le Tchecoslovaque Ivan Lendl (Melbourne), l'Equatorien Andres Gomez (Roland-Garros), le Suédois Stefan Edberg (Wimbledon) et l'Américain Pete Sampras (New York) ont fait le voyage, mais, coup dur pour les organisateurs munichoïses, l'Allemand Boris Becker, numéro 2 mondial, a déclaré forfait. Pour Becker, «cette Coupe est immorale et constitue une folie, en raison du montant des primes offertes». Autre joueur prestigieux forfait, l'Américain

John McEnroe, 13e joueur mondial, a déclaré qu'il ne voulait pas «faire la p...» en jouant cette épreuve.

Egalement vedette du tennis américain, André Agassi (4e mondial), après plusieurs revirements, a finalement déclaré forfait, en raison d'une déchirure intercostale survenue en finale de la Coupe Davis. Blessure diplomatique ou non, difficile de se prononcer. Enfin, le Suédois Mats Wilander (41e) a lui aussi décliné l'invitation. Et c'est, malgré tout, sur fond de polémique que le ténor espagnol Placido Domingo ouvrira le tournoi, dans la salle olympique de Munich, avec quelques grands airs d'opéra.

Le programme des deux premières journées. **Aujourd'hui, 14 h:** Ivanisevic-Curren; suivi de Sampras-Cherkassov. **18 h 45:** Edberg-Chang, suivi de Muster-Leconte. **Demain, 14 h:** Svensson-Gilbert, suivi de Wheaton-Noah, suivi de Lendl-Bergstroem, suivi de Gomez-Krickstein. (si)



McEnroe n'a pas été tendre avec l'épreuve munichoïse. (Keystone)



"...Et avec la différence de prix, je lui offre le dîner!"

Avec CLIN D'OEIL, c'est facile de faire des surprises.

Visez un peu la carte! Chez CLIN D'OEIL, vous pouvez choisir parmi un immense choix de montures, de marques et de modèles différents, **directement du stock et toutes vendues à prix coûtant! En clair: SANS BÉNÉFICE!**

Appétissant non?

Alors si comme moi vous aimez faire des heureux, venez jeter un oeil chez CLIN D'OEIL. Vous verrez, vous serez les premiers surpris!

Clin D'OEIL
LES OPTICIENS CHAMPIONS!

Vos montures presque à l'oeil!

238 173683

Vous trouverez les opticiens CLIN D'OEIL à: BIENNE - Rue Centrale 66A - Tél. 032/23'26'23 • FRIBOURG - Rue de Lausanne 1 - Tél. 037/22'41'33 • LAUSANNE - Centre commercial Pont des Sauges - Av. du Grey 58 - Tél. 021/38'46'46 • LE LOCLE - Grand-Rue 26 - Tél. 039/31'36'48 • PESEUX/NE - Grand-Rue 41 - Tél. 038/31'12'61 • PULLY - Rue de la Poste 7 - Tél. 021/28'05'05 • RENENS - Rue de la Mèbre 8 - Tél. 021/635'45'00 • YVERDON - Centre commercial Métropole - Rue de Neuchâtel 3 - Tél. 024/2'10'02

● **gastronomie**

Jusqu'au samedi 15 décembre

Porc:

Côtelettes
kg ~~16.50~~ **13.-**

Rôti cou
kg ~~19.50~~ **16.-**

Rôti filet
kg ~~28.-~~ **24.-**

MIGROS
Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

● **immobilier**

VOTRE LOYER
Fr. 990.-/mois
+ charges

A VENDRE APPARTEMENT
4 1/2 pièces
Côte 7

Rénové avec grand soin,
3 chambres, 1 séjour - salle à
manger avec cuisine équi-
pée, 2 salles d'eau, 1 cave.
Petit jardin.
Notice à disposition.

28-012083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds dans un
petit immeuble résidentiel situé dans le
quartier du Point-du-Jour

spacieux appartement
de 6 1/2 pièces

avec garage. Salon avec cheminée, grand
balcon, 4 chambres à coucher, cuisine su-
per agencée, salle de bains, W.-C. séparés,
cave. Faire offres sous chiffres 28-950603 à
Publicitas, place du Marché, 2302 La
Chaux-de-Fonds.

A vendre à CRESSIER

villa familiale

tout confort, construction moderne.
Dépendances annexes (séparées)
pouvant être utilisées pour artisanat,
atelier, dépôt, petite industrie.
Surface totale terrain 1059 m².
Accès facile par route cantonale.
Place pour parquer.
Offre sous chiffres E 28-031323 à
Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ACHÈTE
Meubles
à tiroir
Table ronde
ANTIQUITÉS
BROCANTE
E. SCHNEGG
Collège 19
☎ 039/28 22 28
La Chaux-de-Fonds
28-012491

ST-IMIER

Rue Fourchaux
A vendre ou a louer

Appartements de 5 1/2 pièces Villa jumellée Villa individuelle

Pour tout renseignement et financement s'adresser à

GESTAS SA - 2610 ST-IMIER **LES DRAIZES SA 2006 Neuchâtel**
Téléphone 039 / 41 32 42 Téléphone 038 / 31 99 31

06-012913

A vendre aux Hauts-Geneveys
Situation dominante
sur les Alpes et le lac

villa mitoyenne
de 5 1/2 pièces

garage avec porte automatique.
Haut standing.
Finitions soignées.
Prix de location: Fr. 2500.-
Disponible immédiatement.

28-000658

Régie Roland Donner
Maîtrise fédérale de banque
Buchilles 44 • 2017 Boudry • Tél. 038/42 50 32

A louer au Locle à proximité immé-
diate des grandes surfaces, dans
maison rénovée

● **surface de 100 m²**
avec vitrine

Sanitaire, chauffage indépendant.
Convientrait pour usages commer-
ciaux. Aménagement intérieur au
gré du preneur.
Libre tout de suite ou selon entente.
☎ 038/31 11 79 le soir.

87-40962

CHAUX-DE-FONDS
CENTRE

A VENDRE

● **ancien petit locatif**
4 appartements
Fr. 580 000.-

Ecrire sous chiffres 87-2003 à
ASSA Annonces Suisses SA,
2001 Neuchâtel.

A LA BAISSE

A VENDRE
AUX PLUS
OFFRANTS

Pour raisons de difficultés financières
l'un de nos clients propose

APPARTEMENTS EN PPE
DE 2 - 3 - 4 1/2 pièces

- situation La Chaux-de-Fonds
- immeubles modernes
- confort, ascenseur, conciergerie, etc.
- garages à disposition
- financement assuré
- aide fédérale permettant de réduire les charges financières à :

2 pces, env. Fr. 510.- par mois + charges
3 pces, env. Fr. 623.- par mois + charges
4 1/2 pces, env. Fr. 880.- par mois + charges

Notices à disposition sur simple demande téléphonique

28-012083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Avec les sans-grades

Dames

PREMIÈRE LIGUE

Union NE - Prilly 44-41
Classement: 1. Versoix 7-12. 2. Troistorrents 7-12. 3. Martigny 7-10. 4. Prilly 7-8. 5. Epalinges 7-6. 6. Union NE 7-4. 7. Villars 7-2. 8. Lausanne Ville 7-2.

DEUXIÈME LIGUE VAUDOISE

Renens - Chaux-Fonds 34-71
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 10-18. 2. Nyon II 10-18. 3. Belmont 10-14. 4. Fémina Lausanne II 9-12. 5. Blonay 10-8. 6. Rolle 9-2. 7. Renens 9-2. 8. Lausanne Ville II 10-2.

JUNIORS

Chaux-Fonds - Uni 42-40
 Birsfelden - Chaux-Fonds 32-65
Classement: 1. Fémina Berne 7-14. 2. Rapid Bienne 6-10. 3. City Fribourg 4-8. 4. La Chaux-de-Fonds 8-8. 5. Pratteln 4-6. 6. Université NE 6-6. 7. Bulle 6-4. 8. Villars 5-2. 9. Arlesheim 3-0. 10. Birsfelden 4-0. 11. Uni Bâle 5-0.

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Uni II - Val-de-Ruz I 90-64
Classement: 1. Val-de-Ruz I 5-8. 2. Fleurier I 4-6. 3. Auvèrner 4-6. 4. Université II 5-6. 5. Saint-Imier 4-4. 6. Marin 5-2.

TROISIÈME LIGUE

Littoral - Neuchâtel 50 ... 51-64
Classement: 1. Val-de-Ruz II 4-8. 2. Cortailod 4-6. 3. Tellstar 4-4. 4. La Chaux-de-Fonds II 4-4. 5. Neuchâtel 50 6-4. 6. Fleurier II 3-2. 7. Littoral 6-2.

COUPE NEUCHÂTELOISE Groupe 3

Union II - Chx-Fds jun. ... 79-81
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds juniors 3-6. 2. Union II (2e I) 3-4. 3. Val-de-Ruz II (3e I) 1-0. 4. Saint-Imier (2e I) 1-0. 5. Cortailod (3e I) 2-0.

JUNIORS ÉLITE

Union NE - FR Olympic ... 49-54

JUNIORS INTERRÉGIONAUX

Université - Val-de-Ruz ... 94-65
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-8. 2. Université 4-6. 3. Val-de-Ruz 4-4. 4. ST Berne 3-2. 5. Rapid Bienne 2-0. 6. Corcelles 3-0.

CADETS

Rapid Bienne - Fleurier ... 80-19
 ST Berne - Chx-Fonds ... 54-83
Classement: 1. Université 4-8. 2. Union NE 3-6. 3. La Chaux-de-Fonds 3-4. 4. Rapid Bienne 2-2. 5. Fleurier 3-0. 6. ST Berne 3-0.

SCOLAIRES

Marin - Union NE 38-79
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 2-4. 2. ST Berne 2-4. 3. Union NE 4-4. 4. Rapid Bienne 1-0. 5. Marin 3-0.

ATHLÉTISME

Gaëlle Leuba gagne à Delle

Dimanche dernier, quelques athlètes de l'Olympic ont participé au cross de Delle disputé sur un sol difficile et gelé.

Chez les cadettes, la jeune Gaëlle Leuba, de l'Olympic, a remporté la victoire dans une course où elle a assez bien réparti son effort. Cette première place est d'autant plus appréciée qu'elle marquait son passage dans la catégorie cadettes. A relever encore la troisième place du junior Thierry Rouiller. (jr)

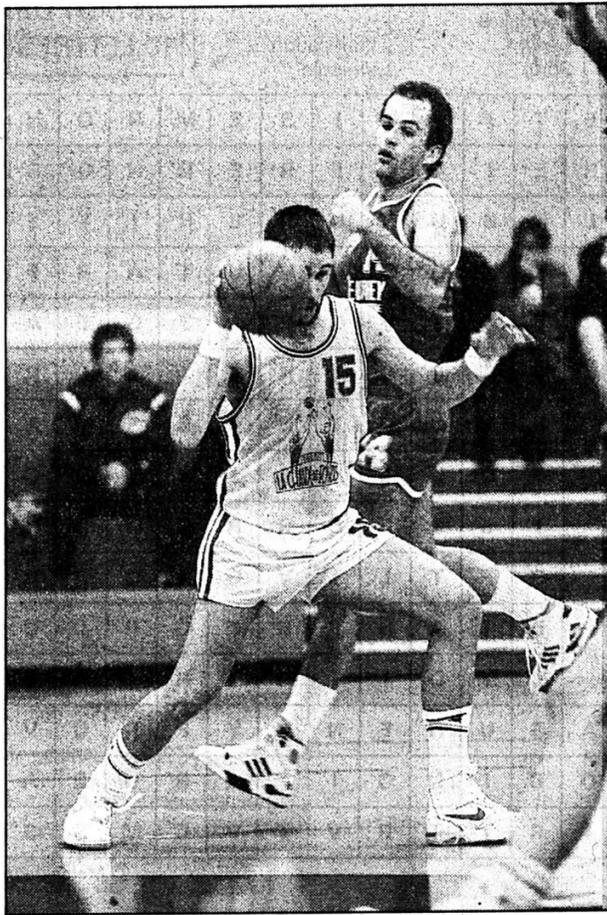
SPORTS À LA TV

TSI
 (commentaire français)
 09.55 Ski alpin. Slalom masculin à Sestrières (première manche).
 12.55 Ski alpin. Slalom masculin à Sestrières (deuxième manche).

TSR
 22.50 Fans de sport.

Facilité déconcertante

Première ligue: les gars du BBCC se déchaînent



Didier Robert et La Chaux-de-Fonds: ça baigne! (Galley)

● LA TOUR - BBCC 45-82 (22-46)

La Chaux-de-Fonds rapporte deux points de son excursion en terre vaudoise. L'équipe de Pierre-Alain Benoît conforte ainsi sa position de leader du groupe.

Ce déplacement à La Tour-de-Peilz revêtait une importance cruciale, la lutte pour les deux premières places faisant toujours rage.

Les Chaux-de-Fonniers ont passé l'écueil avec une facilité déconcertante, profitant cependant de l'absence de deux joueurs-clé chez les Vaudois.

Le match de samedi fut sous la totale emprise du BBCC. Dé-

plorant une défense exemplaire, le coleader a tué dans l'œuf tous les efforts offensifs des Vaudois. Les 45 points marqués par La Tour sont là pour en témoigner.

Ne connaissant pas de baisse de régime, l'équipe chaux-de-fonnière put compter sur tous. La performance d'Olivier Grange est de ce point de vue très réjouissante et permet d'ajouter une nouvelle alternative aux déjà multiples facettes du jeu d'attaque chaux-de-fonnier.

PARTICIPATION ACQUISE

Ces deux points supplémentaires permettent maintenant au BBCC d'envisager sérieusement une participation au tour final. Il faudrait un dernier

match catastrophique pour que sa qualification soit remise en question.

Les dernières performances du BBCC, toutes impressionnantes, permettent de penser que cela ne sera pas le cas...

la Tour: Briol (16), Horascek (15), Lucet (4), Wey (4), Tacusso (2), Glaus (2), Schroth, Oggier.

BBCC: Robert (22), Frascotti (10), Grange (10), Bottari (9), Forrer (9), Chatellard (8), Sauvain (8), Benoît (3), Mühlebach (2), Sifringer.

Notes: La Tour privée de Frey (blessé) et de Rankovic (suspendu).

Au tableau: 5e: 4-10; 10e: 10-24; 15e: 16-30; 25e: 26-55; 30e: 30-59; 35e: 37-62. (oro)

Superbe exploit

Corcelles bat Marly de neuf points

● CORCELLES - MARLY 90-81 (54-39)

En recevant Marly, assuré de la 5e place, Corcelles se devait de se racheter après ses deux prestations en demi-teinte face à La Chaux-de-Fonds et à Troistorrents.

La réaction fut de toute beauté et les Neuchâtelois pratiquèrent un basket de rêve pendant

14 minutes, infligeant 46 points aux Fribourgeois et n'en recevant que 24. Un exploit rarissime.

Durant cette période, Corcelles réussit tout ce qu'il entreprenait, notamment aux lancers-francs. De plus, il défendit de manière très disciplinée, en optant pour une zone 2-1-2, et fit circuler la balle jusqu'au moment de trouver la faille.

En deuxième mi-temps, Jean-Michel Clerc demanda à ses protégés de jouer les 30 secondes et de gérer ainsi l'avantage acquis lors des 20 premières minutes. Cette tactique s'avéra payante jusqu'à la 31e (78-62), mais les Neuchâtelois eurent le tort de vouloir faire tourner la balle un peu plus et perdirent leur sens du jeu intuitif. Les Fribourgeois grignotèrent progressivement leur retard pour en arriver à 82-78 (38e).

A vouloir accentuer leur agressivité sur les ailiers, les

Fribourgeois choisirent la mauvaise parade. En effet ils se découvrirent. Non seulement ils commirent des fautes, mais ils n'empêchèrent pas les ailiers neuchâtelois de passer la balle aux pivots qui concluaient et permettaient aux Neuchâtelois de souffler à nouveau.

Crêt-du-Chêne: 4 spectateurs (1).

Arbitres: MM. Ritschard et Contant.

Corcelles: Kesler, Müller (21), Guglielmoni, Jordi, Daadoucha (2), Rudy (11), Krähnbühl (19), Clerc, Pilloud (8), Wavre (29).

Marly: Binz (25), Caola (10), Schrago (5), Bugnon (3), Frossard (5), Fragnière (2), Dafflon, Maradan (10), Bersier (21).

Notes: Marly joue sans Irsik ni Isotta. Sorti pour 5 fautes: Frossard (35e). Pilloud (blessé à la 35e) ne refait plus son apparition. (sch)

SAUT À SKI

Le plus jeune

Sylvain Freiholz dans l'histoire

En prenant la cinquième place du concours au grand tremplin de Thunder Bay, au Canada, Sylvain Freiholz est entré dans l'histoire du ski suisse. Trois semaines après avoir fêté son seizième anniversaire, le collégien du Sentier est en effet devenu le plus jeune skieur helvétique à avoir récolté des points de Coupe du monde, toutes disciplines confondues.

Il faut en effet se tourner vers les filles pour trouver mieux: Bernadette Zurbriggen l'avait réussi, à l'âge de 15 ans et sept mois, tout comme Erika Hess, qui avouait alors 15 ans et dix mois.

Sylvain Freiholz a pourtant bien failli être privé de ce résultat exceptionnel. Avant le début de la saison, la tendance était en effet à ménager ce pur

talent, à l'aligner en priorité en Coupe d'Europe, afin qu'il puisse acquérir une certaine expérience.

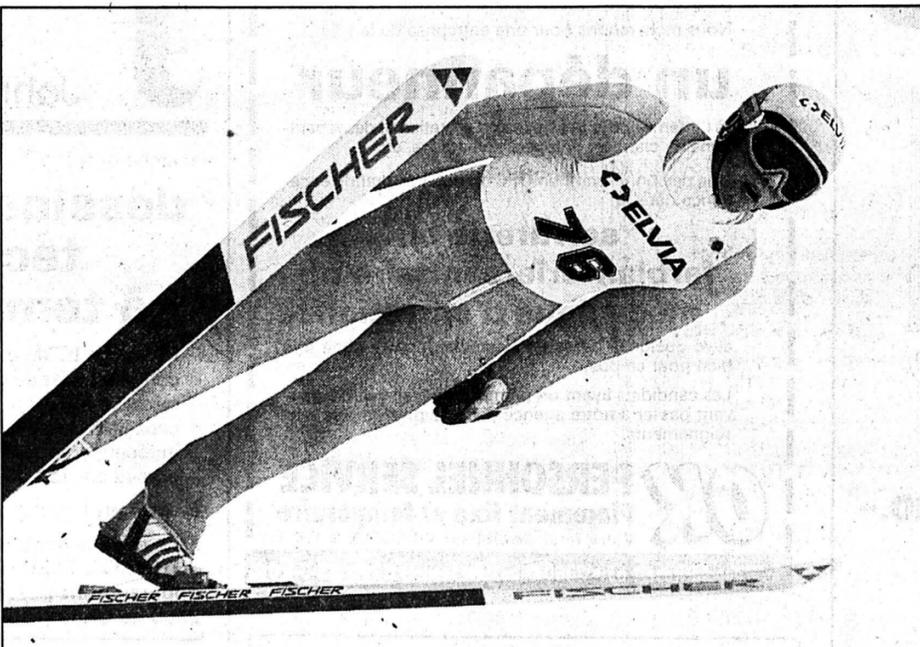
Ces dispositions ont toutefois été abandonnées par le fait de Sylvain Freiholz lui-même. En se montrant brillant durant tout l'été, en remportant surtout les deux dernières éliminatoires disputées à St. Moritz, le jeune Vaudois a forcé l'adhésion des responsables, qui n'ont pas hésité à lui permettre de se frotter à l'élite mondiale.

LE STYLE BOKLÖV

A l'instar de Stefan Zünd, autre espoir du saut à skis helvétique, Sylvain Freiholz connaît souvent des problèmes de tenue des skis au moment de quitter la table. Il a résolu cette difficulté en adoptant le style du Suédois Boklöv, le premier à effectuer son vol avec les skis écartés en «V». Un choix qui coûte certes des points de

style, mais qui assure aussi une meilleure longueur. Désormais, le Vaudois saute «en Boklöv» lorsqu'il a l'impression de quitter la table dans de bonnes conditions et revient à un style plus classique quand il connaît des difficultés pour son envol.

Selon Sepp Zehnder, le responsable du saut au sein de la FSS, Sylvain Freiholz a tout pour réussir. «Il est sérieux, calme et sans complexe. Malgré son jeune âge, il pourrait déjà constituer un exemple pour ses coéquipiers», n'hésite-t-il pas à avouer. Pour le Vaudois, qui retrouve ces jours les bancs d'école, le prochain rendez-vous est fixé au 22 décembre, en Coupe d'Europe. Ce n'est qu'après cette épreuve que la décision de l'aligner ou non dans la tournée des Quatre Tremplins sera prise. (si)



Sylvain Freiholz: un Vaudois qui va loin.

(Widler)

Uni dans le doute

Les Neuchâtelois à la peine

● TROISTORRENTS - UNIVERSITÉ 112-71 (51-33)

Face à Troistorrents, Université évoluait sans Béguin, Mollard, Muster et Geiser, et surtout sans volonté, fond de jeu, combativité et intelligence. Mais on pouvait compter sur le retour dans les rangs universitaires du manque de réalisme chronique, du laisser-aller défensif, collectif et du doute.

Bref, un contexte qui en aurait dégoûté plus d'un, mais relevons quand même que sept joueurs (presque une sorte de record) avait fait le déplacement en compagnie des plus ferventes supportrices de la cause universitaires (deux au total, on en espère trois pour la difficile échéance de Corcelles, le vendredi 14 décembre). Ces deux personnes auront pu, au moins apprécié la beauté de paysage valaisan, à défaut d'apprécier la qualité d'un match qui n'aura jamais dépassé le niveau de la mer (pourtant on jouait en altitude).

Le décor ayant été planté, revenons au déroulement de la partie: les Universitaires auraient pu se retrousser les manches jusqu'aux oreilles que rien ne serait produit de différent, car il y a des jours où rien ne va, où les jambes ne suivent pas la volonté, où...

Pourtant Troistorrents est une équipe sans génie, largement à la portée d'Université

comme le confirme le résultat du match aller (86-82). Elle compte dans ses rangs deux bons éléments (Pellaud et Grau), mais surtout des joueurs combatifs et qui voulaient la revanche du match du premier tour; et ils l'ont eu!

Et Université dans tout ça? Elle a, bien commencé le match, tenant les dix premières minutes, puis plus rien. Les gars de Neuchâtel se sont couchés après avoir décliné, comme le soleil derrière la montagne, et la nuit vint, épaisse, trouble, inquiétante, comme en témoigne les sept dernières minutes: (27-9).

Salle polyvalente: 20 spectateurs.

Arbitres: MM. Lebègue et Arletaz.

Troistorrents: Donnet (12), Pottier S. (12), Pellaud (28), Gaillet (11), Grau (30), Es-Borrot (4), Reynaud, Pottier M. (15).

Université: Jaccard (5), Beljakovic (2), von Dach (24), Papin (10), Cossetini (8), Perrier (4), Musolino (18).

Notes: Troistorrents sans Schulz et Lalain, commet 13 fautes, dont une intentionnelle à Pellaud et inscrit 5 x 3 points. Université sans Béguin, Mollard, Muster et Geiser, commet 17 fautes, dont une intentionnelle à von Dach et inscrit 2 x 3 points.

Au tableau: 5e: 12-9; 10e: 25-14; 15e: 37-25; 25e: 65-43; 30e: 80-49; 35e: 97-63. (cp)

Années
Bouteilles
Boire
Bouquet
Caviste
Capiteux
Couleur
Comparé
Classé
Chambrier
Cuvage
Cuvaison

Coté
Carafe
Culture
Couleur
Egrappage
Enlever
Egouttoir
Exigé
Filtration
Fermentation
Finesse
Finir

La grille cadeau

Former Fixé	Liste	Normal	Raisins Rouges Riches Ration Rapidité
Grappillon Grains Goût Gain	Maturation Moûts Murir Méthodes Mousseux	Produit Préfére Placé Payé	Supérieur Spécialisé Servir Sorte
Inviter	Nectar Norme	Qualité	

Sonder
Succès
Savoir

Tonneau
Trinqué
Tirage
Tirer
Tiédi

Vinification
Vinicole

La grille cadeau

Si vous découvrez dans la grille ci-contre le mot caché, vous serez récompensé.

Pour ce faire, retrouvez dans la grille les mots publiés et formez un cercle autour de chaque lettre. Attention! Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement, obliquement et même à l'envers. De plus, la même lettre peut servir plusieurs fois.

Lorsque vous aurez encerclé tous les mots, il vous restera les lettres composant le mot caché.

Sur présentation de la grille terminée, à la cave «Vins Keller et fils», route du Camp, 2028 Vaumarcus, une bouteille de blanc de Neuchâtel vous sera remise (1 grille par personne). **Attention!** Votre cadeau vous sera remis uniquement **les samedis de 08 h à 16 h. Valable jusqu'au 16 mars 1991.** Il ne sera échangée aucune correspondance.

UN MOT DE 10 LETTRES

N	L	T	E	R	A	P	M	O	C	E	E	S	R	E	V	N	R	E	T	I	V	N	I	S	E	M	R	O	N
O	E	I	P	R	T	O	E	T	S	A	V	I	S	E	G	U	O	R	E	I	A	C	E	R	E	D	N	O	S
I	T	R	S	U	U	T	F	I	X	E	O	E	G	A	V	U	C	L	N	S	U	N	U	R	E	R	I	T	E
T	R	A	O	T	U	E	L	R	M	T									L	N	G	D	N	V	U	T	A	R	F
A	O	G	S	O	E	A	L	A	T	M									E	I	E	V	O	E	A	T	G	E	A
T	S	E	L	L	I	E	T	U	O	B									V	A	P	C	I	R	E	I	L	L	R
N	S	E	S	C	E	U	O	U	O	R									E	R	O	P	T	N	P	S	S	U	A
E	V	E	E	S	R	G	S	D	E	C									R	G	U	L	A	A	I	E	T	O	C
M	E	P	D	A	E	S	A	R	A	E									I	E	I	E	C	R	R	C	U	C	N
R	S	R	T	O	E	N	B	P	C	I									O	F	T	L	I	V	G	A	O	P	R
E	U	I	E	U	H	M	I	L	P	R									B	I	A	S	F	R	E	C	R	L	U
F	O	T	X	F	A	T	A	F	E	A									L	M	D	I	I	N	E	R	I	A	E
N	R	I	C	H	E	S	E	R	I	V	R	E	S	N	I	S	I	A	R	U	N	E	N	V	Y	P	R	C	V
S	E	C	C	U	S	R	E	M	R	O	F	G	T	E	U	Q	U	O	B	I	N	O	I	T	A	R	U	E	A
E	G	I	X	E	R	A	P	I	D	I	T	E	E	E	U	Q	N	I	R	T	T	R	V	T	P	C	M	S	S



Vins Keller
Route du Camp
2028 Vaumarcus
Tél. 038 55 26 73 / 55 19 92
Fax 038 55 23 15

UN MOT DE 10 LETTRES

© Media Jeux

Réponse:

APPRENTISSAGES 1991

Jeunes gens
Jeunes filles
Fin scolarité 1991

La coiffure: un métier artistique
La coiffure: un métier de mode
La coiffure: un métier d'avenir
La coiffure: un métier de création

Nous offrons une excellente formation. Stage d'orientation possible.

Offres à: **JUMBO COIFFURE** Centre commercial
☎ 039/26 63 63 2300 La Chaux-de-Fonds
28-012021

DES RAYONNAGES A DES PRIX SURPRENANTS

Offre exceptionnelle

Unité de base Unité annexe

Charge utile par rayon: 150 kg

Prix net Fr. 140.- **Prix net Fr. 100.-**

Autres dimensions à disposition

Allemand frères sa Agencements Industriels
138, rte de Soleure 2501 Bienne
Tél. 032/413044 Fax 032/424678

● offres d'emploi

Atelier d'horlogerie MAXIME PARATTE - TRAMELAN

Entreprise spécialisée dans la production de mouvements mécaniques haut de gamme.

Nous engageons, pour répondre au développement des commandes un

horloger retoucheur

qui pourra éventuellement être formé sur la retouche de mouvements en vue de l'obtention de bulletins de marche.

Nous offrons:

- place stable;
- traitement selon qualification;
- prestations d'une entreprise moderne;
- horaire libre.

Faire offres à:
Maxime Paratte, atelier d'horlogerie, Grand-Rue 176, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 42 43.

06-049826

HOTEL **Beaulac** P facilité

**VUE PANORAMIQUE
TERRASSES SUR L'EAU**

NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 88 22

4 étoiles, au bord du lac, engage immédiatement ou pour date à convenir

- **sous-chef**
- **cuisinier**

Suisses ou permis valables avec CFC, désirant travailler dans une ambiance jeune et professionnelle.

Téléphoner ou adresser vos offres à:
M. FABIEN CHETELAT, case postale, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/25 88 22.

87-1250

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour une entreprise de la ville:

un dépanneur

(à l'interne) pour des travaux d'entretien et des réparations de citernes, pompes, tuyauteries, etc.

Une personne ayant un CFC ou une très grande expérience dans la:

serrurerie ou ferblanterie/sanitaire ou mécanique d'entretien

avec quelques bases en électricité, conviendrait très bien pour ce poste.

Les candidats ayant un permis de travail valable peuvent passer à notre agence pour de plus amples renseignements.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Johnson Electric sa

cherche un(e)

dessinateur(trice) technique à temps partiel

- formation ET ou équivalente;
- connaissances de CAD et d'anglais seraient appréciées;
- capacités de travailler de manière responsable et indépendante souhaitée;
- horaire environ 50% à discuter.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Faire offre manuscrite à:
**JOHNSON ELECTRIC S.A.,
département personnel, Progrès 125,
2300 La Chaux-de-Fonds.**

30 ans d'excellence dans les micromoteurs

91-786

Publicité intensive, Publicité par annonces

FOOTBALL

Les nouvelles dates

Lugano recevra le LS jeudi soir

Si les conditions le permettent, le programme du championnat suisse de ligue nationale devrait être rattrapé avant dimanche prochain, date de la dernière journée du tour préliminaire.

En effet, la rencontre de LNA Lugano-Lausanne a été fixée à jeudi (coup d'envoi 20 h). Par ailleurs, en LNB, Bellinzzone est appelé à jouer à trois reprises en cinq jours; il est vrai que, dans le groupe est, tout est déjà acquis pour ce qui concerne la participation au tour final ou au tour de relégation. C'est ainsi que Coire-Bellinzzone a été fixé au mercredi (19 h), soit à Coire, soit à Buochs, soit à Balzers, selon l'état des divers terrains, tandis que le match Bellinzzone-Chiasso se disputera vendredi (17 h 30).

Le programme de la semaine: **LNA. Jeudi, 13 décembre, 20 h:** Lugano-Lausanne. **Dimanche, 16 décembre, 14 h 30:** Grasshoppers-Lugano, Lausanne-Aarau, Lucerne-Young Boys, Neuchâtel Xamax-Sion, Saint-Gall-Zürich, Wettinge-Servette.

LNB. Groupe ouest. Dimanche 16 décembre, 14 h 30: Bulle-UGS, Berthoud-Old Boys, CS Chênos-Fribourg, Etoile Carouge-Malley, Granges-Montreux, Yverdon-La Chaux-de-Fonds. **Groupe est. Mercredi, 12 décembre, 19 h:** Coire-Bellinzzone (à Coire, Buochs ou Balzers). **Vendredi, 14 décembre, 17h30:** Bellinzzone-Chiasso. **Dimanche, 16 décembre, 14 h 30:** Bâle-Schaffhouse, Chiasso-Coire, Bellinzzone-Glaris, Kriens-SC Zoug, Winterthur-Emmenbrücke. (si)

Avantage aux Danois Deux matches ce soir en Coupe UEFA

De l'avis même de l'entraîneur Jürgen Gelsdorf, seul un miracle peut ouvrir la voie des quarts de finale de la Coupe UEFA au Bayer Leverkusen, qui reçoit Brøndby ce mardi en match retour. A Copenhague, les Danois s'imposent 3-0 après avoir mené la partie tambour battant. Déjà au premier tour, les pouillains de Morten Olsen avaient éliminé une équipe allemande, Eintracht Francfort.

Une seconde rencontre des huitièmes de finale est programmée ce mardi 11 décembre. Au stade Louis II de la Principauté monégasque, l'AS Monaco reçoit Torpedo Moscou. Au match aller, les Soviétiques, plus vifs et plus incisifs, avaient laissé passer l'occasion de créer un écart confortable. Leur avantage de 2-1 apparaît bien fragile. Ils risquent surtout de manquer de rythme, faute de compétition.

Le programme des matches retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, aujourd'hui à 20 h 15: Bayer Leverkusen-Brøndby IF (aller 0-3). **20 h 30:** AS Monaco-Torpedo Moscou (1-2). **Demain à 16 h 30:** Bologne-Admira-Wacker (0-3). **17 h :** Partizan Belgrade-Inter de Milan (0-3). **20 h 15:** Borussia Dortmund-Anderlecht (0-1). **20 h 30:** Atalanta Bergame-FC Cologne (1-1). **20 h 45:** Bordeaux-AS Rome (0-5). **21 h 30:** Sporting Lisbonne-Vitesse Arnhem (2-0). (si)

L'écho du week-end

LE NOËL DES JUNIORS

Ce sont quelque 200 juniors de la ville qui se sont retrouvés dimanche au Pavillon des Sports pour fêter Noël à leur façon. Tout au long de la journée, les diverses catégories d'âge se sont affrontées dans ce tournoi où les équipes habituelles étaient mélangées. C'est sous les yeux de la première équipe du FCC que les premiers matches se sont déroulés le matin, puis l'après-midi les juniors rendirent la pareille à leurs aînés à l'occasion du match La Chaux-de-Fonds - Bulle. C'est ça la solidarité entre sportifs! (Imp)

CAUSE TOUJOURS

Discours... discours... et rediscours. La célébrité des politiciens fait qu'ils sont aussi invités lors de réunions sportives. L'assemblée de l'Union cycliste suisse qui s'est tenue à Courrendlin samedi en est la forme type.

Les délégués des Associations romandes et tessinoises qui étaient venus là pour débattre des choses du cyclisme se sont trouvés dans un autre monde. Le ministre X, le président de commune Y, le représentant du groupement Z sont montés à la tribune au grand dam des délégués.

Alors qu'on s'étonne que le nombre de membres actifs de l'UCS s'est réduit de moitié en dix ans, on doit se poser la question de savoir si l'assemblée générale annuelle est une tribune pour hommes politiques. Avec de tels procédés, les délégués diminueront eux aussi de moitié. Seule solution au problème, inverser les rôles pour faire entrer les sportifs dans l'arène politique.

L'PROGRÈS

Courrendlin avait admirablement bien organisé l'assemblée de l'UCS samedi. A l'heure de l'apéritif, la tête de moine et les amuse-gueules offerts faisaient bonne figure agrémentés d'un délicieux vin blanc ou rouge selon les goûts.

Au vu des giroules qui servaient à racler les fameuses têtes de moines, l'un des délégués, assurément jurassien, a refusé tout net d'en manger la moindre «morce». Pour ajouter sur un ton péremptoire: «L'progrès c'est bien beau, mais ça n'avaut pas la coutume, moi j'racle avec mon couteau!»

VAS Y PAPY!

Sans parodier la célèbre chanson des Frères Jacques, on serait enclin à le faire avec celle de l'une de leurs chansons à la gloire des coureurs du Tour de France.

Pour ouvrir sa séance, l'UCS avait invité son plus «jeune» membre, Edouard Sauvageot. Plein de verdeur et de fraîcheur, il a tressé les louanges du vélo, sa grande passion.

Mémoire vivante, il a assisté au Tour de France... 1905. C'est déjà un exploit en soi, même si actuellement il avoue... 97 printemps.

LE SAVIEZ-VOUS?

Courrendlin, charmant village de la vallée de Delémont, est l'un des premiers sites de Suisse à posséder une piste de bicross. C'est du moins ce que le maire de l'endroit a affirmé. Plus modeste qu'à La Chaux-de-Fonds, aucun membre de la localité n'a encore décroché de titre de champion suisse dans cette discipline. Peut-être qu'à l'avenir...

WEYERMANNSHAUS

Weyermannshaus. C'est quoi, c'est quoi? Ne cherchez pas, c'est un faubourg de Berne où se trouve la patinoire - à ciel ouvert - qui est le fief de l'équipe de Rot Blau. Si ça chauffait sur la glace et que le HC La Chaux-de-Fonds faisait des étincelles, la chaleur n'imprégnait pas les quelque 200 personnes venues assister à cette rencontre.



Fêter Noël à sa façon: c'était le cas du groupement juniors de football de la ville de La Chaux-de-Fonds, dimanche, au Pavillon des Sports.

Dans un esprit «altruiste», le caissier de la patinoire a même déclaré qu'il ne vendrait plus de billets pour les prochaines rencontres, mais qu'il louerait cache-nez et grosses mitaines...

EN CARAFE

Quel souci pour le responsable du matériel du HC La Chaux-de-Fonds samedi à Berne. Pensez donc, il avait perdu quelque chose et cherchait comme une âme en peine aux abords de la patinoire Weyermannshaus. En fait, la chose était simplement l'un des joueurs du HC La Chaux-de-Fonds, victime d'une panne de voiture et qui n'arrivait pas.

On se fait du mouron pour son matériel, mais malgré tout, l'homme passe avant tout, n'est-ce pas? (ga)

ON VEUT DU HOCKEY

Si la partie entre Tramelan et Saint-Imier fut intense, il y eut tout de même quelques temps morts dus à d'interminables palabres entre les arbitres et les capitaines des deux équipes. Ces palabres faillirent d'ailleurs s'éterniser. A tel point que le public commença à scander: «On veut du hockey, on veut...». Heureusement, par la suite, les spectateurs en eurent pour leur argent.

BAGARRE ENTRE SUPPORTERS

Si sur la glace les esprits étaient passablement échauffés, il n'en allait pas autrement parmi les supporters des deux équipes qui en vinrent même aux mains. Quand on vous disait qu'il avait été très chaud ce derby.

CORRECT, MAIS...

Très engagé, ce match fut pourtant assez correct même si l'entraîneur imérien Ionescu se plaignait de l'état d'esprit affiché par certains Tramelots. L'imérien Jakob, blessé une première fois au nez lors du tiers initial, corroborera certainement les propos de son mentor, qui dut ressortir à la 30e minute le nez en sang. De rage, il cassa même sa canne sur la bande et écopa de 10 minutes de pénalité. Un geste qu'il regrettait une fois le match terminé. «Je n'aurais pas dû réagir ainsi», reconnaissait-il. (jc)

SPORT MIXTE?

L'homme et la femme sont égaux en droit, stipule sentencieusement l'article 4 de notre Constitution fédérale. Dès lors, cela doit aussi s'appliquer en football, a pensé le chef de presse du FC Aarau lorsqu'il a rempli la sacro-sainte feuille des «Mannschaftsaufstellungen». En effet, selon ce document digne de foi, le numéro 11 à NE Xamax était porté par

une certaine Frédérique Chasot...

SI CE N'EST TOI...

C'est donc ton frère! Le proverbe a connu une nouvelle application au Brügglifeld. En effet, la feuille de match annonçait Ronald Rothenbühler comme numéro 2 de Xamax, alors qu'il s'agissait de son frère Régis.

COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Le FC Aarau est sponsorisé par une célèbre marque de photocopies. La même firme figure également sur les maillots autrement plus prestigieux d'Aston Villa! Ce que l'on peut dire sans risque de se tromper, c'est que la copie (Aarau) n'a de loin pas la qualité de l'original...

HEJA HEJA!

Parmi ses étrangers, Aarau emploie un Finlandais en la personne de Lipponen. Dimanche, à chaque fois qu'il touchait la balle (assez rarement il est vrai), un énergumène dans la tribune ne pouvait s'empêcher de crier «Heja Heja!». Pourtant, on ne se trouvait ni à Lahti, ni à Holmenkollen. Et Boris Acquadro non plus n'était pas là...

JONZIER A ENCORE FRAPPÉ

Samedi soir, lors de «Fans de sport», on a eu droit à la retransmission «live» de la finale du Supercross de Genève. Mieux, c'est l'inénarrable Bernard Jonzier qui officiait au micro avec son enthousiasme légendaire. Et s'il n'a pas asséné trop de «posséder», il a quand même eu le temps d'inventer un nouveau mot, lorsqu'il a dit que la course durerait une «treizaine» de minutes!

DIABLES ROUGES

Lors de la rencontre Le Locle-Moutier, alors que les Loclois s'abîmaient en seconde période, un supporter a soudainement hurlé à leur intention: «Allez les diables rouges». Cela ne les a pas vraiment aidés, mais cela a au moins eu le mérite de faire rire l'assistance. Car le jeu des Loclois n'avait vraiment rien de diabolique!

REMEMBER TROTTIER

Le public loclois n'a pas ménagé ses critiques envers les choix tactiques de Jimmy Gailard. «Ils ont foutu dehors Trotter pour moins que ça», affirmait même un spectateur en faisant allusion aux remous passés du HCC...

PAS DE SECRET

Dans le programme du match de basket entre le BBCC et Femina Lausanne, les Chaux-de-Fonnières ont eu l'heureuse idée de se présenter aux lecteurs. Samedi, on pouvait en

bons arrêts qu'il a encaissé de buts durant tout le championnat».

Quelle sale langue... (gs)

BRAVO LES FILLES

Les filles du HCC ont réussi une superbe performance dimanche soir aux Mélèzes en s'imposant 6-3 (2-2 1-1 3-0) face à Lausanne. Une victoire qui réjouit tous les supporters du club chaud-de-fonnier. (Imp)

UN RÊVE BRISÉ

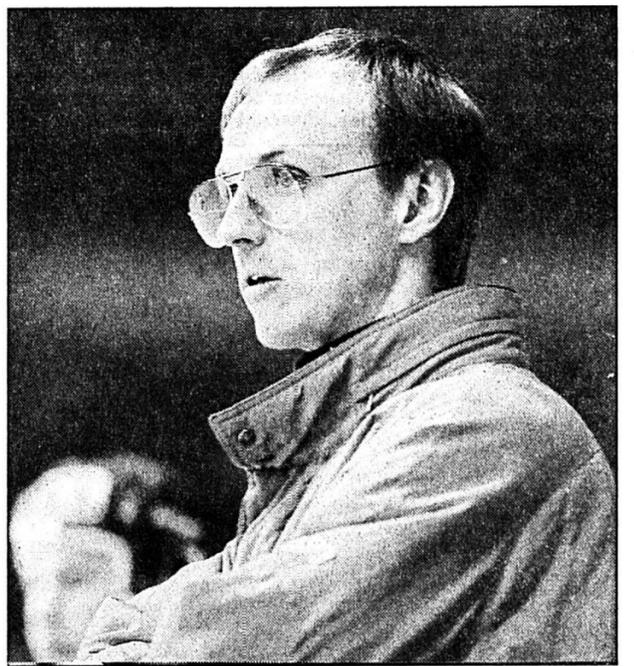
Jean Martinet, le légendaire président de FR Gottéron, a vu son rêve brisé par ses pairs qui ont repoussé à une très large majorité l'introduction d'un troisième étranger dans le championnat suisse. Dès lors, Kamensky ne rejoindra pas ses camarades Bykov et Khomutov à Saint-Léonard. Pourtant, le boss fribourgeois croyait bien avoir partie gagnée: «L'assemblée de la Ligue soviétique qui se tiendra prochainement modifiera quelques points de ses statuts. Ainsi, ce ne sera plus l'âge qui sera déterminant dans l'optique d'un transfert à l'étranger, mais le palmarès. Inutile de dire que Kamensky, âgé de 24 ans, remplit toutes les conditions» commentait Jean Martinet. Et de reprendre, fort mari: «Comme il ne voudra pas attendre, il ira probablement à Québec».

VIVE LA SUISSE!

Bykov et Khomutov n'ont donc pas joué contre la Suisse en finale du Tournoi des quatre nations. Ils étaient en revanche à Berne et y ont apprécié à leur juste valeur les «wurst» et le ballon de rouge. Comme quoi ils se font parfaitement à notre pays.

SOULAGÉ

Limogé récemment de Bienne, Björn Kinding n'en a pas moins suivi les deux matches de l'équipe nationale. C'est donc dire que sa passion pour le hockey est restée intacte. «Je me sens soulagé» assurait le Suédois, le visage illuminé d'un large sourire. Et de préciser ne rien savoir encore de son avenir. «Si je retrouve une équipe en Suisse, je resterai. Sinon, je retournerai en Suède.» (jfb)



Björn Kinding: il se sent soulagé... (Widler)

GAINS		Sport-Toto	
Loterie suisse à numéros		1 x 13	Fr. 279.115,10
1 x 5+cpl	Fr. 441.850,90	9 x 12	Fr. 10.311,20
125 x 5	Fr. 8.285,70	191 x 11	Fr. 485,90
6.005 x 4	Fr. 50,—	2.245 x 10	Fr. 41,30
117.497 x 3	Fr. 6,—		
Joker		Toto-X	
1 x 6	Fr. 193.472,—	2 x 6	Fr. 18.130,70
9 x 5	Fr. 10.000,—	4 x 5+cpl	Fr. 987,50
43 x 4	Fr. 1.000,—	92 x 5	Fr. 214,70
404 x 3	Fr. 100,—	2.404 x 4	Fr. 8,20
3.592 x 2	Fr. 10,—	22.747 x 3	Fr. 3,—

Ça baigne au BBCC

En déplacement à la Tour-de-Peilz, l'équipe masculine du BBCC a conforté sa première place au classement du groupe 2 de première ligue en s'imposant très largement (82-45). Voilà qui permet aux Chaux-de-fonniers d'envisager sérieusement une participation au tour final. En tout cas, pour l'instant, ça baigne au BBCC.

► 11

SPORT

Impar

Très chouettes les Soviets

L'URSS a offert un spectacle de qualité à Moutier

● MOUTIER renforcé - URSS «sélection» 9-12 (1-1 3-3 5-8)

Auraient-ils seulement osé l'imaginer dans leurs rêves les plus fous? Certainement pas et pourtant c'est bel et bien l'équipe nationale d'URSS, championne du monde en titre, que les hockeyeurs prévôtois ont trouvée sur leur chemin hier soir. Les flacons ont certes été quelque peu mélangés car il faut bien comparer ce qui est comparable, mais il n'en demeure pas moins que les joueurs de Constantin Dumitras ont vécu hier soir une soirée inoubliable.

Diable, croiser les cannes avec des éléments de la valeur de Kamensky, Nemtchinov ou encore Bijakin est un événement qui n'arrive certainement pas tous les jours à un valeureux hockeyeur de première ligue.

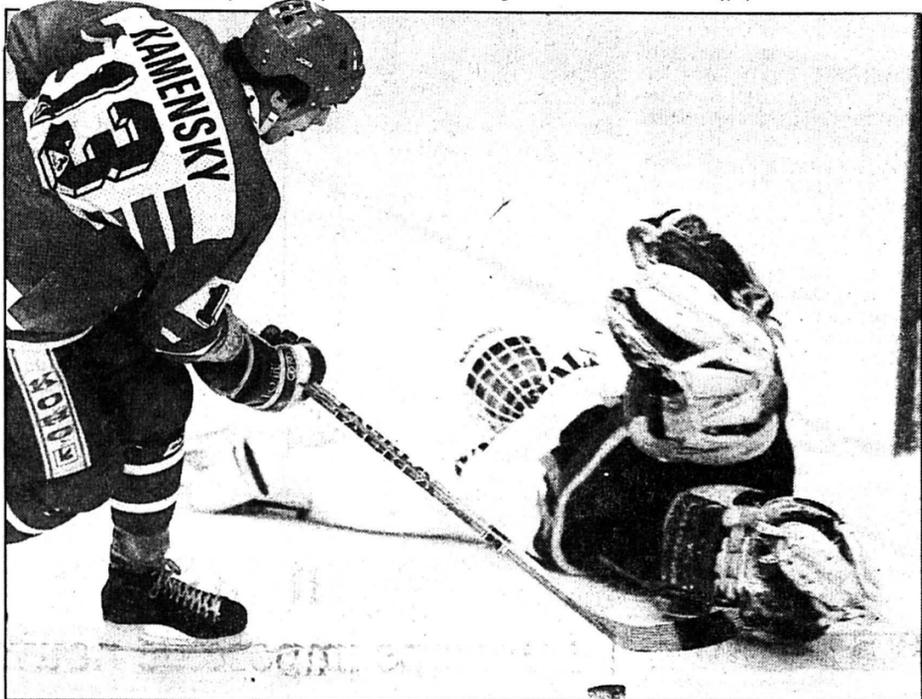
Si les joueurs prévôtois ont vécu un moment mémorable, les spectateurs ont pu quant à eux assister à un spectacle d'un niveau tout à fait inhabituel, car le hockey sur glace pratiqué par les maîtres soviétiques n'a que bien peu de points communs avec celui qu'il nous est donné de voir, même au plus haut niveau, sur les patinoires helvétiques. Il s'agit bel et bien là d'un tout autre sport.

Un spectacle comme celui-ci ne se décrit pas, il se vit intensément et avec passion. Certes, les joueurs de Victor Tikhonov n'ont jamais réellement forcé leurs talents, mais il n'en demeure pas moins qu'ils nous ont offert quelques actions qui valaient à coup sûr le

déplacement. Nous nous en voudrions de conclure sans donner un grand coup de chapeau aux champions du monde qui ont accepté de venir jouer à Moutier pour une bouchée de pain presque. La disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de la soi-

rée et surtout à la fin de la rencontre où, à l'image de Valéry Kamensky, ils ont signé des autographes à tour de bras, en dit long sur l'état d'esprit qui anime ces joueurs hors du commun.

Vraiment très chouettes les Soviets! (ys)



A l'image de son équipe, Kamensky a joué le jeu à Moutier.

(ASL)

Vingt-deux!

Le championnat reprend ses droits

Après la courte pause réservée à l'équipe nationale, le championnat reprendra ses droits dès ce soir. Au menu, une vingt-deuxième ronde d'ores et déjà amputée de ce qui aurait constitué l'une de ses têtes d'affiche, Ambri - Berne. En raison du danger d'avalanche, les conditions de sécurité ne sont plus remplies dans la région du Gothard. Dès lors, la rencontre a été sagement reportée.

Tous les regards ou presque seront tournés vers Saint-Léonard où Lugano tentera d'effacer le cuisant revers - 7-2 - essuyé récemment sur cette même glace.

Bienne pour sa part effectuera sa première sortie sous les ordres de son nouveau druide Dick Decloe. Depuis son arrivée au Stade de glace, le Canadien a sensiblement modifié les habitudes. Partant, un succès à Olten peut raisonnablement être envisagé pour une équipe qui, en croire certaines indiscretions, a retrouvé la joie de jouer.

Pour le surplus, la soirée sera marquée par un affrontement lourd de conséquences à Zoug, entre les gens du lieu et Zurich. A noter que la famille du Canadien Laurence a quitté la ville, ne s'estimant plus en sécurité suite aux menaces de mort proférées selon toute vraisemblance par des supporters zurichois. Triste, mais hélas réel.

En LNB, Ajoie se déplace à Lyss. Les Jurassiens accusent trois longueurs de retard sur leurs hôtes qui occupent actuellement la cinquième place dans la hiérarchie. En cas de revers, les Ajoulots devront se résoudre à lutter pour leur maintien dans la catégorie. Avec tout ce que cela sous-entend... (jfb)

A l'affiche

LNA
Ce soir
20.00 FR Gottéron - Lugano
Kloten - Sierre
Olten - Bienne
Zoug - Zurich
Ambri - Berne (renvoyé à jeudi)

CLASSEMENT

1. Berne	21 17 3	1 109- 47 37
2. Lugano	20 13 3	4 99- 57 29
3. Kloten	20 12 2	6 103- 74 26
4. FR Gottéron	21 12 1	8 89- 81 25
5. Bienne	21 8 6	7 101- 96 22
6. Ambri	21 10 1	10 90-102 21
7. Olten	21 7 0	14 68-101 14
8. CP Zurich	21 4 4	13 75-104 12
9. Zoug	21 4 4	13 88-118 12
10. Sierre	21 3 4	14 77-119 10

LNB
Ce soir
20.00 Langnau - Coire
Lausanne Herisau
Lyss - Ajoie
Martigny - Bülach
Rapperswil - GE Servette

CLASSEMENT

1. Lausanne	21 13 2	6 123-103 28
2. Coire	21 12 2	7 135- 95 26
3. Rapperswil	21 11 4	6 89- 79 26
4. Herisau	21 10 5	6 104- 77 25
5. Lyss	21 10 4	7 93-105 24
6. Bülach	21 9 3	9 109- 96 21
7. Ajoie	21 9 3	9 87- 98 21
8. Martigny	21 8 4	9 91- 93 20
9. Langnau	21 6 1	14 87-114 13
10. GE Servette	21 1 4	16 63-121 6

● Ce soir, à 20 h 30, à la patinoire des Mâlèzes, demi-finale de la Coupe neuchâteloise entre Star La Chaux-de-Fonds et Uni Neuchâtel.

FOOTBALL

Cesena: l'efficace trappe de la troupe à «Trap»

Parma: Turkyilmaz s'offre une nouvelle gâterie

A Turin, une météorologie assassine a donné lieu au renvoi du 200e derby piémontais Torino-Juventus. L'hiver ayant fait usage de son arme blanche, la rencontre fut ajournée à hier.

Nul prévisible à Torino, où l'arbitre Coppetelli expulsa Bresciani (T) et Julio Cesar (J) à l'approche de la demi-heure. Dès cet instant, le match gagna en vivacité et, consécutivement à un centre botté par

les soins de Martin Vazquez, Policano (24e), ouvrait la marque en plaçant au bon endroit une sphère renvoyée par un montant. Insistante, la Juventus arrachait le match nul à la 77e par Baggio, dont le coup franc ne laissa aucune chance à Tancredi.

DÉSOLATION À GÈNES

Conditions exécrables à Gènes, où les trombes d'eau ont invité les joueurs de la Sampdoria et de l'AS Roma à la pratique de la pêche, plutôt qu'à celle du football. Rencontre qui sera rejouée le 23 janvier.

L'annulation des deux confrontations précitées (malgré l'ajournement de 24 heures de Torino-Juventus), a déclenché de vives polémiques relatives à la récente réfection des stades turinois et génois dans l'optique du «Mondiale». Une inquiétante et précoce détérioration qui concerne également San Siro. Trois pelouses initialement qualifiées de références sur le plan de l'assainissement, subitement transformées en places de jeux pour canards possédant des dons d'équilibriste.

Enfin, pour motifs «intercontinentaux», l'AC Milan a forcé les Pisans à taper le carton en famille. Victorieux de l'Olimpia Asuncion, les Lombards récupéreront ce face-à-face en date du 23 janvier.

L'INTER SE DÉCHAÎNE

Les 7'000 (!) tifosi accompagnant l'Inter ont pleinement savouré leur déplacement. Opposée au fébrile Cesena, la

trappe de l'entraîneur Trapattoni s'est refermée à cinq reprises. D'une part onze Adriatiques voués à l'interprétation de cantiques funèbres, de l'autre, autant d'adeptes du vaudeville bien ficelé. Deux mondes. L'état de santé des Milanais est plus que satisfaisant. Diantre, Coupe européenne et championnat ont rapporté sept victoires et un nul pour huit exhibitions consécutives. Réussites de Klinsmann, Matthäus, Serena, Pizzi et autogol de Barcella. Ciocci raccourcit les distances.

TURKYILMAZ FRAPPE À NOUVEAU

Turkyilmaz s'est offert une nouvelle gâterie sur la pelouse de Parma. Bien que dominé sur l'ensemble de la partie, Bologna a rejoint son adversaire par l'intermédiaire de l'international suisse à la 88e minute. L'entraîneur Radice n'a pas tari d'éloges à l'encontre de «Kubi», qu'il considère comme intelligent, sérieux et travailleur. Eh oui, Messieurs les dirigeants genevois.

Expulsion du gardien parmesan Taffarel et de Lorenzo (B) entré... 10 secondes auparavant. On ne sait pas s'il a touché sa prime de match.

Résultat nul et vierge à Bergamo, où l'Atalanta a constamment dirigé la manœuvre face à Napoli. Superbe prestation du gardien parthénopéen Galli.

A l'Olimpico de Rome, Lazio et Genoa partagent l'enjeu sur un terrain où les palmes furent de rigueur. Réussites «aquatiques» de Riedle et Ruotolo.

Bari atteint son objectif à l'extérieur. Opposés à la Fiorentina, les visiteurs ont pris l'avantage par Joao Paulo, avant que Buso n'installe la parité.

Succès de Lecce au détriment de Cagliari. Expulsion du portier sarda Ielpo (intervention grossière). Buts de Marino et Viridis.

12e journée, 16 buts inscrits dont 5 par les joueurs étrangers.

Buteurs: Baggio (Juventus, 7), Ciocci (Cesena, 7), Matthäus (Inter, 7), Melli (Parma, 7) et Piovaneli (Pisa, 7); Joao Paulo (Bari, 6), Klinsmann et Serena (Inter, 6).

Prochaines rencontres dimanche 16 décembre: Bari-Sampdoria, Bologna-Lecce, Genoa-Cesena, Inter-Fiorentina, Juventus-Cagliari, Napoli-Lazio, Parma-Atalanta, Pisa-Torino, AS Roma-AC Milan. Claudio Cussigh

Match en retard de la 12e journée: AC Torino - Juventus 1-1.

CLASSEMENT

1. Inter Milan	12 8 2	2 26-15 18
2. Juventus	12 6 5	1 18- 9 17
3. Sampdoria	11 6 4	1 17- 7 16
4. AC Milan	11 6 3	2 12- 6 15
5. Parma	12 5 4	3 16-12 14
6. AC Torino	12 4 5	3 13-10 13
7. Lazio Roma	12 2 9	1 11- 9 13
8. Genoa	12 3 7	2 11-11 13
9. Atalanta	12 3 6	3 12-15 12
10. AS Roma	11 5 1	5 19-16 11
11. Bari	12 3 5	4 15-16 11
12. Napoli	12 3 5	4 10-13 11
13. Lecce	12 3 4	5 11-10 10
14. Pisa	11 4 1	6 15-21 9
15. Fiorentina	12 2 5	5 15-17 9
16. Cesena	12 2 4	6 13-22 8
17. Bologna	12 2 3	7 9-15 7
18. Cagliari	12 1 3	8 5-17 5



Lotthar Matthäus et l'Inter ont pris au goût au succès. (Lafargue)

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds

Tous en chœur

17

Le Locle

Gros projet

18

Neuchâtel

Trafiquants écroués

20

Jura bernois

Toute la lumière svp!

23

Jura

Remèdes envisagés

24

Le circuit de Lignières à un tournant

Une assurance intéressée par l'organisation de cours

L'utilisation du circuit de Lignières pour des cours de formation et de perfectionnement intéresse la Zurich-Assurances qui a pris contact avec le propriétaire du Centre de pilotage, Franco Wipf. Mais la vente du circuit n'a pas été discutée et M. Wipf tient à garder cet espace pour les amateurs de sport automobile.

L'avenir du Centre de pilotage de Lignières est actuellement dans le flou le plus total. La convention qui lie son propriétaire à l'Etat et la commune a été dénoncée pour le 31 décembre prochain et aucun projet n'a été élaboré, aucun rendez-vous n'a été fixé pour définir les termes d'une nouvelle convention.

Depuis quelque temps, deux bruits courent sur le circuit: l'un est exact, l'autre est faux. Il est vrai que la Zurich-Assurances s'intéresse au Centre de pilotage, mais Franco Wipf n'a pas l'intention de vendre, comme on le dit par ailleurs.

Déjà engagée avec Jacques Cornu dans le Zurich Moto Training pour former des moniteurs de conduite à moto, les dirigeants cherchent un ou des

emplacements aptes à l'organisation de cours de formation et de perfectionnement pour automobilistes également. Or, Lignières possède l'unique circuit de Suisse, une singularité qui a engagé une équipe de FR3 à faire, hier, un reportage sur place. Elle y a trouvé les conditions idéales pour un cours sur route glissante...

Pour Franco Wipf, le maintien de l'aspect «compétition» du circuit est primordial. Où donc iraient s'entraîner les pilotes suisses qui font toujours bonne figure dans les courses? Par ailleurs, le propriétaire du Centre de pilotage estime que les automobilistes doivent avoir un endroit pour se perfectionner, voire se défouler. Chacun peut y accéder à condition de réserver son heure, comme on le fait dans la pratique d'autres sports.

A la tête du circuit depuis 25 ans (l'inauguration a eu lieu il y a 30 ans), Franco Wipf ne va pas jusqu'à prétendre qu'il ne vendra jamais, mais il souhaiterait plutôt une collaboration avec la Zurich-Assurances, retardée dans ses tractations par un changement à la direction, si

bien qu'aucune offre particulière n'a encore été présentée.

Une collaboration est déjà établie avec le Service cantonal des automobiles qui assure la formation continue de ses experts à Lignières. Une autre concerne les corps de police genevois et vaudois qui y organisent des cours de conduite sur motos et voitures.

Mais les intérêts des utilisateurs du circuit divergent énormément avec les signataires d'une pétition qui a circulé sur le Plateau de Diesse. Pour les pétitionnaires, la suppression des courses et des entraînements sur véhicules spéciaux serait notamment un bienfait.

Ces courses se déroulent sur cinq mois de l'année, durant cinq week-end et dix samedis. Lors des mesures qui ont été pratiquées tout au long de ces dernières années, les décibels n'ont jamais dépassé les normes autorisées par la loi dans le voisinage des habitations, relève M. Wipf. Mais il est vrai que dans un environnement aussi paisible la qualité du bruit prend une tout autre dimension qu'aux abords d'une grande cité. A.T.



Un cours s'impose pour acquérir la maîtrise de la conduite sur neige ou route mouillée et le circuit de Lignières est unique en Suisse. (Comtesse)

Chaque jour une fenêtre s'éclaire

Calendrier de l'Avent dans un quartier loclois

Chaque soir dès 17 h, et ce depuis le 1er décembre, une nouvelle fenêtre s'illumine dans des immeubles bordant le long de la Grande-Rue ou des rues du Crêt-Vaillant et des Reçues. Mais pas n'importe quelles fenêtres.

Derrière toutes celles qui s'éclairent et s'éclaireront jusqu'à la veille de Noël sont accrochées des décorations diverses qui font référence à cette fête.

A l'image de ce qui se fait déjà dans quelques localités, les habitants de ce quartier ont ainsi

voulu marquer cette période de l'Avent et ouvrir quotidiennement une fenêtre du calendrier à l'image de ce que les gosses font sur leur petit calendrier accroché dans leur chambre.

Les sujets et thèmes, comme les matériaux ont été laissés à l'imagination et à la créativité de tous les habitants participants. D'où un résultat ravissant, haut en couleurs qui incite les gosses du coin à chaque soir parcourir ces rues pour découvrir la création du jour.

(Texte et photo jcp)



Les gymnases s'emballent

L'Europe impose de nouvelles pratiques

Les gymnases ont pris le mors aux dents... Un constat de Jean-Jacques Cléménçon, directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel. Il a présidé durant trois ans la Conférence des directeurs de gymnases suisses.

Le programme d'enseignement du gymnase dépend du canton. Mais vise à l'obtention d'un titre reconnu par la Confédération, soit la maturité fédérale. D'où le respect nécessaire de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance des maturités. Jean-Jacques Cléménçon, directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel, commente: «J'ai pris la présidence au moment où la Confédération venait d'adopter une révision partielle de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance des maturités. Je la quitte au moment où le président de la Confédération annonce la révision totale de cette ordonnance. Une accélération considérable a eu lieu durant ces trois ans...»

La révision partielle de 1986 a amené en 1987 de nouvelles branches: informatique, sport, introduction à toutes les cultures des régions linguistiques de Suisse... Une démarche

qui relève d'un souci capital d'identité, de valeurs à défendre. Positive mais difficile à inscrire dans un horaire déjà surchargé. Un premier colloque a été organisé à Coire en 1988 sur l'identité culturelle de la Suisse.

LA CHARNIÈRE OÙ ÇA GRINCE

«Au fur et à mesure qu'on avance, la problématique européenne nous interroge», commente Jean-Jacques Cléménçon. «Sur notre identité et sur les valeurs que nous voulons défendre. Et par le problème technique de la reconnaissance des diplômes universitaires, donc d'immatriculation à l'université... Le gymnase se situe à la charnière, là où ça grince... Si le problème est mal résolu, c'est l'université qui sera mise en cause derrière. Dans cet esprit, la Conférence des directeurs de gymnases travaille avec un comité spécial de la Conférence des chefs de département de l'Instruction publique pour la création d'un nouveau plan d'études cadre pour les écoles de maturité (PECMAT). Elle a noué le dialogue avec la Conférence des recteurs des universi-

tés sur la délicate question de l'établissement ou non de programmes de référence dans différentes disciplines.» Les modifications des valeurs - famille, loisirs, communication... - influencent la forme et le contenu de l'éducation. «La modification des valeurs dans un monde en mutation»: thème du colloque de 1989, à Appenzell.

UNE BRÈCHE

L'Europe impose de nouvelles pratiques au niveau de la reconnaissance des diplômes. Qui passe par une meilleure reconnaissance des titres à l'intérieur de la Suisse même. Premier pas, en décembre 1989, la Conférence universitaire romande a ouvert une brèche dans le monopole du gymnase. Elle a élargi la liste des titres permettant l'immatriculation à l'université. «L'Europe et la mobilité des étudiants»: thème du dernier colloque sous la présidence de Jean-Jacques Cléménçon, à Neuchâtel, cette année. La Commission des directeurs de gymnases suisses - 145 établissements, en Suisse, au Liechtenstein, à Rome, Sao Paulo et Milan - s'implique totalement



Jean-Jacques Cléménçon, directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel, a présidé durant trois ans la Conférence des directeurs de gymnases suisses. (Comtesse)

dans les négociations et les discussions en vue de la rédaction d'une nouvelle ordonnance sur la reconnaissance des titres universitaires. Une refonte totale et pas l'ajout de nouvelles branches à un programme surchargé. On constate la volonté au niveau de la Confédération d'aller vite. Le gymnase nouveau pourrait être effectif en 1995, estime Jean-Jacques Cléménçon. AO

REGARD

A l'approche de la fin de l'année et avec le retour de la neige, il est d'autres «averses» qui se chargent de «dessiver» le simple citoyen. Celle par exemple des bulletins de versements qui se mettent à «fleurir» dans les boîtes aux lettres. Rien de plus normal: entre les échéances fiscales, les taxes, les assurances et autres «dououreuses» diverses, il n'y a pas vraiment de quoi s'étonner. Même si le montant final de l'impromptue floraison hivernale a parfois de quoi donner le vertige...

Au beau milieu de cette «marée verte et bleue», il est aussi quelques bordereaux qui font eux appel à l'esprit de solidarité de leurs destinataires. Ceux des

Charité et... charité

collectes d'organismes de bienfaisance dûment autorisées par le Département de police de l'Etat. La saison de l'Avent, il est vrai, se prête particulièrement bien aux élans de la bourse et du cœur.

Que cela soit à travers un montant inscrit sur un bulletin vert ou dans une obole donnée à une œuvre d'entraide tenant serrée au coin d'une rue.

Mais que penser de ces autres initiatives qui consistent à faire parvenir aux gens des «appels de détresse» personnalisés qui n'ont de but de bienfaisance ou d'as-

sistance que celles de leur propre et unique auteur comme la missive reçue ces jours derniers par nombre de Neuchâtelois et émanant d'un étudiant d'outre-frontière en «difficulté financière» ou les collectes «sauvages» sur le parking d'un grand centre commercial des environs de Neuchâtel?

En fait, elles sont non seulement d'origine douteuse, mais totalement illégales. D'une part parce que pour collecter, il faut être au bénéfice d'une autorisation fournie par commune ou canton sous peine de poursuites judiciaires.

Et, d'autre part, parce que l'infrastructure d'assistance sociale individuelle existe à travers nombre d'institutions auxquelles tout individu dans le besoin peut s'adresser.

La charité n'est pas ici en cause. Il s'agit plutôt, en refusant de tomber dans le panneau de ces «collectes à l'arnaque», de ne pas donner crédit à des actions isolées qui contribuent surtout à porter tort à la cause de la solidarité et de l'entraide, particulièrement dans l'esprit de ceux qui, a posteriori, se rendent compte d'en avoir été les victimes.

Claudio PERSONENI

● Lire également en page 20

Semaine de conseils KANEBO

Du 11 au 15 décembre, une conseillère Kanebo vous présentera la ligne de soins SENSAL EXTRA PERFORMANCE.

Il s'agit de la substance naturelle B15 hautement efficace pour la peau exigeante et mûre.

Le résultat est une peau qui retrouve toute sa souplesse et sa fermeté.

Un cadeau vous sera offert à l'achat de produits SENSAL.

RAYON DE PARFUMERIE



printemps

Pour vous, le meilleur.



Livraisons à domicile



23 25 01

28-012600

Noël arrive à grands pas...

expert hits

Depuis Noël, mémorisez toutes les émissions qui vous passionnent!

449.-



Innohit SV 842 VHS

INNO-HIT

Comme cadeau de Noël ou second appareil, cet enregistreur-véhicule très confortable est un vrai "Hit" Timer 8 enreg./31 jours, arrêt sur image, recherche image avant/arrière. Commutateur enregistrement immédiat OTR, prise SCART, 32 mémoires stations. Programmation possible via la télécommande IR.

Cassettes vidéo de marque pour haute qualité d'enregistrement TDK E 240 EHG en duo-pack. **seul. 26.50**

Autres cassettes, par ex. BE 180 EQ, déjà à partir de 5.50. Un cadeau toujours apprécié!



Ideé originale: Roly-Disc pour le rangement des CD. Très pratique, à partir de **dés 19.90**



expert hits

Une idée-cadeau sensationnelle!

1990.-



JVC Camcorder GR-AX 7, VHS-C

Déposez cette VidéoMovie au pied de votre sapin et immortalisez votre fête de Noël! Vous le savez: «Fixer l'image vivante, elle est unique!» Résolution plus de 400 lignes, composeur digital 3 pages, zoom motorisé 8x, macro et nombreux autres extras. Un modèle léger et très maniable. Système. VHS.

Encore plus pratique avec étui de transport et dragonne. **89.-**



Ideés-cadeaux chez votre spécialiste Expert, tout près de chez vous.

brugger

La Chaux-de-Fonds

TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES

Expert, en Europe, les magasins spécialisés en Radio-TV-Hifi-Vidéo se distinguent par ce label.

Attractions POD JUNIOR

Luna Park en salles - Av. Léopold-Robert 105a
La Chaux-de-Fonds

Horaires - Nocturnes - Noël - Nouvel-An

NOCTURNE - Jeudi 13.12.90 - 14h00 à 21h00
Faites vos commissions, laissez-nous vos enfants!

ANNIVERSAIRE - Dimanche 16.12.90
10h00 à 19h00

½ prix - 1 année Pod Junior - Cadeau ½ prix

NOCTURNE - Jeudi 20.12.90 - 14h00 à 21h00
Faites vos commissions, laissez-nous vos enfants!

NOËL

Lundi 24.12.90 Fermé
Mardi 25.12.90 Fermé (Joyeux Noël)
Cadeau ½ prix
Mercredi 26.12.90 13h30 à 19h00

Concours offerts aux enfants

Jeudi 27.12.90 14h00 à 19h00
Vendredi 28.12.90 14h00 à 19h00
Samedi 29.12.90 14h00 à 19h00
Dimanche 30.12.90 10h00 à 19h00
Lundi 31.12.90 Fermé

NOUVEL-AN

Mardi 01.01.91 Fermé (Bonne Année)
Mercredi 02.01.91 13h30 à 19h00

Concours offerts aux enfants
SUITE - Horaire habituel

Pour les Fêtes, offrez aux enfants
UN BON-CADEAU Pod Junior
Valeur au choix

Attractions Pod Junior - ☎ 039/23 81 01

28-012612

Maison-Monsieur

au bord du Doubs

Vacances annuelles

du 9 décembre 1990 au 8 février 1991 inclus

Nous remercions notre fidèle clientèle, souhaitons à chacun de bonnes fêtes de fin d'année, et présentons nos meilleurs vœux pour 1991.

P. et M. Uebelhart

28-126457

Soumission

Des travaux sur diverses routes cantonales seront mis en soumission durant l'année 1991, au gré des besoins, dans les domaines suivants:

- revêtements (superficiels, tapis et enrobés) et renforcements routiers;
- corrections et reconstruction de routes (travaux de génie civil);
- entretien et renforcement d'ouvrages d'art (béton armé et maçonnerie);
- plantation d'arbres et arbustes en bordure des routes;
- fourniture et pose de glissières de sécurité.

Le département cantonal des Travaux publics prie les entrepreneurs désirant recevoir, tout au long de l'année 1991 les documents de soumission, de s'annoncer par écrit, en précisant les travaux qui les intéressent, auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 décembre 1990.

Le chef du département des Travaux publics:
Jean-CI. Jaggi

28-000119

Salon canin «Chez Lala»



Elisabeth et Gilbert
JACOT
Numa-Droz 74
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 63



L'affection en plus

91-45834

Samsonite Maroquinerie
Articles de voyage
Ma Boutique

Maison Wasem

NOCTURNES: ouvert

Serre 31 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 31

28-126372

Sapins de Noël

Place des Six-Pompes
La Chaux-de-Fonds

Grand choix de cimes de sapins blancs, Normann, Pungen, petits sapins en pot, sapins rouges.

Du 12 au 24 décembre
Wunderli Fleurs

28-463719

GRAND CHOIX + QUALITÉ

ZEISS SWAROVSKI
TÉLESCOPES

BAROMÈTRES
BOUSSOLES
ALTIMÈTRES
LOUPES

von gunten
OPTIQUE-HORLOGERIE
Av. Léopold-Robert 23
☎ 039/23 50 44

LUNETTES LENTILLES DE CONTACT
MAÎTRES OPTICIENS DIPLOMÉS FÉDÉRAUX
TÉLESCOPE
Dès Fr. 398.-
91-433
MICROSCOPES OLYMPUS

FUST

aux anciens prix
Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

Aspirateurs
Miele, Electrolux, Volta, Nilfisk, Hoover, Siemens, Bosch, Moulinex...

Bosch Solida 10
Aspirateur-traineau. 1100 W. Accessoires intégrés. Profitez de notre offre super-avantageuse!
Prix choc FUST
(ou paiement par acomptes) **169.-**

Siemens VS-911 blacky
Puissance 1100 W, avec filtre assurant une bonne hygiène, réglage électron. de la force d'aspiration, accessoires intégrés. Rouge.
Prix vedette FUST
(ou paiement par acomptes) **328.-**

Volta Blitz U 39
Aspirateur-balai sans fil. Toujours à portée de main, idéal comme aspirateur d'appoint, il remplace la pelle et le balai.
Prix choc FUST **69.-**

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 268865
Bienne, rue Centrale 36 032 228525
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 255151
Marin, Marin-Centre 038 334848
Réparation rapide toutes marques 021 3111301
Service de commande par téléphone 021 3123337

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
LONGINES RADO ZENITH
swatch 28-012339

gastronomie



Comestibles El Canario

Terreaux 2, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 20 90/28 61 20
POISSONNERIE - SPÉCIALITÉS
BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Assortiment de fromage espagnol de la «Mancha»

Action de la semaine

Nougat «La Fama»

Tablette 300 g **Fr. 6.65**
au lieu de Fr. 7.65

28-012613

QUINCAILLERIE
P.-A. KAUFMANN & FILS
MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56



La fin de l'année correspond avec les nettoyages d'ateliers, de locaux et de bureaux

nous avons pour vous:

- ARTICLES DE NETTOYAGE
- ASPIRATEURS POUR L'INDUSTRIE
- BROSSES, BALAIS, etc.

NOTRE DEVISE: service et qualité

28-012191

Le Centre IMC ouvre ses portes

Collaboration au-dessus du Doubs

Pour le Centre IMC neuchâtelois et jurassien, l'année 1990 a été marquée par l'installation, à la rue Jardinière 71, d'une nouvelle unité de formation et la signature d'une convention avec trois caisses-maladie françaises, ouvrant du même coup les portes du Centre à quatre ressortissants d'outre-Doubs.

Dans son rapport, le directeur, M. Jean-Claude Kohler, souligne l'accueil chaleureux aux collaborateurs du Centre IMC et aux élèves «aussi bien lors de leurs démarches pour trouver un emploi ou une place de stage que lors des stages eux-mêmes. De réelles possibilités d'intégration professionnelle existent pour nos élèves dans notre région et nous nous réjouissons». L'unité de préformation et de

formation a pris ses quartiers d'hiver à la rue Jardinière.

Après une année de fonctionnement, son responsable, M. Charles Faivre observe «une évolution très positive des jeunes travailleurs; une prise de conscience s'est opérée, ce qui facilite grandement notre action». M. Faivre souligne l'importance de la volonté de la personne handicapée à s'intégrer dans la vie active et «d'en payer le prix. La personne qui se présente pour une place de travail doit pouvoir être en mesure de proposer ce qu'elle sait faire et non pas utiliser son handicap pour rechercher un emploi».

Le Centre IMC accueillait, à la fin du mois d'août dernier, 44 élèves, 23 venant du canton de Neuchâtel, 9 du Jura, 8 de Berne

et 4 de France. De plus, une cinquantaine de personnes sont traitées médicalement en ambulatoire.

PREMIÈRE: 4 JEUNES D'OUTRE-DOUBS

Entrée en vigueur le 1er janvier 1990, la convention signée avec trois caisses-maladie françaises permet au Centre IMC d'accueillir jusqu'à huit enfants d'outre-Doubs. Pour la première volée, quatre jeunes ont pu bénéficier de cette nouvelle collaboration franco-suisse.

Si le camp d'hiver a dû être annulé, le camp d'été à Port Leucate a été un succès. Depuis plusieurs années, la Fondation G.-R. Gabus apporte un soutien financier complémentaire à l'organisation de ces camps à

l'étranger. Le nombre d'enfants en traitement au Centre IMC ne cesse d'augmenter, note le rapport du médecin. Le suivi des enfants et la nécessité d'entreprendre une physiothérapie avant l'installation de troubles moteurs irréversibles encouragent les services «à adresser les nourrissons très tôt au Centre IMC», qui sera appelé à réétudier la situation actuelle, compte tenu du manque de disponibilité pour entreprendre de nouvelles thérapies à long terme.

Côté finances, le bilan présente un total de 3,894 mios. Le compte d'exploitation accuse un excédent provisoire des charges de 2,207 mios, couvert par l'assurance-invalidité ainsi que les trois cantons de Neuchâtel, Jura et Berne. (cc)

Ecole clandestine

Le Zonta-Club à la rescousse

Le Zonta-Club du canton de Neuchâtel, un club-service qui travaille dans la même voie que ses pairs masculins (Rotary, Lion's ou Kiwanis) et est ouvert à des femmes-cadres ou ayant une profession libérale. Le club du canton de Neuchâtel compte aujourd'hui une quarantaine de membres représentant les professions les plus diverses.

Chaque année, le Zonta, en sa qualité d'organisation de service, finance des actions sur les plans international, national et régional. Les membres du club du canton ont choisi cette année, dans leur action régionale, d'aider l'Ecole clandestine de La Chaux-de-Fonds.

Cette institution, créée voici 9 ans, s'est occupée en 1989-1990 de l'accueil de 75 enfants, dont les parents séjournent clandestinement chez nous. L'école s'est

acquise une réputation par le «bouche-à-oreilles».

A l'heure actuelle, l'école s'occupe de 8 enfants et l'effort des responsables se concentre désormais essentiellement sur les adultes clandestins, saisonniers ou réfugiés. Quarante personnes suivent actuellement des cours de français l'après-midi ou le soir. Afin de soutenir cette institution, qui n'obtient aucune aide officielle le Zonta-Club du canton de Neuchâtel, a décidé d'offrir, dans le cadre de son action d'entraide de Noël, un chèque de 2500 fr.

Une petite cérémonie a marqué la remise du chèque le 28 novembre dans les locaux de l'école, rue Jaquet-Droz 16 à La Chaux-de-Fonds, une institution qui a décidé de porter désormais le nom d'«Ateliers pour enfants». (sp)

Au Tribunal de police

Lors de son audience du 1er novembre, le Tribunal de police, présidé par Mme Valentine Schaffter, assistée de Mme Elyane Augsburg, greffière, a rendu deux jugements, renvoyé une cause et la lecture de six jugements.

Une infraction LCR vaut à R. B. une amende de 20 fr. et 50 fr. de frais. Pour une infraction LCR-OCR, P. M. écope d'une amende de 150 fr. et 80 fr. de frais.

Le Tribunal a également donné lecture de quatre jugements. Une infraction LCR-OCR vaut à O. M. 120 fr. d'amende et 160

fr. de frais. Pour menaces, R. H. est condamné à 400 fr. d'amende et 140 fr. de frais. Il devra encore payer 250 fr. d'indemnité de dépens à la plaignante. Le Tribunal renonce à révoquer le sursis accordé précédemment.

Pour infraction LFSstup, F. C. est condamné à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 80 fr. de frais. Pour infraction à la loi forestière cantonale et la LF concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, P. T. écope de 250 fr. d'amende et de 50 fr. de frais. (Imp)

Tous en chœur!

L'ensemble Jubilate au Temple Farel

Le chœur Jubilate réunit toutes les qualités qui font les bonnes formations chorales. Nombre d'ensembles lui envieront son registre de ténors. Le chœur, dont le siège est à Biène, n'attendait qu'une occasion favorable pour se révéler au public des Montagnes. La rencontre, dans la tonalité de Noël, s'est faite samedi soir au Temple Farel.

Pages dans les couleurs du temps de l'Avent, de Monteverdi, Alain, Carols anglais, en début de programme, a cappella, de quoi apprécier la justesse

d'intonation, le sens du phrasé, ceci découlant de la gestique claire, de l'assurance du jeune chef Alexandre Nussbaum à la tête de l'ensemble.

Chants de circonstance, dans la tradition, «Les anges dans nos campagnes» sur fond de harpe, ont précédé l'oratorio de Noël de Camille Saint-Saëns. Partition de valeur, on n'en connaissait que le «Tollite» final, seul ce mouvement étant interprété généralement par les chorales. Il était captivant d'entendre l'œuvre, d'une superbe

variété de couleurs vocales et instrumentales, exécutée dans son intégralité.

De l'ensemble instrumental ad hoc, on retient une harpe (Natalie Chatelain) souple et expressive, la parfaite solidarité, la chaleureuse sonorité des cordes graves, l'exactitude rythmique, sacrifiant quelque peu à la justesse d'intonation du côté des cordes aiguës. A l'orgue, égal à lui-même, Bernard Heiniger, c'est-à-dire, sensible et efficace.

Sous la direction d'Alexandre Nussbaum le chœur passe du

plus tendre legato à un rayonnant crescendo, sans désarmer, les contrastes, dans une couleur légèrement romantique, comme il se doit dans ce style d'écriture, sont dessinés avec précision et délicatesse. La partition appelle cinq solistes vocaux, placés au cœur de l'œuvre, de la plus originale façon. Monique Volery, soprano, a donné beaucoup de lumière à l'exécution. Brigitte Ravenel, mezzo, Marie-Fr. Schuwey, alto, Philippe Biéri, ténor, Nicolas Pernet, baryton, ont été des partenaires appréciés.

D. de C.

Noël du home Le Foyer à La Sagne

Les pensionnaires du home Le Foyer à La Sagne, ont fêté récemment Noël dans un établis-

sement public de la région, entourés des autorités. Ce fut l'occasion pour le di-

recteur, M. André Crivelli, de remercier chacun, les pensionnaires pour leur patience, les employés pour leur engagement, les autorités pour leur dévouement. Il a insisté sur le cadeau du Père Noël, matérialisé par la réception d'un bus neuf permettant le transport des aînés, en ce début de semaine.

Une centaine de personnes ont participé à cette belle soirée. M. Eric Robert, président du Conseil de fondation, a fait un discours circonstancié et le pasteur Monin a adressé le message de l'Eglise.

Le Conseil communal était représenté par Mme Annelise Frei, responsable des Œuvres sociales et M. Gervais Oreiller.



(Henry)

(dl)

L'eau et le feu

«Schizodie» en concert au Petit Paris



Chaque mois, deux concerts de jazz

Le quartet réuni par Carlos Baumann présentait l'avantage d'une musique nouvelle: cocktail un peu trop épique - malgré de véritables moments de grâce.

«Schizodie» jouait samedi soir au Petit Paris. Cet ensemble, dirigé par le trompettiste Carlos Baumann, comprenait également Michel Bastet au piano, Pierre-François Massy à la contrebasse et Marcel Papaux à la batterie. Chaque musicien pratique son art dans divers registres ayant trait à la musique improvisée. Ainsi Marcel Papaux est devenu à force d'apparitions musicales répétées «le» batteur du Petit Paris. Actuellement en tournée avec Art Farmer, ce musicien fribourgeois allie à une virtuosité bien dosée un

sens du swing très personnel, conciliant rigueur et grande liberté.

Carlos Baumann, quant à lui, se cantonne dans des plages plutôt débriées, recherchant un certain volume, et un son résolument moderne, non dépourvu de lyrisme. Pierre-François

Massy charpente le quartet, pinçant les cordes ou se servant de l'archet. Michel Bastet, enfin, promène ses doigts agiles sur le clavier. En le regardant, jouer du piano semble facile... Les balades prennent une couleur bleu-tée, rapidement contrée par la puissance de feu du reste de l'orchestre et c'est probablement ce qui parfois dérange.

Comment allier l'eau et le feu? Les moments musicaux stridents alternent avec des plages superbes où le volume sonore se réduit considérablement, car «Schizodie» cherche à parfaire l'éclatement de certaines habitudes et structures propres au jazz plus classique.

La démarche est intéressante même si la musique fait parfois un peu «mal au ventre». (cse)

SERVICES

Club 44: 20 h 30, «Sida: Syndrome Imbécile de Discriminations Alarmantes», conf. d'O. Guilloid.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Bibliothèque des Jeunes: rue

Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ϕ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ϕ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ϕ 27 21 11.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage. Clericetti Gaetano Arturo et Bunlam Phiangphen. - Sghaier Lotfi et Crevoiserat Corinne Suzanne. - Burton Robert Frederick Charles et Voirol née Vaucher Jacqueline. - Miguez Gomez Julio et Pereira da Silva e Sa Maria da Graça. - Der Stephanian Stephan Mihran et Botteron Françoise.

LES PLANCHETTES

Veillée de l'Avent

La salle de paroisse était comble, mercredi dernier, pour la veillée de l'Avent, organisée par le groupe féminin paroissial. La présidente, Mme B. Jacot, a souhaité la bienvenue à chacun avant de donner la parole au pasteur Rosat qui a apporté son message de Noël, en rappelant que la qualité de la vie dépend essentiellement des ressources intérieures. La Fête de Noël est une autre ressource à travers laquelle le cœur et l'esprit sont vivifiés. Après cette méditation, l'assistance a entonné des chants de circonstance, accompagnés à la flûte. En deuxième partie de soirée Mlle Schlunegger de La Chaux-de-Fonds a présenté deux films: «Histoire d'une petite fille» et «Voyage en Scandinavie». Pour cloré, les participants ont encore bénéficié d'une collation pendant laquelle ils ont eu tout loisir de fraterniser.

(yb)

Collision

Dimanche, à 19 h 25, M. R. D. de Neuchâtel circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction du centre-ville. A l'intersection avec le Grand-Pont, son véhicule est entré en collision avec celui de M. B. G., de la ville, qui circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction est et voulait bifurquer sur le Grand-Pont.

CELA VA SE PASSER

Grande Forêt

Ciné-Nature reprend ses projections mercredi 12 décembre, à 14 h 30, 16 h et 20 h 30, au Musée d'histoire naturelle, avec «La Grande Forêt» du cinéaste André Paratte. (ib)

Pantomime de Wroclaw

Une troupe polonaise de pantomime interprétera ce soir au Théâtre, à 20 h, «Le Songe d'une nuit d'été» d'après W. Shakespeare. (ib)

Croqu'guignols

Pour le ravissement des petits, la troupe de marionnettes Croqu'Guignols reprend son spec-

taclé «Au Voleur», mercredi 12 décembre, à 14 h 30 et 16 h, à la Salle Saint-Louis, Temple-Allemand 24. (ib)

Syndrome imbécile

Olivier Guilloid, docteur en droit, enseignant aux Universités de Neuchâtel et de Genève, sera ce soir, au Club 44, où il donnera, dans le cadre du cycle «droit et société», une conférence intitulée «Sida: syndrome imbécile de discriminations alarmantes». Sa thèse était consacrée au «consentement éclairé du patient» et en fait un spécialiste du droit médical. Soirée organisée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel. (Imp)

NAISSANCE

JENNIFER a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

KEVIN-PAUL

le 10 décembre 1990

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Marie-Claire et Christian GARZETTA Charrière 73 2300 La Chaux-de-Fonds

28-463731

PUBLICITÉ

L'image sonore en trois dimensions

Stereolith®

Livrables et en démonstration chez:

STUDIO 34 SA

TV - VIDEO - HI-FI

Chavannes 16
Tél. 038 25 05 02

CH-2000 Neuchâtel

avis urgent

de 5.5 à 13 CV
de Fr 3100.- à 15.790.-
à partir de Fr 8125 par mois

HONDA

ATELIER MECANIQUE TEL 23 40 05

HENRY

ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

Sous le sceau de l'incertitude

Prudence mêlée de satisfaction pour le budget 1991

929'100 francs. Tel est l'excédent de charges du compte de fonctionnement, ou plus simplement dit le déficit, prévu par le budget 1991 de la ville du Locle. Un montant certes important, mais réaliste compte tenu des interrogations du Conseil communal face à l'avenir. Selon le bout de la jorgnette par laquelle il le regarde, l'Exécutif qualifie ce budget de satisfaisant, mais marqué aussi du sceau de l'incertitude.

Il est vrai que certains indices laissent à croire que l'année 1991 sera marquée par de nouvelles difficultés sur le plan économique en général. Notamment en raison d'un ralentissement des activités industrielles. Et cela porte naturellement à conséquence sur le budget d'une ville comme Le Locle.

L'incertitude du Conseil communal face à l'avenir, et surtout en relation avec son budget, s'est d'ailleurs reflétée au sein de la commission chargée de son examen puisque c'est par cinq voix «seulement» contre trois et une abstention qu'il a été adopté.

Quant à sa satisfaction, l'Exécutif la tire dans la comparaison de ses prévisions avec celles des budgets de l'Etat de Neuchâtel et des deux autres villes du canton.

FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

En chiffres, le budget 1991 du Locle avec des charges de 74 millions 544.135 francs et des recettes de 74 millions 615.035 francs laisse donc apparaître ce déficit de 929.100 francs.

Par rapport au budget 1990 le Conseil communal note que les charges totales sont en augmentation de 10,45% et les recettes de 9,53%.

La plupart de ses membres sont surtout inquiets du transfert des charges, assurées jusqu'ici par la Confédération ou le canton, sur les finances communales.

Ceci est le fait de décisions prises à des échelons auxquels l'Exécutif n'a pas accès et n'a qu'à en subir les conséquences. C'est le cas, selon l'exemple cité par Rolf Graber, responsable des finances, du 13e salaire pour les enseignants qui entraîne une dépense supplémentaire d'un million.

Mais c'est aussi, voire sur-

tout, l'accroissement des charges hospitalières, de la santé publique en général et du secteur social - la Commune n'a prise dans ce domaine - qui alourdissent le navire commu-

nal. Toutefois, malgré ses quelque 102 millions de dettes consolidées, il ne s'appelle pas encore Titanic. Mais il n'em pêche que la marge de manœuvre, ou l'autonomie communale

en matière financière, est de plus en plus étroite.

Nous reviendrons sur certains aspects de ce budget lors d'un examen plus approfondi des dicastères communaux. (jcp)

Autofinancement et investissements

Dans les recettes, c'est évidemment les impôts qui viennent en tête, avec une participation de l'ordre de 39%. Ce montant d'environ 37 millions est fourni à 85% par les contributions des personnes physiques.

Le budget laisse apparaître une marge d'autofinancement de 3,5 millions. C'est en fait ce montant que la commune

pourrait dépenser sans augmenter la dette communale.

Toutefois cette somme est nettement insuffisante si le programme prévu tant par les crédits d'investissement de 2,2 millions (à disposition du Conseil communal, sans rapports au législatif) que celui du budget des investissements de 13,4 millions (hors budget mais

avec rapports) est mené à chef. Le total s'éleverait alors à 15,6 millions.

Soit, en comparaison avec la marge d'autofinancement, l'obligation d'emprunter une nouvelle somme de l'ordre de 12 millions qui viendrait par conséquent s'ajouter à la dette communale existante. (p)

Itinéraire d'un président de commune

Jean Simon-Vermot quitte l'exécutif de La Chaux-du-Milieu

Plus de vingt-six ans au service de la population de La Chaux-du-Milieu d'abord comme conseiller général, puis comme membre de l'exécutif, enfin comme président de commune, Jean Simon-Vermot cesse son activité à la fin de l'année... avec beaucoup de regrets. Gardant toute sa modestie, il estime avoir fait son temps: «Je deviens le doyen du groupe. Place à la jeunesse et à des forces nouvelles», lance-t-il à la cantonade.

Occuper ce rôle pendant autant d'années n'est pas chose aisée. Pas évident non plus d'être unanimement accepté et de contenter chacun. Il faut savoir rester impartial et prendre les décisions adéquates avec la fermeté qui parfois s'impose. Jean Simon-Vermot, enfant de La

Chaux-du-Milieu et agriculteur de profession, a toujours œuvré au plus près de sa conscience. Même s'il affirme «ne pas s'être fait que des amis», il s'est révélé un homme populaire et efficace.

SINCÉRITÉ AVANT TOUT

«Pour régler correctement toutes les affaires, il est important d'être une bonne équipe. A l'exécutif, nous étions des copains sans l'être car nous n'hésitions pas à nous dire les choses sans détour. C'est la sincérité qui prime», poursuit-il. Après trois législatures au Conseil général où il occupe déjà le poste de président de la Commission scolaire, il succède à Bernard Vuille en 1980 à la présidence de la commune. Formé à excellente école, il va son bonhomme de

chemin en choisissant les dicastères de l'instruction publique et des œuvres sociales.

«Une telle place nécessite une grande disponibilité. Et pour faire passer un projet plus facilement, il vaut mieux se déplacer et discuter avec les personnes concernées, plutôt que de téléphoner», ajoute M. Simon-Vermot. Fervent défenseur des écoles de village, il prend en exemple toutes les démarches qu'il faut entreprendre pour maintenir un centre scolaire dans la vallée de La Brévine suite à l'introduction du fameux niveau six: «Une cour de récréation sans cris d'enfants, c'est comme une forêt sans oiseaux».

COLLABORATION

Mais alors, plus possible de conserver un esprit de clocher; il est indispensable de songer à une collaboration intercommunale. Profitant d'une première initiative qui voit la création d'un syndicat pour l'exploitation du réseau d'eau de toute la contrée, une nouvelle expérience est tentée. Toutefois, un énorme problème se pose au niveau du transport des enfants: «Sentant l'appui de la population, j'ai expliqué au conseiller d'Etat Jean Cavadini que la distance entre Le Quartier et Le Brouillet correspond à celle de Saint-Blaise à Saint-Aubin et qu'il est donc possible de trouver une solution».

Après moult tergiversations, le système démarre et donne pleinement satisfaction: «Au-



Jean Simon-Vermot, un président de commune très populaire. (Favre)

jourd'hui, si nous voulons conserver certains pouvoirs par rapport aux villes, nous devons viser à une régionalisation dans quantité de domaines».

Pour un homme qui s'est tant battu pour le bien de tous, on comprend qu'il est difficile de tout abandonner d'un seul coup; raison pour laquelle il reprend l'inspectariat du bétail de la localité.

Pour lui dénicher un successeur, le Conseil général se réunit ce soir à 20 h 15. A l'ordre du jour, l'analyse du budget 1991 et la nomination d'un membre au Conseil communal. Cette dernière instance procédera ensuite à l'élection de son président. (PAF)

Les véhicules dessous, les piétons dessus

Centre-ville: première étape soumise au législatif

Cette fois on ne pourra pas reprocher au Conseil communal de pratiquer la tactique du salami. Il présente au Conseil général, le 14 décembre prochain, quatre rapports en un. Soit la première étape du réaménagement du centre-ville, c'est-à-dire un parking souterrain avec abris PC et une place publique, avec en contrepartie la démolition de plusieurs bâtiments.

Premier point: La démolition des bâtiments Andrié 8-10, Silvain-Mairet 7, Bournot 9-11-13, ainsi que des garages et locaux divers. Les travaux de démolition commencent prochainement, par l'entremise de l'armée; ils seront terminés à la mi-juin 91. L'exécutif précise qu'il a trouvé des solutions - encore provisoires concernant la SPA - pour les locataires des immeubles considérés.

Deuxième point: L'octroi d'un droit de superficie, d'une durée de 99 ans, pour la construction d'un parking souterrain de 155 à 170 places, en faveur de Jean-Marie Meroni. Celui-ci versera une rente s'élevant à 5% de la valeur du terrain, estimé à 80 fr le m², ce qui représente au total une surface de quelque 3516 m². Cette rente annuelle sera indexée tous les 5 ans de 40% du renchérissement du coût de la vie. D'autre part, M. Meroni prend en charge un montant de 30 fr par m² pour le réaménagement de la place. Parmi les nombreuses clauses: l'étanchéité du parking souterrain est à la charge du promoteur. On prévoit aussi que ce parking, payant, puisse être utilisé la nuit, en particulier comme garage collectif.

Troisième point: Un crédit d'un million 125.000 fr (dont 15% à charge de la commune déduction faite de 300.000 fr soutirés à la réserve abri PC) pour la construction d'un abri PC de 750 places, combiné avec le parking souterrain. Ce qui offrira un taux de couverture de près de 100 pour cent. La commune ne supportera que les frais

de renforcement des structures nécessaires à l'abri.

UNE PLACE POUR VIVRE

Quatrième point: Un crédit de 780.000 fr pour l'aménagement d'une place publique de quelque 4700 m² à la rue Bournot-Andrié. Elle se situera à l'extrémité est du futur axe piétonnier qui reliera les écoles techniques à l'ouest au collège Jehan-Droz. Parmi les éléments envisagés: dallages, pelouses, arbustes, un petit amphithéâtre avec gradins, des emplacements de jeux, des WC publics, un endroit de récupération des déchets, ainsi que des prises d'eau et d'électricité, ce qui permettra l'implantation de chapiteaux, cantines, manèges et autres. La commission d'urbanisme a approuvé le principe de ce projet à l'unanimité, et, à une grande majorité, l'interdiction de parquer des véhicules sur cette place.

DES FEUX ROUGES

Cette séance comprend encore d'autres points. Brièvement:

- Un rapport concernant les plans et règlements de quartiers Gérardmer - Jambe-Ducommun - Fougères; une demande de crédit de 680.000 fr pour l'ouverture d'une route au Verger intérieur; un crédit de 603.000 fr pour l'équipement de ce secteur; ainsi que les prix des terrains et les participations aux frais d'équipement du quartier Fougères supérieures - Jambe-Ducommun.

- Un crédit de 237.000 fr pour installer une signalisation lumineuse aux carrefours des rues Jehan-Droz - France et Jehan-Droz - Hôtel de ville.

- Une interpellation de Droit de parole sur les «rafistolages à la patinoire»; une interpellation du pop sur «l'augmentation des loyers des immeubles Dixi»; et une motion du pop, «Avons-nous des pauvres?», afin de cerner le phénomène et de prendre les mesures adéquates concernant la population locloise. (cld)

Polyvalence de la fonction

Le métier de président de commune, même s'il est la plupart du temps bénévole, exige une très grande polyvalence. Ainsi et avec l'aide de tous ses collègues de l'exécutif, Jean Simon-Vermot a dû résoudre toutes sortes de problèmes n'ayant pas forcément une relation directe avec les dicastères qu'il avait à sa charge.

Au cours de sa longue carrière, des sujets comme la rénovation du collège, les transactions pour la construction d'un abri de protection civile, la réfection des orgues du temple ou encore un projet d'épu-

ration franchement disproportionnée par rapport au nombre d'habitants ont surgi.

Anecdote et... grosse lacune, la commune n'était propriétaire d'aucune forêt il y a quelques années encore. Paradoxe, trois sapins ornent ses armoiries. Afin de combler ce manque, elle a acquis une surface forestière de 42.000 mètres carrés à un franc l'unité. Une opportunité à ne pas laisser passer. «Même si elle ne nous rapporte pas grand-chose, nous sommes tout fiers de notre petite forêt», conclut M. Simon-Vermot. (paf)

Téleski de la Combe-Jeanneret: moteur, ça tourne!

Après une presque totale inactivité durant trois ans - à l'exception de quelques jours lors des relâches sportives et scolaires de février dernier - le téleski de Sommartel-la Combe-Jeanneret reprendra du service demain mercredi.

Il n'avait pu véritablement fonctionner ces dernières saisons en raison du manque de neige ou, il y a trois ans, à cause

d'un différend qui avait opposé la Commune au propriétaire terrien du lieu. Depuis, celui-ci a été réglé pour plusieurs années, notamment grâce à la compréhension de l'agriculteur en question.

En ce qui concerne la situation présente, le responsable technique du téleski, M. J.-A. Choffet signale que celui-ci fonctionnera dès demain après-

midi et naturellement le week-end prochain si les conditions d'enneigement ne changent pas.

Actuellement elles sont bonnes et une dure couche de fond s'est formée grâce à un premier tassement de la matière blanche il y a quelques jours. Il n'est pas impossible que ces installations soient également mises en route le vendredi après-midi. (jcp)

avis urgent

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DU LOCLE

Mercredi 12 décembre
dès 20 h 30

Visite commentée
de l'exposition

CONDÉ - DUBOIS
DUNDAKOVA -
KUHN - QUERVAIN -
THURSTON

Ouvert tous les jours
de 14 à 17 h sauf le lundi

avis urgent

TÉLÉSKIS
LE LOCLE-SOMMARTEL S.A.

OUVERTURE
DES TÉLÉSKIS
DE SOMMARTEL
ET DE LA JALUSE

mercredi 12 décembre
à 12 h 30

Répondeur automatique
tél. 039/31 8535
28-14003 (02)

NAISSANCES

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL
DU LOCLE

Manuel ENES
et Rosa NOVAIS

ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fils

MARCIO
ADRIANO

28-14122

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL DU LOCLE

MICKAËL

a la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

MELISSA

le 8 décembre 1990

Isabelle et Altino
DA SILVA-JEANNERET
Colline 7 2400 Le Locle

28-14122



Mercredi
12
DÉCEMBRE

nocturnes 21³⁰ jusqu'à 21 h.

Mercredi
19
DÉCEMBRE

MARCHÉ MIGROS LE LOCLE



PÉTITION

Les personnes soussignées prient la Direction des CFF, propriétaire du bâtiment, de procéder à la rénovation et à la réouverture du Buffet de la Gare du Locle, ainsi qu'à une amélioration des bâtiments dans les meilleurs délais.

Nom	Prénom	Localité	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Ces signatures sont à retourner dès que possible (**dernier délai: 15 janvier 1991**) au comité de soutien à la réouverture du Buffet de la Gare, case postale 412, 2400 Le Locle.

28-14003(05)

Cherchons
représentantes
en cosmétique

Gains très élevés

Horaire libre
☎ 037/63 30 84
de 8 h à 20 h
non-stop
17-005010

TOYOTA
4 RUNNER
V6

1990, climat,
bleue, garantie
usine, 10 000 km
Fr. 36 800.-

Centre
de vente
Toyota
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44
28-012003

gastronomie

RESTAURANT PIZZERIA

FRASCATI
Rue des Envers LE LOCLE ☎ 039/31 31 41

TINO est de retour!
Nouvelles spécialités flambées

- Filet flambé Voronof
- Rognons de veau flambés
- Scampis flambés
- Ananas - pêches ou bananes flambées
- Spécialités à la carte

Une ambiance chaleureuse vous y attend!
Ouvert tous les jours de 10 h à 14 h et de 17 h à 23 h
Lundi après-midi fermé

28-14059

Publicité intensive, Publicité par annonces

hôtel restaurant du moulin
LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
TEL. 039 36 12 25

Famille Aquilon

Pour un fromage,
une fondue
ou une raclette
de choix

**Fromagerie du
Cerneux-Péquignot**

Henri Jungo
☎ 039/36 12 10

depuis 1896

MENUISERIE
Fabrication de fenêtres
bois et bois métal

Roger Vermot
2414 Le Cerneux-Péquignot
☎ 039/36 13 13
Fax 039/36 14 02

**LE GAM vous convie à un
CONCERT DE NOËL**

Samedi 15 décembre à 20 h 15
au Temple de La Chaux-du-Milieu

NOËL BAROQUE

avec la participation exceptionnelle de
Luiz Alves da Silva (Brésil): haute-contre
et de
Claire-Anne Piguet (Suisse): clavecin
Eero Palviainen (Finlande): théorbe
Brigitte Gasser (Suisse): viole de gambe
Matthias Weibel (Suisse): violon

Prix des places: Fr. 18.- / Soutien: Fr. 25.-
Enfants-étudiants-AVS: Fr. 12.-
Réservation: ☎ 039/36 12 95

Organisation: Groupe d'animation musicale
Le Cerneux-Péquignot

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS

28-142033

**RESTAURANT
DE LA POSTE**

2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16

Restaurant - Bar
Terrasse

Une bonne table
pas loin de chez vous.
Repas d'affaires, banquets,
mariage.

**CARROSSERIE
LAUDE
HUGUENIN**

Réparations toutes marques

2414 Le Cerneux-Péquignot
☎ 039/36 11 49
Privé: ☎ 039/36 13 68

**Hôtel-Restaurant
Le NATIONAL**

La Brévine - ☎ 039/35 13 13

Chambres,
salles pour sociétés.

Spécialités:
- Paillard de veau
- Filet de Saint-Pierre
au basilic
- Entrecôte à la moëlle

Se recommande: fam. Bourgeois

RADETT-FRANCO-SUISSE

Fam. Roger Vermot-Froidevaux
Le Gardot, ☎ 039/36 12 06

Point de rencontre des:
- Yasseurs
- Tireurs
- Marcheurs
- Skieurs

Essence - Café
Petite restauration

**EPICERIE
MICHEL
VUILLE**
LA CHAUX-DU-MILIEU

Pneus
Automobilistes,
pour tous
vos problèmes,
consultez
votre
spécialiste.

J.-P. Jeanneret
Garage - Le Prévoux
☎ 039/31 13 69

**Pharmacie
G. Mariotti**

Grande-Rue 38
Place du Marché
2400 Le Locle
☎ 039/31 35 85

Livraisons à domicile

Epicerie

**L.-G.
Simon-Vermot**

Le locle
Crêt-Vaillant 3
☎ 039/31 19 65

Service à domicile

Etrange «business» de la charité

Une «collecte douteuse» dans les boîtes aux lettres neuchâteloises

«Urgent, cherche personnes pouvant aider étudiant en difficulté financière», suit un nom et une adresse en France voisine. En quelques mots et par écrit au fond de boîtes aux lettres neuchâteloises, une manière plutôt «originale» de solliciter l'aide du citoyen helvétique. Originale, oui, mais totalement illégale.

Ces derniers jours, nombre d'habitants de Neuchâtel ont reçu une missive au format carte de visite d'un étudiant de France voisine en proie visiblement à des difficultés financières. Sur papier blanc, écrit à la machine, une simple phrase et une adresse pour le contact. S'il n'est pas fait expressément mention de sommes à verser, le but du message n'en est pas moins très clair.

«La démarche est illégale», explique Jean-Philippe Lamé, fonctionnaire d'Etat au Département de police. Comme celle d'ailleurs de «collecteurs sauva-

ges» qui ont sévit récemment sur le parking d'un supermarché de la région.

TROIS MOIS À L'AVANCE

Au plan cantonal, les collectes sont en effet régies par un arrêté datant de 1946 en attendant que la nouvelle loi sur la police du commerce, actuellement en phase d'élaboration, n'entre en vigueur prochainement. Selon cet arrêté, nul ne peut organiser de collecte sans autorisation du Département de police. Une autorisation qui doit être demandée au moins trois mois avant l'ouverture de la collecte et qui n'est accordée que si le but de bienfaisance ou d'utilité publique est démontré.

A cet effet, un préavis de l'Office social neuchâtelois est en principe demandé. L'office donne-t-il beaucoup de préavis négatifs? «Quelquefois en raison d'un chevauchement de dates»,

relève Elisabeth Dessoulavy, «mais il nous est aussi arrivé de refuser le renouvellement d'une autorisation quand les collecteurs s'étaient montrés désagréables envers le public».

78 COLLECTES PRÉVUES POUR 1991

Au plan communal, le règlement de police de la ville de Neuchâtel stipule aussi que la distribution de prospectus et feuilles volantes dans les boîtes aux lettres est soumise à autorisation, sauf s'il s'agit d'imprimés de nature politique ou relevant de la liberté d'opinion. Quant à l'utilisation du domaine public dans le cas de collectes de rue, elle doit recevoir l'aval de la même autorité.

Cela sous-entend que toute personne récoltant des fonds doit en principe être en mesure de présenter cette autorisation sur demande.

Pour ce qui est des nombreux «mailings» d'organisations cantonales ou nationales de bienfaisance qui arrivent ces jours dans nos boîtes aux lettres, ils sont en principe autorisés faisant partie du calendrier des collectes mis au point et tenu à jour par l'Office social neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds, qui précise la date et la durée des diverses actions. Pour l'année 91 par exemple, ce ne sont pas moins de 78 collectes qui sont déjà prévues, dont 47 en provenance du calendrier national du Bureau de renseignements des œuvres de bienfaisance (BROB). Un organisme fédéral dont nombre d'organisations de bienfaisance nationales font d'ailleurs figurer le logo – trois traits verticaux et un horizontal – sur leurs envois même si cela n'est légalement pas exigé. (cp)

• Lire également le «Regard» en page 15

Trafiquants de drogue sous les verrous

Six personnes arrêtées dans la région neuchâteloise

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition du 6 décembre 1990, une longue et minutieuse enquête, lors de laquelle la police cantonale neuchâteloise a collaboré avec les services de police bernois, a permis de mettre fin à un important trafic d'héroïne, a indiqué hier le juge d'instruction à Neuchâtel.

Les trafiquants opéraient notamment dans la région neuchâteloise. Lors d'une opération effectuée le lundi 3 décembre 1990 dans un appartement à Neuchâtel, la police a saisi 550 grammes d'héroïne et interpellé deux occupants du logement. Le lendemain, une troisième personne a été interceptée à la gare de Neuchâtel, alors qu'elle était en possession de 40 grammes d'héroïne. Dans la même semaine, trois autres individus impliqués dans cette affaire

ont été arrêtés. Au cours de diverses opérations, plusieurs dizaines de milliers de francs en argent liquide ont été saisis.

Le juge d'instruction, après les avoir interrogés, a ordonné l'arrestation des six intéressés, qui ont été écroués dans diverses prisons. Il s'agit d'un ressortissant italien et de cinq ressortissants tunisiens.

L'enquête se poursuit, notamment par l'interrogatoire des prévenus, l'analyse de la drogue séquestrée (qui représente une valeur marchande de 118.000 fr à 177.000 fr environ) et l'examen des divers documents saisis. Deux autres individus impliqués dans le trafic sont en outre recherchés.

Vu l'état actuel de l'enquête, aucune autre information ne peut être donnée pour le moment. (comm)

Boudry soigne ses ponts

Le législatif affrontera les chiffres rouges

21,5 millions de charges, un déficit de 807.000 francs: le législatif de Boudry affrontera les chiffres rouges, vendredi soir. Il devra aussi envisager de soigner le pont des Repaires et étudier l'aménagement définitif de la rue Louis-Favre, après avoir reconstruit le pont emporté.

Le Conseil général de Boudry est convoqué pour la dernière séance, annuelle, vendredi soir à

19 h à la ferme Bellevue. Il se penchera sur le budget 1991, qui clôt avec un déficit de 807.000 francs. Il s'agit de la quatrième version du budget: la première accusait 1,5 million de dépassement! Le montant total des charges avoisine 21,5 millions.

86.000 francs sont sollicités pour construire un local de matériel en dessus de la piscine, annexe pour la halle de gymnastique du collège du Vauvilliers.

La nécessité de reconstruire le pont au bas de la rue Louis-Favre a entraîné le report de l'aménagement définitif de cette rue. Une étude à 65.000 francs permettra à ATESA d'associer les riverains à la réflexion. Notamment quant au pavage de cette rue, qualifiée «d'importance nationale» par les Monuments et Sites.

Tandis que l'on a dû fermer le pont principal, celui des Repaires a été beaucoup sollicité. Il s'agit d'entreprendre sa réfection, pour un coût raisonnable de 58.000 francs.

Par un crédit de 400.000 francs – dont à déduire au moins 110.000 francs récoltés par la paroisse – le législatif offrirait un nouvel orgue pour le temple de Boudry. Une dépense longtemps écartée.

L'aménagement du quartier au Pré-Landry étudié par un architecte ne correspond pas au règlement d'urbanisme actuel. ATESA va reprendre le problème. AO



Le législatif aura pour tâche d'étudier l'aménagement définitif de la rue Louis-Favre. (Comtesse)

CELA VA SE PASSER

Rencontre avec l'œuvre et l'artiste

Pour mieux percevoir l'exposition «Le rêve du peintre» du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, le public est invité, demain soir dès 20 h 15, à rencontrer deux des quatre artistes «exposés». Jean-Michel Jaquet et Marieke Kern, accompagnés des écrivains André Vladimir Heinz et Mireille Schnorf, répondront aux questions et expliqueront leurs démarches dans «leurs» salles respectives. (comm)

Neuchâtel et la Prusse

Dans le cadre d'un cours d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Adrian Bachmann, doctorant et assistant à la Forschungstelle für Rechtsgeschichte de l'Université de Zurich, donnera, jeudi prochain à 14 h 15 à la faculté des lettres, une conférence sur le thème: «Aspects des relations entre Neuchâtel et la Prusse au XVIII^e siècle». (comm)

Sciences humaines et démarche de qualité

Avec l'appui de l'Association suisse romande pour la gestion de la qualité totale (ARQ), les

collaborateurs de la chaire de psycho-sociologie du travail et de gestion des ressources humaines de l'Université de Neuchâtel organisent un colloque sur le thème: «Sciences humaines et démarche de qualité». Le colloque aura lieu jeudi prochain de 9 h 30 à 17 h à l'aula des Jeunes-Rives à Neuchâtel. (comm)

Autour d'Albert Cohen

Gérard Valbert, auteur d'un récent ouvrage sur l'auteur de «Belle du Seigneur» («Albert Cohen, le seigneur», Grasset), viendra parler de la vie et de l'œuvre du grand écrivain juif naturalisé suisse, vendredi 14 décembre, à l'aula de l'Université de Neuchâtel, Premier-Mars 26, à 20 h 15. Gérard Valbert a été l'intime des dernières années d'Albert Cohen, dont il se veut plus un témoin qu'un «spécialiste». Son livre est le fruit de vingt ans de recherches. La section neuchâteloise de la société de Zofingue se réjouit d'inviter les amateurs de littérature à cette soirée. (comm.)

Conférence sur la vigogne

Dans le cadre de «Ciné-nature» le Musée d'histoire natu-

relle de Neuchâtel propose un film sur «La Vigogne». Ancêtre sauvage des lamas, la vigogne a tellement été chassée pour sa laine très fine qu'elle a bien failli disparaître. Aujourd'hui, des solutions sont recherchées afin de la protéger tout en exploitant cette laine. Deux séances sont proposées demain, mercredi à 12 h 30 et à 14 h 15. (at)

Sur le site de Bibracte

Le cercle neuchâtelois d'archéologie convie les personnes intéressées à une conférence sur les «Nouvelles recherches au Mont-Beuvray», qui sera donnée par Olivier Buchsenschutz, directeur de recherches au CNRS. Bibracte, capitale des Eduens, au pied de laquelle Jules César a arrêté la migration des Helvètes, a été identifiée au siècle dernier sur le Mont-Beuvray, en Bourgogne. Depuis 1984, une équipe internationale a repris l'exploration du site qui présente plusieurs phases d'occupation.

Le résultat de ces travaux sera exposé, avec diapositives, demain, mercredi, à 20 h 15, à l'auditoire C47 de l'Université (1er mars). (at)

Que de tôle froissée!

La nuit est tombée hier sur le Littoral, glaçant les ponts et les chaussées. La valse des voitures, en fin d'après-midi, a entraîné bien des perturbations, particulièrement à La Béroche. Les ponts de Perreux et Boudry, la montée de Sachet à Cortaillod, par exemple: de véritables patinoires complètement bouchées par moment... Vers 18 h, la situation semblait s'améliorer, grâce à l'intervention du Service des ponts et chaussées.

Cependant, la circulation était partout difficile et la prudence au volant toujours de mise. Quelques accidents ont eu lieu engendrant seulement des dégâts matériels. «Plus de tôle froissée que d'habitude», devait constater la police cantonale.

TRAFIC FERROVIAIRE PERTURBÉ

Quant à la situation des chemins de fer, elle était fortement perturbée dans la soirée. Le TGV Berne-Paris a été annulé et, en ce qui concerne les autres trains, les voyageurs ont dû prendre leur mal en patience car il fallait compter avec un retard d'au moins 20 à 30 minutes. (ao)

Un million au bord du lac

Crédits et budget à Saint-Aubin

Budget presque équilibré pour Saint-Aubin, examiné par le législatif ce soir. Qui se prononcera ensuite sur divers crédits, dont près d'un million pour des aménagements au bord du lac.

Grâce aux augmentations des rentrées fiscales pour les personnes physiques, le budget 1991 prévoit un très léger déficit de moins de 70.000 francs.

Bonne nouvelle pour le législatif de Saint-Aubin-Sauges qui siègera ce soir à 20 h au bâtiment du Rafour.

Il votera de nombreux crédits. Les plus importants concernent le bord du lac: pour finir les places de repos-jeu et aménager le parking au bord du lac, 720.000 francs. Une dépense partielle en regard des 2,375 millions prévus pour la nouvelle plage, le terrain de football, les places de parc, le

Grincements de gonds

Cour civile: 2 mm à 400.000 francs

La Cour civile du Tribunal cantonal s'est penchée hier après-midi sur l'affaire opposant la société Richard S.A. à RET S.A.

La première reprochait à la seconde, à qui elle avait demandé une étude de faisabilité et de marketing dans le but de développer et commercialiser un dispositif breveté de rallonge et d'adaptateur de gonds à volet, de ne pas lui avoir indiqué que la norme de diamètre usitée en France pour un tel produit était de 12 mm. Résultat? Se basant sur un diamètre évoqué dans un procès-verbal, la société avait produit 140.000 pièces de 14 mm, invendables dans l'Hexagone. La demanderesse estimait son préjudice à un peu plus de 400.000 francs.

Pour RET S.A., l'étude qui lui avait été commandée portait principalement sur la faisabilité et non sur une étude approfondie de marché qui aurait demandé nettement plus de temps et coûté beaucoup plus cher. En l'occurrence, RET S.A. avait attiré l'attention de son mandant, dans ses rapports, sur l'existence de différentes normes en Europe. Sans spécifier expressément celle du marché français.

Les juges ont estimé que l'étude exhaustive des normes

n'aurait pu être fait que dans le cadre d'un second mandant. Faute duquel il appartenait à la société productrice de s'inquiéter auprès de ses futurs vendeurs de celles en vigueur dans leur pays. La Cour a donc conclu au rejet de la demande de la société Richard S.A. et l'a condamnée au paiement des frais de la cause ainsi qu'à 12.000 francs de dépens.

Dans son audience du matin, la Cour civile a condamné le Crédit Foncier Neuchâtelois à restituer une cédule hypothécaire d'un montant de 280.000 francs, appartenant à V. Steiner et dont son mari, P. Steiner, condamné récemment par un tribunal vaudois pour escroquerie, avait imité la signature pour gager ladite cédule.

La demanderesse arguait que la banque avait manqué de diligence en ne vérifiant pas la signature apposée sur le contrat. En fait, la Cour n'est même pas allée jusque-là: considérant que la banque avait engagé les fonds de la cédule pour couvrir un prêt qui n'était pas l'objet de la garantie pour laquelle la cédule avait été déposée, elle l'a condamnée à la restitution de celle-ci ainsi qu'au paiement des frais et 8000 francs de dépens. (cp)

SERVICES

NEUCHÂTEL
Plateau libre: 22 h, Azikmen (reggae).
Pharmacie d'office: Coop, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

DÉCÈS

PESEUX
M. Henri Paquette, 1911
NEUCHÂTEL
Jean-Pierre Visinand

avis urgent

PRD NEUCHÂTELOIS
Mardi 11 décembre 1990,
20 h 15 au Cercle National,
à Neuchâtel
**TCHERNOBYL
4 ANS APRÈS**
conférence de M. Blaise Roulet
Lic. ès sciences.
Secrétaire cantonal du PRDN
avec projection de diapos
et de vidéo.
Invitation cordiale à tous.
87-622

«Qui consomme paye»!

Vers l'introduction de nouveaux tarifs d'électricité à Fleurier

Vingt-deux tarifs (!) différents pour la facturation de l'énergie électrique. Fleurier doit détenir un record national en la matière... Fin 1989, la commission des Services industriels s'attaque au dossier. Mardi 18 décembre prochain, le Conseil communal proposera au législatif la révision du règlement et de nouveaux tarifs de l'électricité.

Le principe des nouveaux tarifs électriques, au nombre de trois, est simple: «Qui consomme paye». La commission des Services industriels voulait en finir avec les tarifs de faveur. Mais également introduire une égalité de traitement.

Si le rapport est accepté au soir du 18 décembre, le nouveau système entrera en vigueur à partir de la première facturation de 1991.

À CONSOMMATION ÉGALE, FACTURE ÉGALE

Les «petits consommateurs», soit près du 98% des abonnés, auront le choix entre deux tarifs: simple ou double. Dans le premier cas, la redevance par abonné est fixée à 9 fr par mois et le kWh coûtera 22 centimes. Avec le tarif double, la redevance mensuelle s'élève à 14 fr. Mais on introduit la notion d'heures pleines et creuses. De 6 h à 22 h, le prix du kWh sera toujours de 22 centimes, alors que pour le reste du temps on facturera 13 centimes le kWh.

Le double tarif devient intéressant à partir d'une consommation quotidienne de 2 kWh pendant les heures creuses, soit la nuit de 22 h à 6 h.

Avec ces nouveaux tarifs, la facturation de l'électricité devient équitable. A consomma-

tion égale, la facture sera égale. Ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, à consommation identique, le locataire d'un cinq pièces paye plus cher que l'habitant d'un deux pièces.

LES «GROS» PAYERONT MOINS...

Un troisième tarif est appliqué aux «gros consommateurs», soit ceux dont la puissance des installations est supérieure à 25 kW. Il s'agit principalement de l'industrie. Une vingtaine d'abonnés seront soumis à ce système. La redevance mensuelle est fixée à 14 fr. A cela s'ajoute le prix du kWh, 17 centimes pour les heures pleines et 10 centimes pendant les heures creuses.

Pour les «gros consommateurs», le prix du kWh est inférieur à celui des «petits». La commission ne souhaitait pas pénaliser les entreprises qui constituent le tissu économique de la localité. La distorsion est corrigée avec l'introduction d'une taxe de puissance. Soit un prix du kWh spécial en période de consommation de pointe. Les entreprises devront donc gérer l'utilisation de leurs machines en fonction du temps.

EN 1929, IL FALLAIT CONSOMMER

C'est en 1929 que Fleurier rédige ses premiers tarifs pour la vente de l'énergie électrique. Il s'agissait alors d'inviter les gens à consommer. On introduit un tarif «lumière», puis «cuisson», ensuite «boiler»... Avec le renchérissement au fil des ans, certains abonnés payent maintenant 72 centimes le kWh!

En 1955, la commune lance un tarif industriel dégressif.

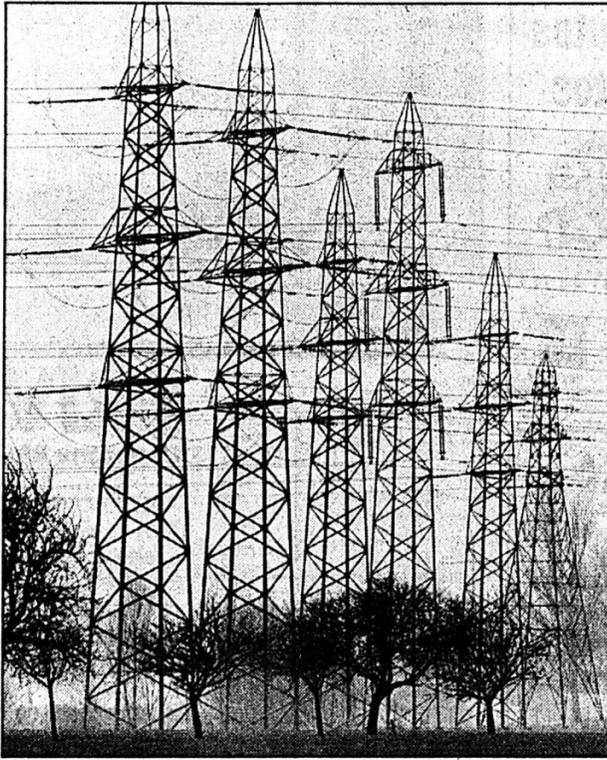
Soit, plus on consomme, moins le kWh est cher! 1962, c'est l'arrivée du «tarif binôme ménage». L'abonné paye une taxe par pièce habitable et un prix pour le kWh, actuellement 16,5 centimes. On ne tient pas compte du niveau de la consommation...

Globalement, l'introduction du nouveau système de facturation rapportera autant d'argent à la caisse communale. Certains consommateurs verront leur facture d'électricité se réduire

consensiblement. D'autres payeront plus. Mais ce sont à ces derniers que profitait l'inégalité des tarifs en vigueur.

Avec la jungle actuelle des 22 tarifs, on a multiplié le nombre des compteurs. Donc les travaux de révision, de relevés, de facturation, etc... Avec le nouveau système, on arrivera à un compteur par abonné. Il en coûtera moins cher à la caisse communale, donc aux contribuables fleurians.

MDC



Electricité: tarif simple, tarif double. A choix! (sp)

Alcool au volant: prison ferme

Multirécidiviste devant le Tribunal de police

«Quinze heures après l'accident, vous aviez toujours une démarche incertaine et 2,39 pour mille d'alcool dans le sang» s'exclame le juge Schneider. A. N. finira derrière les barreaux. Le Tribunal de police l'a condamné hier à 38 jours ferme d'emprisonnement.

A. N. sort d'un restaurant. Dans le parking, il manœuvre avec peine. Résultat: il heurte une voiture qui finit contre un deuxième véhicule. Il touchera encore une barrière avant de prendre la direction de son domicile. A. N. se retrouvait hier devant le juge Schneider pour répondre de la prévention de perte de maîtrise, ivresse au volant, soustraction à la prise de sang et délit de fuite...

La police n'intercepte A. N. que le lendemain. Quinze heures après l'accident il est toujours «sonné»: 2,39 pour mille! Et le juge Schneider de faire un petit calcul. On perd en moyenne 0,12 pour mille par heure. Soit en quinze heures, 1,8 pour mille. «On arrive au moment de l'accident à 4,2 pour mille! Vous supportez combien, Monsieur?» lance le président Schneider à A. N.

En tenant compte de la bière et des deux vermouth bus entre l'accident et l'interception de la police, on arrive tout de même à plus de 3,5 pour mille.

«Vous en aviez une drôle de

sonnée» s'étonne Bernard Schneider. «Je ne me souviens de rien» répond A. N. «Ce n'est pas dû au choc» réplique le juge...

CADEAU: DEUX JOURS EN MOINS...

Vient alors le moment du verdict. En 1989, A. N. est condamné à une peine de prison ferme par le Tribunal d'Yverdon. Toujours en raison d'alcool au volant. Rebelote cette année, encore pour le même motif, au Tribunal de Môtiers. Impossible dans ces conditions d'octroyer le sursis à A. N.

«C'est dangereux, s'il y avait un piéton par là... Cela concernerait presque la Cour d'assises!» explique le juge Schneider. «En buvant, vous saviez que vous alliez conduire».

Finalement, le président Schneider fera cadeau au prévenu, en raison de sa patience, de deux jours d'emprisonnement. A. N. est resté au tribunal bien que l'audience ait plus d'une heure de retard... A. N. est condamné à 38 jours ferme d'emprisonnement, au lieu des 40 réclamés par le procureur. A cela s'ajoutent 400 fr d'amende et des frais pour 450 fr. MDC

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, greffière.

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS
Hôpital de Couvet, maternité et

urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Les finances sont saines

Séance du Conseil général de Savagnier

Le Conseil général a tenu séance hier à 20 h 30 au collège sous la présidence de Jean-Louis Schüpbach.

Il a tout d'abord procédé à l'étude du budget pour 1991. Avec un total de charges de 2.333.675 frs, le déficit est limité à 51.325 francs. Aussi le Conseil communal propose-t-il de maintenir l'impôt communal à 110% de l'impôt cantonal jusqu'au résultat des comptes de l'exercice 1990. En outre, il a été nécessaire d'engager à l'administration communale une employée à mi-temps. Ce budget a appelé certaines remarques et Yves Neuhaus prétend qu'il y a encore des possibilités de faire des économies. Après discussion, le budget a été accepté à l'unanimité.

Rémy Aubert a l'intention de construire un rural avec porcherie ainsi qu'une maison d'habitation sur son terrain au lieu-dit «A Contour». Comme son projet a été accepté par les services cantonaux, il désire élargir la sortie sur le domaine public. Aussi le législatif lui accorde-t-il ce droit de passage. Il en fut de

même pour Roland Gaberel qui, lui, se propose de construire une colonisation agricole, soit étable, fenil, remise et habitation au lieu-dit «Les Nesalles».

Un crédit de 45.000 francs pour la construction d'un canal égout a passé la rampe sans problèmes. Les membres ont également pris connaissance des rapports de la Commission scolaire et de la Commission de l'école enfantine.

Un point supplémentaire a été ajouté à l'ordre du jour avec clause d'urgence, le remplacement de la chaudière au collège.

Jean-Michel Erard a été nommé délégué à la Commission générale de l'Hôpital de Landeyeux alors que M. Cyril Coulet a été nommé, lui, comme délégué à la Commission des naturalisations et agrégations. L'assemblée a honoré la mémoire de Luc Gaberel et Albert Guignard, anciens membres des autorités de Savagnier, décédés récemment.

Comme il s'agissait de la dernière séance de l'année, une soirée a été offerte aux participants. (ha)

La RC20 cahin-caha

Nouveau virage de Malvilliers: «Haute sécurité»

On pouvait craindre le pire, hier, pour les usagers de la RC20, l'axe routier reliant les deux grandes villes du canton. Mais frimas, flocons, chantiers et autres déviations n'ont pas trop rendu la vie dure aux automobilistes. Ces derniers ont même tout loisir d'emprunter, depuis une semaine maintenant, un virage de Malvilliers «haute sécurité».

Apparu avec les beaux jours en mars dernier, le «crochet» de Malvilliers qui infligeait aux automobilistes de véritables figures imposées a disparu devant l'offensive du général hiver. Retour à la normale donc au bas de la route de La Vue-des-Alpes, avec un virage qui retrouve ses charmes d'antan!

En sous-sol, la tranchée couverte de Malvilliers, longue de 330 mètres, est en voie d'achève-

ment. Côté amont, les conduites du SIVAMO sont actuellement installées.

En surface, il ne reste maintenant plus qu'à aménager une sortie pour les Geneveys-sur-Coffrane. Il faudra vraisemblablement attendre le printemps prochain pour emprunter la nouvelle préselection débouchant sur la route du Vanel.

«ON ROULE BIEN»

Quelques kilomètres plus haut, Marcel Montandon, responsable du Centre d'entretien routier de La Vue-des-Alpes, se montre serein: «Nous n'avons pas rencontré de véritables problèmes ces jours derniers. La neige fraîchement tombée est tellement froide que ça adhère terriblement. On roule bien!»

A la tête d'un effectif de huit personnes équipées de 3 chasse-

neige, 1 fraise et 2 saleuses, M. Montandon reste toutefois sur le qui-vive 24 heures sur 24. Ou

presque, puisque l'équipe fait tout de même relâche de 23 heures à 4 heures du matin. (ds)



Les automobilistes n'ont pas eu la vie trop dure hier à La Vue-des-Alpes. (Galley)

«L'Aventurier qui rêvait de s'établir...»

Une «veillée entre amis» au Château de Valangin

Pour la deuxième année consécutive, le Château de Valangin remet à l'honneur cette expression oubliée du parler neuchâtelois signifiant «veillée entre amis».

A cette occasion, M. Jean-Pierre Jelmini, directeur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel mais également historien et truculent conteur à ses heures, fera le récit de l'étonnante carrière de Abram Maret (1791-1856), «l'aventurier qui rêvait de

s'établir» et qui, des années durant, a scrupuleusement consignés ses faits et gestes dans de savoureux mémoires.

Cette heure de récit sera agrémentée d'interventions musicales, exécutées par la flûtiste Agnès Pancaza Robert et suivie du désormais traditionnel «pousse-gnon» que l'on offrait autrefois aux amis venus passer ensemble la louvrée: taillaule, gâteaux, bricquets... et thé à la cannelle.

Amis et fidèles du Château se feront un plaisir de venir partager cette dernière animation de l'année avant que M. Sandoz, le gardien-concierge ne ferme le grand portail pour l'hiver, laissant la demeure s'engourdir, s'emplier de silence et de mystère jusqu'au 1er mars prochain. (r)

● «Louvrée au Château»: mardi 11 décembre à 20 h. Location au Château durant les heures d'ouverture et dès 19 h 30 le soir de la représentation.

Du Val-de-Ruz au collège du Mail

Avec l'application du nouvel horaire du Mail, à la reprise scolaire d'août 1991, des courses spéciales passant par le collège pour déposer et reprendre les élèves de Savagnier, de La Côte et du quartier des Acacias, ne feront pas le détour par Valangin, comme l'a mentionné par erreur l'article paru le 7 décembre dernier. (at)

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Criminel recherché

Appel à la population

Le juge d'instruction I à Neuchâtel communique que suite à l'agression suivie du décès d'un chauffeur de taxi à Fontainemelon le mardi 4 décembre vers 22 h 30, les recherches de la police cantonale se poursuivent. Pour l'heure l'auteur de ce crime n'est toujours pas identifié. La police lance un appel à la population, priant tous les automobilistes qui au-

raient vu ou pris en charge un autopisteur dans le Val-de-Ruz et entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel le 4 ou le 5 décembre de 22 h 30 à 12 h de prendre contact sans délai avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24. ou avec le poste de police le plus proche. La police remercie d'avance le public de sa collaboration.

POUR LE DÉPARTEMENT
 DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
**un(e) bibliothécaire
 (à plein temps)**

à la Bibliothèque de droit de l'Université de Neuchâtel, par suite de démission honorable du titulaire.

- Exigences:**
- diplôme de bibliothécaire (ou titre équivalent);
 - bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais;
 - connaissance du catalogue automatisé (système SIBIL).

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 18 décembre 1990.
 Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Bibliothèque de droit, avenue du 1er-Mars 26, ☎ 038/25 38 51, int. 42.

**un(e) bibliothécaire-
 assistant(e)**

pour l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique, rue de Champréveyres 3, à Neuchâtel, par suite de démission de la titulaire.

- Exigences:**
- diplôme de bibliothécaire ou titre équivalent; le poste pourrait être offert également à un membre du personnel enseignant qui accepterait de s'initier au domaine des bibliothèques;
 - intérêt pour l'éducation et la documentation en général;
 - intérêt pour la littérature destinée à la jeunesse;
 - aptitude pour le travail administratif.

Une part importante du travail du candidat s'effectuera dans le domaine de la lecture et des supports concernant la lecture suivie ou accompagnée.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: mars 1991 ou à convenir.
Délai de postulation: jusqu'au 19 décembre 1990.
 Pour tout renseignement, s'adresser au directeur de l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique, ☎ 038/22 32 70 ou 22 39 25.

POUR LE DÉPARTEMENT
 DE L'AGRICULTURE
un aide géomètre

pour l'Office cantonal des améliorations foncières, à Neuchâtel, par suite de mise à la retraite du titulaire.

Activité: collaboration sur le terrain comme aide dans une équipe de mensuration (statut à l'heure).

- Conditions requises:**
- bonne santé;
 - sens pratique et faculté de travailler en équipe.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: printemps 1991.

Délai de postulation: jusqu'au 19 décembre 1990.
Renseignements complémentaires: Office cantonal des améliorations foncières, rue du Château 19, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 36 43 - 44 - 45.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-000119

● **offres d'emploi**

**Restaurant cherche
 dame**

pour différents travaux de ménage à temps complet ou partiel.
 Sans permis s'abstenir, ☎ 039/26 82 66 28-012236

Nous cherchons pour août 1991
**une jeune
 apprentie de bureau**

☎ 039/27 11 55 91-713

Engage pour date à convenir
**mécanicien autos
 réparateur autos**

**Garage
 Gerster**

2613 Villeret ☎ 039/41 44 71



93-1055

PRIOR & GUYAZ S.A.
 Cernil-Antoine 8 - 10
 Fabrique d'étampes
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 70 16

cherche pour tout de suite ou date à convenir

**un mécanicien
 faiseur d'étampes
 un étampeur
 une dame
 auxiliaire**

Se présenter ou téléphoner. 28-126329



engage pour le 1er août 1991

un apprenti vendeur

Nous offrons une formation dynamique et variée dans une ambiance sympathique.

Le futur apprenti devra **obligatoirement pratiquer de façon passionnée un sport**, de préférence le ski, le tennis ou la montagne.

Les personnes intéressées prendront contact par téléphone au 039/31 13 31 ou se présenteront au magasin, rue du Temple, Le Locle.

28-14070



A la hauteur de vos exigences!

Notre mandante, importante entreprise horlogère de la place, cherche un

micromécanicien (CFC)

Vous avez:

- la maîtrise des machines conventionnelles;
- le goût du travail soigné;
- de l'intérêt pour la mécanique horlogère;
- la faculté de travailler de manière indépendante.

Vous aurez:

- un travail intéressant et varié;
- une place stable;
- prestations sociales d'une entreprise moderne;
- horaire libre;
- salaire adapté à votre expérience.

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information. 91-176



Tél. 039 23 22 88

**L'annonce,
 reflet vivant du marché**

**Moins d'impôts -
 plus de gains.**



PRIVILEGIA

L'épargne BPS avec privilèges fiscaux.

Avec le compte PRIVILEGIA de la Banque Populaire Suisse, vous êtes toujours gagnant. D'abord parce que vous assurez votre avenir (placements, propriété de votre logement, retraite, etc.). Ensuite parce que vous pouvez déduire le montant visé de votre revenu imposable et gagner en déduction des impôts jusqu'à 25% de ce montant. Consacrez la somme ainsi gagnée aux joies de la vie.

Si vous êtes de ceux qui préfèrent payer moins d'impôts, demandez notre documentation PRIVILEGIA. Nos collaborateurs vous conseillent volontiers.



La grande banque
 à vos petits soins.

Banque Populaire Suisse

● **offres d'emploi**

Afin de compléter notre équipe, nous cherchons à engager pour date à convenir

**- ouvriers(ères) d'horlogerie
 - 1 mécanicien de précision**

Les offres sont à faire parvenir par écrit à l'adresse suivante: PAQ Micromécanique S.A., allée du Quartz 11, 2300 La Chaux-de-Fonds.

28-012732

POSITRONIC INDUSTRIES

Route de Neuchâtel 34
 CH-2034 Peseux

Entreprise produisant des connecteurs pour l'électronique industrielle, militaire, avionique, espace... cherche son

**responsable
 qualité**

Les qualités requises sont:

- de formation technique avec expérience approfondie de l'assurance et contrôle qualité;
- pouvoir travailler de manière indépendante et faire preuve d'initiative;
- langues française et anglaise.

Les tâches seront:

- prendre en charge le département contrôle qualité;
- mettre en place les normes ISO 9000;
- sensibiliser le personnel à l'assurance qualité;
- qualification des fournisseurs...

Si vous êtes la personne que nous cherchons, veuillez nous faire parvenir votre offre écrite à l'adresse ci-dessus.

28-000872

**PARTICIPEZ
 À NOTRE SUCCÈS!**

L'avenir appartient aux installations de traitement thermique entièrement automatisées. Grâce à son avance technologique, BOREL est aujourd'hui leader dans ce domaine. Si vous cherchez à participer à une entreprise en pleine expansion, venez nous rejoindre!

ingénieur de SAV

de formation ETS ou équivalente au bénéfice de bonnes connaissances de français et d'allemand. L'anglais serait un avantage.

Votre activité consistera à assurer le suivi du montage de nos installations en Suisse et à l'étranger, à effectuer la mise en service ainsi qu'à former notre clientèle.

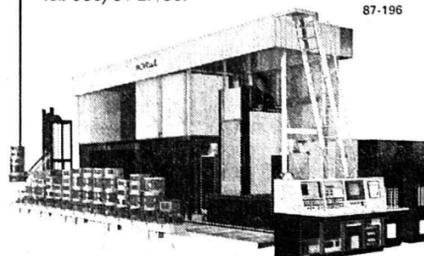
Vous devrez être disponible, ouvert au dialogue, apte à diriger du personnel.

Nous vous offrons:

- une activité à la pointe de la technologie dans la régulation et l'automatisation des traitements thermiques;
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne et d'intéressantes possibilités de formation professionnelle.

Si ce poste vous intéresse vous pouvez appeler M. Vuillemin pour de plus amples renseignements ou envoyer directement votre offre de service à BOREL SA, rue de la Gare 4, 2034 Peseux, tél. 038/31 27 83.

87-196



BOREL

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT THERMIQUE

Mise à pied à Energie: toute la lumière svp

Interpellations déposées au Grand Conseil

Dans une interpellation déposée hier sur le bureau du Grand Conseil, le député prévôtois Hubert Frainier, pdc, demande au gouvernement de faire toute la lumière sur «l'affaire» concernant la direction d'Energie - l'école française de soins infirmiers du canton de Berne, sise à Saint-Imier, - dont nous avons abondamment parlé dans ces colonnes, voici une dizaine de jours.

Le député Frainier rappelle que la décision de mise à pied, prise à l'encontre du directeur Laurent Deligny, a été annoncée comme prise «en parfaite harmonie avec la Direction de l'hygiène publique»; il souhaite dès lors que le Conseil exécutif lui indique la ou les raisons de cette mise à l'écart.

On rappellera à ce sujet les déclarations du responsable des œuvres sociales au Conseil de la FJB - organe décisionnel en la matière, - publiées dans notre édition du 1er décembre; ce dernier précisait que la décision de mise à pied était motivée par des raisons d'ordre relationnel, pédagogique, et liées à la fonction directoriale assumée par Laurent Deligny.

ET SI L'ON REPARLAIT PARTAGE?

Dans la deuxième interpellation qu'il a déposée hier, le député Hubert Frainier se penche sur le partage des biens culturels entre les cantons du Jura et de Berne. En demandant au gouvernement bernois s'il n'estime pas opportun, aujourd'hui, de re-

prendre un dossier en souffrance depuis cinq ans.

Dans son développement, l'interpellant rappelle que la convention concernant le partage des biens culturels du 19 avril 1984 fixe, en tant que texte-cadre, les principes pour une fondation de droit privé appelée à recueillir les archives de l'ancien Evêché de Bâle, tout d'abord, les principes généraux pour un accord relatif aux archives de l'Etat de Berne, ensuite, et le renvoi à une procédure indépendante du sort des œuvres d'art et autres biens culturels, enfin.

Et Hubert Frainier d'ajouter que si les deux premiers problèmes ont été résolus, le sort des œuvres d'art et d'autres biens culturels est toujours pendante. «En 1985, le scandale des caisses noires a bloqué ce dossier», souligne le député prévôtois. (de)

A contre-cœur

Crédit voté pour le Musée des beaux-arts à Berne

Un crédit supplémentaire de 5,4 millions soumis au référendum facultatif a été voté à contre-cœur hier par 96 députés bernois contre cinq oppositions. La somme servira à refaire l'isolation du bâtiment annexe au Musée des beaux-arts de Berne.

En 1983, le peuple avait déjà voté un crédit supplémentaire de 3 millions de francs. Le projet avait été initialement inscrit au budget à 12 millions en 1979.

Les nouveaux locaux construits entre 1979 et 1983 sont envahis par des courants d'air. Une expertise et diverses enquêtes avaient révélé qu'un assainissement du bâtiment était indispensable à la bonne conservation des œuvres exposées. Les variations de températures étaient dues à des défauts de l'installation de climatisation de l'air et à une mauvaise isolation.

Le coût total des travaux a été estimé à 6,15 millions de francs, dont une partie sera assumée par la commune. Le canton a toutefois renoncé à entreprendre une action en justice contre les responsables de la construction, les délais de prescription jouant en faveur de ces derniers.

VENTE DES MÉDICAMENTS

Le Parlement bernois a par ailleurs accepté pour la première fois de son histoire depuis l'introduction de la nouvelle loi du Grand-Conseil deux initiatives parlementaires qui devront encore être discutées en commission, puis devant le Parlement.

L'une, soutenue par 100 députés, propose un projet de loi visant à réglementer la vente de médicaments par les médecins. La seconde, soutenue par 94 parlementaires, veut permettre la protection des monuments non-classés par une votation parlementaire au niveau communal. (ats)

Exploits des jeunes

Armes réunies du district de Courtelary

Les délégués des 17 sociétés de tir réunies au sein des Armes réunies du district ont tenu leur assemblée à Orvin, sous la présidence de Robert Aellen. Un président qui adressait un salut tout particulier à Walter Staudenmann, qui reprenait ses activités de secrétaire après une longue absence due à la maladie.

Parmi les dates marquantes de l'association, on relèvera no-

tamment le 15 septembre, lorsqu'une délégation des ARDC assistait au mariage de Charles Bühler, directeur de cours des jeunes tireurs de Péry, avec Corinne Nussbaumer, qui occupe la même charge à Orvin.

Une journée doublement marquante en fait, puisqu'elle correspondait avec la proclamation de Philippe Novak, de Péry, au titre de champion cantonal

bernois des jeunes tireurs, et avec l'accession de Claude Cudré-Mauroux, de Courtelary, au titre de vice-champion avec le même nombre de points.

Cette réunion fut également l'occasion pour Robert Aellen, comme pour les responsables des différentes charges, de présenter leur rapport annuel respectif, ainsi que les dates déjà retenues pour les manifestations inscrites au calendrier 1991. (gl)

Les enfants annoncent Noël

Concert de l'Avent à Tramelan

Merveilleux concert de l'Avent de celui proposé par l'Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan qui s'était adjoint un chœur d'enfants pour annoncer Noël. Une façon bien sympathique de s'exprimer par la voix pour marquer le temps de l'Avent.

Le traditionnel concert de l'Avent que nous a proposé l'Harmonie de la Croix-Bleue dirigée par Emile de Ceuninck aura eu le mérite d'attirer une foule nombreuse à l'Eglise réformée.

Il fallait à la base un directeur de la compétence de M. Emile de Ceuninck qui affiche un tel enthousiasme qu'il le répercute non seulement sur les musiciens de l'ensemble qu'il dirige, mais également sur les 90 enfants qui composaient le chœur créé spécialement pour la circonstance.

En raison des nombreuses productions des enfants, l'Harmonie avait quelque peu écourté son programme musical; mais on a tout de même pu apprécier «Sinfonia», une suite légère en 3 mouvements du compositeur allemand Jean-Christien Bach, fils de Jean-Sébastien qui dans cette œuvre, met le registre des bois très fortement à contribution.

Ainsi que l'œuvre du compositeur français Delalande «Première Symphonie des Noëls» qui donnait l'occasion aux mélomanes avertis de découvrir l'une des plus brillantes œuvres du XVIIe siècle. Toutes ces œuvres étaient interprétées avec une parfaite maîtrise.

Tout aussi brillante, la prestation du chœur d'enfants créé tout spécialement pour cette occasion. Cette chorale, formée d'enfants de différentes communautés avait une belle occasion pour chanter sa joie et annoncer Noël. Mettant à profit le chant pour annoncer cette paix qui vient du Ciel devait déclarer le pasteur Roland Gerber lors de ses salutations.

Placé sous la direction de MM. Marc-André Bühler et Gérard Gagnebin, accompagné au piano par M. O. Nicolet, à la percussion par C. A. Glauser et aux synthétiseurs par E. et C. Molla, ces enfants se sont produits dans un répertoire aussi bien moderne et rythmé que traditionnel.

Le chœur d'enfants a eu l'avantage de rappeler au monde des adultes le vrai sens de Noël. (vu)

130 ans et rebelle

«La Matriarche» au Théâtre d'Espace Noir

Espace Noir propose à deux reprises, en cette fin de semaine, un spectacle «en solo» interprété par Marie-Claude Monsonnec, de la troupe Les Compagnons de la Tour: «La Matriarche», de Gilbert Léautier et dans une mise en scène signée Véronique Morf.

des gens malfaisants de bonnes intentions!»

MIEUX VAUT UN PEUT-ÊTRE

La pièce met en scène une vieille femme rebelle, 130 ans et la verve lucide, louée pour Noël par une famille très ordinaire. Incapable pourtant de jouer le rôle qu'on lui a attribué - une mamie confondue de reconnaissance, qui mange sagement son potage et raconte de gentilles histoires aux petits - elle ne ménage ni ses hôtes ni le reste du monde: «Je n'aime pas la gentillesse. C'est un piège à cons, la gentillesse. J'en ai trop connu,

Sa force, c'est de ne pas se poser comme victime, elle qui attend et espère ce jour où tous les vieux sortiront; et il faudra bien, alors, qu'on leur explique le pourquoi de milliers de générations de petits pas: «Moi, j'attends peut-être dans une gare qui n'existe pas, un train fantôme pour une destination inconnue. Mon attente est peut-être maladroit, malagauche, mais mieux vaut un «peut-être» qu'un «foutu de toute façon»!

L'auteur de cette pièce, Gilbert Léautier, a reçu l'Oscar de la création en 1969, «La Matriarche» étant sa 19e pièce de-

puis lors. A son actif, nombre de pièces pour les planches, mais également pour les ondes, ainsi que de dialogues de films et d'écrits destinés au petit écran.

Quant à Marie-Claude Monsonnec, précisons qu'elle a acquis sa formation théâtrale à travers une série de stages de l'AJAC et du TPR. Ces dernières années, on l'a vue notamment dans «La grande lessive», de Maiakovski, «Rose tatouée», de Tennessee Williams, et «Prévert en délire», l'avant-dernière création des Compagnons de la Tour. (comm-de)

● Vendredi 14 et samedi 15 décembre, 20 h 30, au Théâtre d'espace Noir: «La Matriarche», de Gilbert Léautier et par Marie-Claude Monsonnec.

La Belgique nous fait rire

Saint-Imier: humour musical avec le groupe bruxellois «Corvi»

Le Centre de culture et loisirs organise cette fin de semaine une soirée originale: un concert-spectacle humoristique, donné par un groupe belge intitulé «Corvi». Les membres du groupe «Corvi» proviennent du Théâtre du Bilboquet, à Bruxelles, et se sont

rencontrés à l'occasion d'un spectacle du Cirque du Trottoir, pour lequel ils avaient créé des personnages qu'ils n'ont plus voulu quitter. Baudoin Dehaye, Jean Coulon, Jean-Pierre Debacker et Louis Spagna, tous musiciens de talent et hommes

de théâtre, présentent cet hiver leur nouveau spectacle d'humour musical. Plaisir des yeux et des oreilles garantis, pour tout public.

Quatre hurluberlus musiciens débarquent, musique en tête. Le premier est accordéoniste, il est le chef; le deuxième est clarinetiste, il frotte la manche du chef dans le sens du poil; le troisième se dégonfle dans un tuba, c'est manifestement un tire-au-flanc; le dernier est percussionniste, fou à lier tout droit sorti de l'Asile...

Ainsi réunis, les quatre compères s'apprentent à donner leur enième concert, au répertoire en principe immuable. Mais le programme attendu réserve aux spectateurs des dérapages aussi imprévisibles que burlesques.

A voir, donc, et à entendre! Ce d'autant plus que si l'on en croit Pascal Pellegrino, qui en parlait dans les colonnes du «Matin», «c'est un vrai morceau de bonheur». (comm-de)



«Corvi», un groupe de musiciens-acteurs belges. (Privée)

Deux prêts pour RESOSIVICO

Le gouvernement bernois a décidé tout récemment d'accorder un prêt de 300.000 francs, en tant qu'aide aux investissements, à l'intention du syndicat RESOSIVICO (Renan - Sonvilier - Saint-Imier - Villeret - Cor-

moret). Ladite aide est destinée à favoriser la réalisation de la décharge pour matériaux de construction, projetée à Sonvilier et dont le coût total est évalué à un million et demi de francs. Pour sa part, la Confédéra-

tion versera également une somme de 300.000 francs, dans le cadre d'un crédit LIM. Les 900.000 francs restants seront réunis grâce à des moyens propres et à des crédits bancaires. (oid)

MOUTIER

Dans la rivière

Hier à 0 h 10, un automobiliste qui circulait sur la route cantonale en direction de Delémont, a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée, peu après le Restaurant des Gorges et a fini sa course dans la Birse. Le véhicule est hors d'usage.

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirrol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Villeret: engagez-vous...

Promotions civiques: un bon cru

Cette année 1990 restera marquée comme un bon cru, au niveau de la cérémonie des promotions civiques de Villeret. En effet, 78% des jeunes gens et jeunes filles invités étaient présents ou valablement excusés.

Présidée par Ulrich Kaempf, maire, accompagné du Conseil municipal in corpore, cette cérémonie a vu la présence de dix

nouveaux citoyens(ennes), quatre autres s'étant préalablement excusés.

Pour l'occasion, le maire adressait quelques mots aux invités, en les engageant à s'investir pleinement dans la vie qui s'ouvre à eux, en s'efforçant par ailleurs de les sensibiliser à ce pas important que constitue l'arrivée à la majorité civique.

C'était l'occasion également, pour chacune et chacun, de recevoir un cadeau de la Municipalité, le tout se terminant par une petite agape.

Un seul regret, le fait que deux jeunes gens et autant de jeunes filles n'aient même pas pris la peine de se faire excuser. (mw)

CELA VA SE PASSER

Dernier bal de l'année

C'est au dernier thé dansant de l'année que Pro Senectute invite chaleureusement tous les aînés et aînées de la région, ce mercredi 12 décembre à La Neuveville. Pour cette balade neuveilloise, dans le cadre privilégié du bord de lac, rendez-vous est donné à chacun au Restaurant du Faucon, dès 14 h 30 où Edgar Charles attendra les danseurs, avec son accordéon bien évidemment. (de-comm)



De gauche à droite: Sabine Matthey-Jonais, Sandrine Indermauer, Simone Weber, Nathalie Berger, Jacques-Olivier Waeber, Prisca Flück, Magali Berger, Pascal Schwendimann, Christophe Méroz et Debora Scheidegger. (mw)

Les nouveaux cafetiers sont arrivés

Saulcy: millésime 90 d'excellente qualité

La traditionnelle cérémonie de remise des certificats de capacité des aubergistes s'est déroulée hier après-midi à Saulcy. Malgré la tempête de neige, les 24 lauréats 1990 étaient tous présents au rendez-vous pour recevoir leur diplôme des mains du ministre de l'économie publique, Jean-Pierre Beuret.

C'est Gérard Cattin, du Service des Arts et métiers, qui ouvrait le feu des discours pour féliciter les nouveaux aubergistes et les encourager à professer avec ri-

gueur, humanité, «comme de véritables entrepreneurs appelés à réussir» dans une branche qu'il n'est pas forcément facile de conquérir.

Sur 26 candidats, 24 ont réussi brillamment leurs examens, ce qui représente un faible taux d'échecs (soit, 7,69%, alors qu'en 89, il était de 24%). Si la volée 90 est faible en nombre, elle se rattrape donc sur la qualité puisque 12 candidats ont obtenu une moyenne supérieure à 5. Il convient d'ailleurs de relever la performance du Franc-

Montagnard, Florent Aubry, des Emibois, qui prend la première place de sa volée avec une moyenne record de 5,59.

Le millésime des aubergistes 1990 est d'importance, soulignait notamment Jean-Pierre Beuret, puisqu'il correspond à la mise en place du nouvel aménagement du tourisme. Aussi, le message du ministre, comme une véritable harangue, incitait les élus à devenir les meilleurs agents de l'économie touristique jurassienne. Présent également à cette cérémonie, Germain Ché-

telat, président ad interim de la Société jurassienne des cafetiers, présentait ses meilleurs vœux aux futurs nouveaux sociétaires.

LES LAURÉATS

Liste des diplômés cafetiers 1990: Florent Aubry, des Emibois; Evelynne Borlet, de Porrentruy; Brigitte Brozoni, de Delémont; Romain Buerki, de Delémont; Sabine Buerki, de Courrendlin; Alain Cattin, de Delémont; Nicolas Cémence de Muriaux; Geneviève Cuna de Delémont; Marisa Cuvillo de

Bassecourt; Sébastien Frund, de Porrentruy; Patrick Gerster des Pommerats; Arlette Henry, de Courfaivre; Anita Hulmann de Alle; Muriel Lampart de Vermes; André Liechti de Delémont; Aline Muller-Durand, d'Ocourt; Jacques-André Roth, de Vicques; Monique Simon, de Courtételle; Nicola Somma, de Delémont; Madeleine Schmied, de Saint-Ursanne; Christiane Tanner de Delémont; Marianne Valet de Delémont; Fernande Viatte de Saignelégier; Thierry Walther de Courtételle. P. S.

Coûts accrus de la santé

Quels remèdes?

Au cours d'une conférence de presse, le ministre de la Santé, M. Pierre Boillat a expliqué la hausse accrue des coûts de la santé en Suisse et dans le canton du Jura. Il a ensuite esquissé les remèdes que les autorités cantonales envisagent de prendre à terme, en vue de freiner cette évolution.

En Suisse, entre 1975 et 1988, les frais de la santé ont crû de 113%, alors que l'inflation était de 70%. Dans le canton du Jura, les dépenses prévisibles en 1990 atteignent 37,9 mios. Elles passeront à 47,8 mios, soit 26% de plus, en 1991. Les causes de cet accroissement sont externes à la santé. Il s'agit de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt, de la mise en service de homes médicalisés et de la pénurie de personnel qui entraîne des augmentations de salaire inévitables.

Ce surplus de charges sera supporté à raison de 5,3 mios par l'Etat et de 4,6 mios par les communes. La charge de ces dernières est excessive, vu l'état des budgets communaux. Pourtant, le Jura ne se trouve qu'au milieu de l'échelle intercantonale d'augmentation des frais de la santé.

Les 9,9 mios supplémentaires se répartissent comme suit: hôpitaux 5,2 mios; homes 2,5 mios; hôpitaux extérieurs 2,1.

Comme les homes et les hôpitaux appartiennent à des communes, l'Etat a peu de prise sur l'évolution de leurs excédents de charges. De plus, la part des caisses-maladie, qui était d'un tiers, tend à diminuer.

QUELS REMÈDES?

En vue de remédier à cette évolution dangereuse, l'Etat envisage d'attribuer à chaque établissement une allocation fixe qu'il devra gérer à son gré. Cela devrait engendrer une gestion plus responsable des fonds publics. Auparavant, il conviendra toutefois de modifier la répartition des charges entre l'Etat et les communes, afin de réduire celle de ces dernières. Si cette solution devait ne pas porter de fruits, alors il faudrait songer à cantonaliser les établissements de soins.

En outre, l'Etat entend que le fonctionnement des homes et hôpitaux soit soumis à des analyses statistiques en vue de renforcer le contrôle de l'Etat.

V. G.

Encore une réaction

Collège Saint-Charles à Porrentruy

Après d'autres déclarations publiques, le Conseil d'administration du Collège, dans un communiqué, fait état d'une rencontre qu'il a eue vendredi avec le personnel et les enseignants du Collège. Un débat constructif s'est engagé sur l'avenir de l'école. Les participants ont constaté que l'articulation actuelle du Collège, qui ressort des statuts, doit être mise à jour.

Tous les partenaires, y compris les parents, doivent être associés à la marche de l'école. La réforme des statuts doit aussi trouver son prolongement dans la vie de l'école. C'est pourquoi

l'assemblée a décidé de créer un groupe de travail qui se mettra à l'œuvre dès le début de 1991, en vue d'élaborer la réforme jugée nécessaire.

Selon le communiqué, «toutes les personnes présentes se sont dites confiantes dans l'avenir du Collège qui répond à un besoin et à l'aspiration de nombreux Jurassiens. L'assemblée a également renouvelé toute sa confiance au nouveau rectorat par interim, soit M. René Dosch, assisté de Mme Josiane Pourchet et de M. Francis Heinrich, tous professeurs au Collège». (comm.vg)

Une montre personnalisée

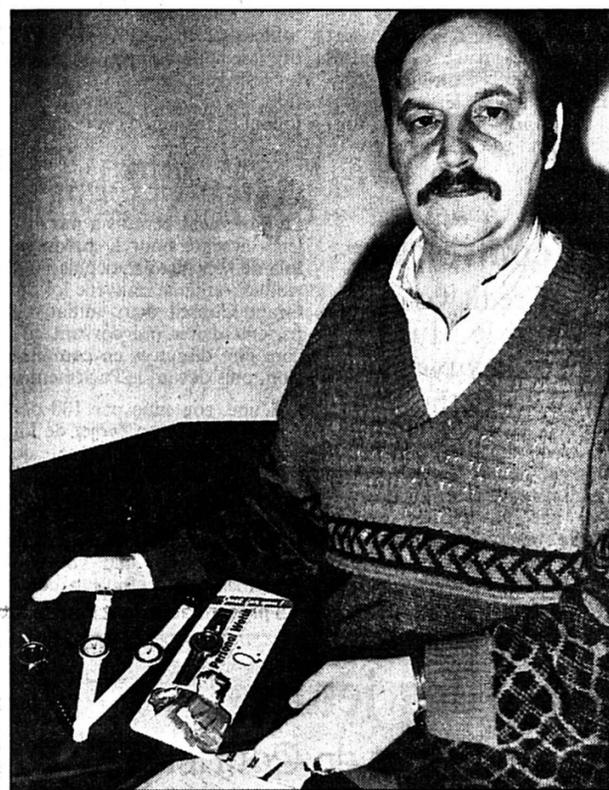
Un nouveau produit d'un horloger ajoulot

Dans la société de consommation, les produits marqués d'une touche personnelle ont la cote. A partir de ce constat, l'industriel horloger ajoulot Jean-Paul Roos, de Vendincourt, a eu l'idée de lancer sur le marché une montre à quartz portant, sur le cadran, la marque de son propriétaire, soit ses nom, prénom, domicile, numéro de téléphone, signe du zodiaque, groupe sanguin ou toutes autres indications personnelles.

Après de nombreuses recherches infructueuses, il a mis au point un système qui permet de réaliser ce vœu. La montre qu'il lance sur le marché comprend, sur le cadran, une gorge dans laquelle chacun peut enchâsser les lettres et chiffres composant la mention personnelle qu'il désire. La pose subéquent d'une lunette en plastique maintient cette inscription.

Jean-Paul Roos lance plusieurs modèles courants et des modèles particuliers recouverts de peintures fluorescentes vives adaptées aux goûts des enfants. Il n'a pas encore entrepris les démarches utiles en vue d'assurer la vente de cette montre personnalisée soit par les canaux habituels de vente, soit auprès de revendeurs d'horlogerie, voire de grossistes ou de vendeurs par correspondance. Mais il est convaincu que sa création originale, qui fera l'objet d'une demande de brevet, est appelée à connaître le succès.

Cette montre est établie avec l'aide de 19 fournisseurs, à 95%



Présentation de la montre «Just for you» par son créateur (Bist)

jurassiens. On peut l'obtenir soit en demandant que l'inscription y soit faite, soit en l'établissant soi-même, à partir du lot de lettres et de chiffres mis à disposi-

tion avec chaque montre. Le prix de vente oscille entre 90 francs (modèle pour enfant) et 160 francs (modèle pour adulte). V. G.

Ensemble de cuivres

Concert de l'Avent aux Bois

Si Noël est une fête de traditions, il en est une qui nous revient avec plaisir. L'ECFM sera fidèle au rendez-vous pour son concert de l'Avent.

Au nombre d'une trentaine, les meilleurs musiciens de cuivres de la région seront placés sous la direction de leur nouveau chef Claude Torriani.

Comme à l'accoutumée, l'organiste Georges Cattin les accompagnera tout au long du programme et interprétera en solo la Toccata et Fugue en ré min. de Bach. Les douze morceaux choisis sont de circonstance, et bien adaptés à la formation brass band dont s'approche l'ECFM. Pour se mettre l'eau à

la bouche, citons quelques auteurs des partitions: Gregson, Jacob de Haan, Daquin, Strauss...

Contrairement à l'habitude des années passées, ce concert ne sera donné qu'une seule fois, samedi 15 décembre à 20 heures, en l'église des Bois. L'entrée est libre. (bt)

SAIGNELÉGIER

Paroisse réformée

La Paroisse réformée des Franches-Montagnes a tenu son assemblée sous la présidence de Jacob Oberli de Soubey. Elle a modifié son règlement d'organisation pour permettre l'abaissement du nombre des conseillers de 13 à 11. Les paroissiens ont décidé que le président de paroisse, Charles Hutmacher de Soubey occupera toujours un des deux postes de délégué à l'Union synodale du Jura. (y)

LE NOIRMONT

Assemblée: budget paroissial

Présidée par M. Germain Froidevaux, l'assemblée ordinaire de la commune ecclésiastique a accepté le budget 1991 à l'unanimité. Avec un excédent aux produits de 480 fr, le budget accuse aux produits un montant de 213.200 fr et aux charges 212.720 fr. L'impôt paroissial reste inchangé soit le 11% de l'impôt d'Etat.

Dans la récapitulation des charges on constate des contributions pour 57.932 fr, intérêts sur dettes consolidés 35.003 fr, traitements et jetons de présence 34.210 fr, combustible et éclairage 23.700 fr, émoluments, amortissements, allocation aux fonds, frais de culte et autre frais 26.700 fr, rétributions pour prestations de travail, services de tiers 16.200 fr, primes d'assurances 11.075 fr. (z)

La saint Nicolas au Noirmont

C'est dans le cadre de Noël Expo des commerçants et artisans du village que saint Nicolas et le Père Fouettard ont entendu les chants et les poésies des enfants accourus pour la grande distribution des friandises offertes par la Société d'embellissement. (z)

Immobilier

A louer au centre du Locle, Envers 59, dans petit immeuble de 5 appartements, avec terrasse collective

2 appartements

mansardés, poutres apparentes, cuisines agencées, cheminées de salon, chauffage et eau chaude indépendants.

● 5 PIÈCES libre selon entente. Fr. 1490.- + charges;

● 6 PIÈCES libre janvier 1991, Fr. 1690.- + charges.

Possibilité de garage dans l'immeuble.

Pour tous renseignements: ☎ 038/31 11 79 le soir.

87-40962

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039 / 271 171

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL

centré et entièrement rénové, 8 appartements, 200 m² de bureaux, 1 magasin, 5 garages, 4 places de parc.

Revenu locatif garanti. 28-000192

MEMBRE SNGCI

BETSA APPARTEMENTS À VENDRE OU À LOUER
Bureau d'Etudes Techniques
Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Administration: ☎ 038/24 35 71

Gérance (038) 21 20 20
Dès 7 h

IMMEUBLE RÉSIDENCE AREUSE BOUDRY

haut standing, neufs, libres tout de suite

● 3½ pièces environ 95 m²

- Séjour avec cheminée;

- Cuisine et salles d'eau aménagées;

● 4½ pièces environ 125 m²

- Séjour avec cheminée

- Cuisine et salles d'eau aménagées

Situation tranquille, garage collectif et places extérieures

Pour tous renseignements téléphonez à la gérance

87-1109

HPT LA PROPRIÉTÉ ACCESSIBLE
GROUPE

Crédit immobilier HPT

A Saint-Imier nous vendons en PPE

spacieux appartement

de 2½ pièces, 68 m² avec balcon et cave. Idéal pour personne seule ou bénéficiaire AVS.

Conditions financières exceptionnelles.

Exemple: fonds propres dès Fr. 18 000.-, mensualité Fr. 646.-, toutes charges comprises.

28-000440

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 13, av. L- Robert

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 23 83 68

COMMUNIQUÉS**Jura: les fiches à la radio**

Au cours de son émission «Affaires publiques», Fréquence Jura diffusera, ce soir à 18 h 45 une émission relative à certains Jurassiens qui ont été fichés par la police fédérale. On entendra notamment le vice-chancelier Jean-Claude Montavon, autrefois animateur du groupe Bélier, dont les fiches de renseigne-

ments comptent... 36 pages. On parlera aussi de l'historien Victor Erard, de députés actuels, du vice-président du Rassemblement jurassien Pierre Philippe, de Fritz Widmer, enseignant retraité à Delémont et d'autres personnes encore. Certaines révélations promettent d'être croustillantes. (comm.vg)

FAITS DIVERS**NEUCHÂTEL****Automobiliste blessé**

Hier à 6 h 45, un automobiliste de Neuchâtel, M. Luis Ferreira, 27 ans, circulait rue de la Cassarde. A la hauteur du chemin du Pertuis-du-Sault, il a perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté un mur. Au même instant un fourgon conduit par M. M. T. de Rochefort qui suivait l'automobile Ferreira a lui aussi perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté l'arrière de cette voiture. Blessé, M. Ferreira a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

CORMORET**Dans la Suze**

Dimanche à 21 h 15, un automobiliste circulait de Villeret à Courtelary. Dans la localité de Cormoret, dans un virage à droite, sa voiture a glissé sur la route enneigée. Déporté sur la partie gauche de la chaussée, il est entré en collision avec une voiture arrivant en sens inverse. Sous l'effet du choc, une des voitures a été projetée dans le lit de la Suze. Les deux véhicules sont démolis.

VALANGIN**Perte de maîtrise**

Hier à 6 h 30, un automobiliste de Valangin, M. P. R. de La Chaux-de-Fonds circulait de Boudevilliers à Valangin. A la hauteur du Moulin à Valangin, il a perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté l'auto de Mme C. G. de Renan qui circulait en sens inverse.

Mazout dans les égouts**Un camion se renverse à Chézard-Saint-Martin**

Tombée en abondance, la neige a rendu les routes très glissantes dans le canton. Un camion à poubelles de la maison Botteron s'est renversé hier aux environs de 14 h, au haut de la rue Forvy. Le réservoir du camion, estimé à 60 litres de mazout, s'est déversé dans les égouts. Heureusement le chauffeur a pu se dégager de sa fâcheuse position. Alarmé à 14 h 30, le centre de

secours du Val-de-Ruz, sous les ordres du premier lieutenant Pierre-Alain Gafner, avec huit hommes, s'est immédiatement rendu sur les lieux du sinistre avec le tonne-pompe et le véhicule chimie. Un barrage a été installé sur le Seyon en aval de la station d'épuration de La Rincière. L'eau de la station a été détournée afin de ne pas altérer le lit bactériel. (ha)

CARNET DE DEUIL

LES BREULEUX. - De nombreux parents et amis ont rendu un ultime hommage à M. Julien Pelletier, décédé à l'âge de 66 ans. Depuis une année, il était soigné pour une grave maladie et avait passé plus de six mois à l'hôpital. Né aux Breuleux, le défunt avait appris le métier d'horloger complet et il travailla durant près de 50 ans dans l'entreprise horlogère Catorex où il était très apprécié. C'est au moment où il allait jouir d'une retraite bien méritée que la maladie s'est abattue sur lui.

En 1959, Julien Pelletier avait épousé Mlle Grillot de Saint-Hippolyte avec laquelle il éleva un fils. Le disparu fut un des piliers de la SFG locale pour laquelle il remporta de nombreuses distinctions. Il en était le président d'honneur. C'était

également un excellent skieur. D'une nature gaie et aimable, Julien Pelletier était estimé de chacun pour son humour et sa grande bonté.

SAIGNELÉGIÉ. - C'est au home où elle vivait depuis plus d'un an que s'est éteinte dans sa 92e année Mme Alice Maître-Aubry. Née le 19 janvier 1899 aux Emibois où son père était horloger-paysan, Mme Maître avait appris la profession de régleuse dans la chaleureuse ambiance de l'atelier familial. En 1926, elle avait épousé M. Léon Maître, industriel au Noirmont. Le couple a élevé trois enfants. C'est en 1962 que M. et Mme Maître sont venus s'établir au chef-lieu. Personne discrète et aimable, la disparue était une parfaite maîtresse de maison et une maman attentionnée. (y)

Nouveaux avocats neuchâtelois

La Chancellerie d'Etat communiqué:

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à M. Philippe Meier, à La Chaux-de-Fonds, et à Mme Lucienne Wasser, au Locle.

En outre, il a inscrit Mme Catherine Pettavel, à Neuchâtel, au

Registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs.

Par ailleurs, il a ratifié la nomination de M. Alain Petit-pierre à la fonction de préposé à la Police des habitants de Cernier. Enfin, il a nommé M. Claude Limat chef de la section militaire de Bevaix.

Repose en paix

Les parents et amis de

Madame

Suzanne OESCH

font part de son décès survenu dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 décembre 1990.

L'incinération aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté.

Les familles parentes et amies, font part du décès de

Monsieur

Roger VOIROL

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 59e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 décembre 1990.

L'incinération aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au Centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Crêtets 111.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A.**La Chaux-de-Fonds.**

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,

2300 La Chaux-de-Fonds.

T: (039) 211 135 - Téléc 952 114.

Fax: Rédaction 039-285 852.

Fax: Administration 039-281 419.

Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:

Publicitas

La Chaux-de-Fonds (039) 283 476

Le Locle (039) 311 442

LA MUSIQUE DES CADETS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Violette BRUNNERmaman de son directeur
L.-A. Brunner

28-126478

Très touchés par l'hommage rendu à notre chère maman, grand-maman et parente

MADAME YVONNE SCHAAD

nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à notre deuil, nous apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

SES ENFANTS ET FAMILLE

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille de

MADAME GEORGETTE VISONI-RIES

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Très touchée par l'hommage rendu à

MADAME ANDRÉE ROUILLER-D'EPAGNIER

sa famille exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, lui apportant leur amitié et leur sympathie.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un réconfort.

LA CHAUX-DE-FONDS et RENENS, décembre 1990.

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Madame Gabrielle Roch-Matli, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Marcel Matli-Leemann, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

Monsieur Jean-Pierre Ferraroli, à Hauterive, son petit-fils,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Esther MATLI

née ROGNON

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dimanche dans sa 93e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 décembre 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 13 décembre à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Gabrielle Roch-Matli
rue Jean-de-la-Grange 4
2003 NEUCHÂTEL

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE



Ne crains rien, car je suis avec toi. Je te fortifie, je viens à ton secours. Esaïe 41, v. 10

Monsieur et Madame Rafael Fabrega-Maire:

Mademoiselle Helga Fabrega;

Madame Pilar Fabrega-Bayo, à Barcelone;

Madame et Monsieur Joan Ardil-Fabrega et leurs filles, à Barcelone;

Madame Marceline Sieber-Maire, ses enfants et petits-enfants, à La Sagne,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Laurent FABREGA

leur très cher fils, frère, petit-fils, filleul, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 22 ans.

LE LOCLE, le 8 décembre 1990.

R.I.P.

Un office religieux sera célébré, dans l'intimité, le mercredi 12 décembre, à 9 h 30 en l'Eglise catholique du Locle.

L'inhumation aura lieu à 10 h 30 au cimetière du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Tertre 4
2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

DÉPÔT PROVIMI

La Sagne

fermé mercredi 12 décembre
toute la journée pour cause de deuil

28-126479

LE CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Marc ALLENBACHemployé aux Travaux publics
au service de la Ville depuis 1965Il conservera un excellent souvenir
de ce fidèle collaborateur.

CONSEIL COMMUNAL

28-012406

LA SECTION SSP-VPOD
GROUPE DES TRAVAUX PUBLICS
a le pénible devoir de faire part à ses membres
du décès de leur collègue

Monsieur

Marc ALLENBACH

dont elle gardera le meilleur des souvenirs.

28-126483

<p>Suisse romande</p> <p>9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 Gala francophone 9.55 Ski alpin (Chaîne alémanique). 10.15 Vidéomania 10.30 Magellan 11.00 Les conquérants du temps passé 11.30 Petites annonces 11.35 Mademoiselle (série) 12.00 Petites annonces 12.05 Les années d'illusion (série) 12.20 Les jours heureux (série) 12.45 TJ-midi 12.55 Ski alpin (Suisse italienne). 13.15 Le cercle de feu (série) 13.40 Côte ouest (série) 14.25 Reflets dans un œil d'or Film de J. Huston (1967). 16.10 La belle et la bête (série) 17.00 Les Babibouchettes 17.05 Patou l'épatant 17.40 Starsky et Hutch (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 TJ-soir</p> <p>A 20 h 05 Meurtre aux Bahamas Téléfilm d'Harvey Hart, avec Armand Assante, Catherine Mary Stewart, Mariette Hartley. L'été 1943, à Paradise Island: loin des horreurs de la guerre, sous le ciel bleu et sur le sable chaud, un parterre de personnalités coule des jours heureux.</p> <p>21.40 Viva Les quatre saisons de Paul Meyer. 22.30 TJ-nuit 22.40 Spécial sessions 22.50 Fans de sport 23.35 Case postale 387 23.50 Bulletin du télétexte</p>	<p>TCR Téléciné</p> <p>13.30* Les deux font la loi 14.00 Cinéma Scoop 14.10 Monsieur Taxi Comédie française de André Hunebelle, avec Michel Simon, Claire Olivier et Jean Brochard (1952). 15.30 Jeunesse; Barbapapas. 16.20 Le mariage de Figaro (1re et 2e parties) Comédie française de Roger Coggio, avec Fanny Cottençon et Marie Laforêt (1989). 19.40* Les deux font la loi 20.06* Les bêtés 20.09* Ciné-journal suisse</p> <p>20 h 15 L'arbre de Noël Mélodrame franco-italien de Terence Young, avec William Holden, Bourvil et Virna Lisi (1969). Un bombardier explose en Corse. Des bombes atomiques tombent dans l'eau. A ce moment, Laurent et son fils Pascal pêchent à bord d'un canot pneumatique. Quelques jours plus tard, les médecins annoncent à Laurent que l'enfant, contaminé, est atteint de leucémie. Il lui reste six mois à vivre. Six mois que le père et ses amis vont essayer de transformer en conte de fée...</p> <p>21.45 Campus Film policier américain de Albert Pyun, avec John Stockwell, J. Eddie Peck et Carey Lowell (1986). 23.20 Faux semblants Thriller psychologique canadien de David Cronenberg, avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold et Heidi von Palleske (1988). (* en clair)</p>	<p>France 1</p> <p>6.30 Le club mini 7.20 Avant l'école 8.25 Télé shopping 8.55 Haine et passions (série) 9.35 En cas de bonheur (série) 10.00 Intrigues (série) 10.25 Passions (série) 10.50 La chance aux chansons Opérette de mes amours. 11.20 Jeopardy 11.50 Tournez... manège 12.25 Le juste prix 12.50 C'est bon à savoir 13.00 Journal 13.30 Météo - La Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.25 Un comédien dans un jeu de quilles (feuilleton) 15.55 Tribunal (série) 16.25 Tiercé-quiné plus à Vincennes 16.30 Club Dorothée 17.35 Starsky et Hutch (série) 18.25 Une famille en or 18.55 Santa Barbara (feuilleton) 19.20 La roue de la fortune 19.50 Le bébé show 20.00 Journal 20.20 Tiercé-quiné plus 20.25 Météo - Tapis vert</p> <p>A 20 h 35 La Smala Film de Jean-Loup Hubert (1984), avec Victor Lanoux, Josiane Balakso, Dominique Lavanant, etc. Les mésaventures d'un chômeur de longue durée, flanqué de ses cinq enfants et d'une étonnante aide-ménagère. Durée: 90 minutes.</p> <p>22.15 Ciel, mon mardi! 0.10 TF 1 dernière 0.25 Météo - La Bourse 0.30 Mésaventures (série) 0.55 TF 1 nuit 1.25 C'est déjà demain (série) 1.45 Info revue 2.30 Cités à la dérive (feuilleton) 3.25 Mésaventures (série) 3.50 Histoires naturelles Un fusil à la main.</p>	<p>France 2</p> <p>6.00 Rue Carnot (feuilleton) 6.30 Télématin 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton) 9.00 Top models (feuilleton) 9.30 Matin bonheur 11.30 Motus 12.00 Dessinez, c'est gagné! 12.30 Les mariés de l'A2 13.00 Journal 13.35 Météo 13.40 Générations (feuilleton) 14.30 Les cinq dernières minutes L'amiral aux pieds nus. Un officier de marine meurt dans des conditions suspectes, qui poussent le commissaire Cabrol à se lancer dans une nouvelle enquête. 16.05 Marcheloup (feuilleton) La famille Chambarcaud est installée dans la ville où se trouve l'usine Larrieu. 17.05 Eve raconte Sophia Loren. 17.30 Des chiffres et des lettres 17.55 Giga 18.30 Une fois par jour 20.00 Journal 20.35 Météo</p> <p>A 20 h 40 La couleur de l'argent Film de Martin Scorsese (1986), avec Paul Newman, Tom Cruise, Mary Elizabeth Mastrantonio. Un ancien escroc initie un jeune surdoué du billard à l'art subtil de l'arnaque. Durée: 115 minutes.</p> <p>22.50 Le débat Les arnaques et le jeu. Emission particulière sur toutes les arnaques dont vous pourriez être la victime. 23.50 Journal 0.05 Météo 0.10 Tennis Coupe du Grand Chelem à Munich.</p>	<p>France 3</p> <p>7.30 Le journal de Radio-Canada 8.00 Continentales 11.00 Traverses Les brouillards de la guerre. 11.53 Espace 3 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Carré vert 13.30 Regards de femme 14.05 Mille Bravo 15.05 Gavilan (feuilleton) 16.05 Zapper n'est pas jouer 17.30 Allô! Bibizz 18.15 C'est pas juste 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 19.10 Editions régionales 20.10 La classe Avec The Christians. 20.30 INC</p> <p>A 20 h 40 Vol d'enfant Téléfilm de Luc Béraud, avec Claire Nebout, Laure Killing, Luc Thuillier, etc. Un couple stérile demande à une jeune femme en difficulté de mettre au monde l'enfant qu'il ne peut avoir.</p> <p>22.10 Soir 3 22.30 Programme régional 23.10 Traverses Les brouillards de la guerre. 24.00 Carnet de notes Sérénade, mouvement N° 2, Waltzer, de Tchaïkovski, interprétée par l'Ensemble instrumental de Grenoble.</p> <p>Demain à la TVR 9.00 TJ-flash 9.05 Top models 9.25 Loft story 9.50 Spécial cinéma 10.30 Hôtel 11.00 5 de der 11.35 Mademoiselle 12.05 Les années d'illusion 12.20 Les jours heureux 12.45 TJ-midi</p>	<p>RTN-2001</p> <p>Montagnes neuchâteloises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9</p> <p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 2001 puces (1er mardi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.45 Pacific 431. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.</p> <p>La Première 9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 13.05 Les transhistoires. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Ziggag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.</p> <p>Espace 2 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 question. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Les dossiers d'Espace 2. 22.30 Perspectives musicales: XV^e anniversaire de l'IRCAM. 0.05 Notturmo.</p>
---	--	--	--	---	--

<p>La Cinq</p> <p>7.15 Matinée sur la Cinq 12.45 Le journal 13.30 La gueule du loup Téléfilm de M. Leviant. 15.10 Le renard 16.15 Youpi, l'école est finie! 18.30 Happy days 19.00 Arnold et Willy 19.30 Tel père, tel fils 20.00 Le journal 20.35 Drôles d'histoires 20.40 L'héritage fatal Téléfilm de R. Holcomb. 22.25 Gool 23.30 Viêt-nam: voyage en enfer 24.00 Le minuit pile 0.10 Les polars de la Cinq</p> <p>La Six</p> <p>6.00 Boulevard des clips 10.05 M6 boutique 10.20 Boulevard des clips 11.35 La maison Deschênes 12.05 Les saintes chéries 12.30 Ma sorcière bien-aimée 13.00 Dis donc, papa 13.25 Madame est servie 13.55 D' Marcus Welby 14.45 Boulevard des clips 15.30 Bleu, blanc, clip 16.45 Vegas 17.35 Tungstène 18.00 Zygomusic 18.25 6 minutes 18.35 Campus show 19.00 Magnum 19.54 6 minutes 20.00 Madame est servie 20.35 Le vagabond de Noël 22.15 Ciné 6 22.30 L'indiscrétion (film) 0.05 6 minutes 0.10 Dazibao 0.15 Boulevard rock'n'hard</p>	<p>Suisse alémanique</p> <p>8.25 Schulfernsehen. 9.55 Ski: Weltcup. 12.55 Tagesschau. 13.00 Die Onedin-Linie. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Tagesschau. 16.10 Treffpunkt. 16.55 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Haus in der Toskana. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Derrick. 21.05 Kassensturz. 21.35 Übrigens. 21.50 Zehn vor zehh. 23.20 Sport. 23.50 Nachtbulletin.</p> <p>Allemagne 1</p> <p>9.00 Heute. 9.03 Dallas. 9.55 ARD-Sport extra. 11.03 Alles im Griff. 12.40 Umschau. 12.55 ARD-Sport extra. 13.45 Wirtschaftstelegramm. 14.02 Bilder-geschichten. 14.30 Nussknacker. 15.03 Talk täglich. 15.30 Frauengeschichten. 16.03 Medisch Centrum West, Amsterdam. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Spass am Dienstag. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Nur keine Hemmungen. 21.00 Panorama. 21.45 Dallas. 22.30 Tagesthemen.</p>	<p>Allemagne 2</p> <p>9.45 Let's move. 10.03 Gesundheitsmagazin Praxis. 10.45 Mosaik-Ratschläge. 11.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Europäische Sagen: Theseus. 14.15 Schaufenster 3sat. 15.10 Ollies Artistenshow. 16.03 Nesthäkchen. 16.50 Logo. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Der Landarzt. 19.00 Heute. 19.30 Die Reportage. 20.15 Verkehrsgericht. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Endstation Irrenhaus. 22.55 Das kleine Fernsehspiel. 24.00 Heute.</p> <p>Allemagne 3</p> <p>16.25 Roll it... 16.55 Fahrt auf der Wolga. 17.10 Versorgung in trockenen Zonen. 17.30 Telekollég II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Welt der Tiere. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Europabrücke. 20.15 Reisewege zur Kunst: China. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Lichter der Grossstadt (film). 22.40 Einführung in die arabische Sprache und Kultur.</p>	<p>Suisse italienne</p> <p>12.45 TG tredici. 12.55 Sci. 13.40 Nautilus. 14.30 Viaggio nella terra dei draghi. 15.30 La Svizzera dell'ottocento. 16.30 Viaggiar col fiume. 16.45 Alfazeta. 16.55 Passioni. 17.30 Favole popolari ungheresi. 17.35 Ducktales. 18.00 Mister Belvedere. 18.25 A proposito di. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 TTT. 21.30 Spencer. 22.10 TG sera. 22.30 Martedì sport. 23.55 Teletext</p> <p>Italie 1</p> <p>13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Il mondo di Quark. 14.30 Cronache italiane - Chronache dei motori. 15.00 Federico Zeri e Beccafumi. 16.00 Big! 17.55 Spazio libero. 18.05 Fantastico bis. 18.45 Un anno nella vita. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Serata TG 1. 21.35 Good morning, Vietnam (film). 22.40 Telegiornale. 24.00 TG 1-Notte. 0.25 Mezzanotte e dintorni. 0.40 Il principe di Sansevero.</p>	<p>tve Internacional</p> <p>7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 8.00 Buenos dias. 9.00 TV educativa. 11.00 La hora de, 12.00 Galeria de musica. 13.00 La otra mirada. 14.00 Made in España. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario 1. 15.30 TV educativa. 17.25 Telediario. 17.30 Hablando claro. 18.00 El duende del globo. 18.05 Los mundos de Yupi. 18.30 Está es su casa. 19.30 Videomix. 20.00 Baloncesto. 21.30 Telediario 2. 22.00 Rapido. 22.30 Un dia es un dia. 23.00 A debate. 24.00 Diario noche. 0.30 Despedida y cierre.</p> <p>EUROSPORT</p> <p>9.30 Eurobics. 10.00 Ice skating. 11.00 International motor sport. 12.00 3-cushion biliards. 13.00 Eurobics. 13.30 Snooker. 15.30 Golf. 18.00 US College football. 19.00 Spanish goals. 19.30 Eurosport news. 20.00 Wrestling. 21.00 Boxing. 22.00 Skiing. 23.00 Bobsleigh.</p>	<p>Suisse alémanique</p> <p>7.00 Morgenjournal. 7.15 Presse-schau. 8.40 Wir gratulieren. 9.00 Palette. 9.30 Service inbegriffen. 11.30 Kinderclub. 11.50 Schlusspunkt. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Mosaik. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle Eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Land und Leute. 23.00 Tonspur. 24.00 DRS-Nachtclub.</p> <p>fjn France musique</p> <p>7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens: le blues dans le jazz. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Chanteurs de demain. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Orchestre philharmonique de Radio-France. 23.07 Poussières d'étoiles.</p> <p>Fréquence Jura</p> <p>7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Jeu. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquence-stars. 10.45 Jeu. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.45 Eco-Jura ou Coup de cœur. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Couleur 3.</p> <p>Radio Jura bernois</p> <p>9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.30 Arc-en-ciel. 11.00 Kélicoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités régionales. 12.30 Midi-Première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Retour vers le ciné. 18.35 Magazine régional. 19.00 Vos vieux tubes à la carte. 19.30 Antipasto misto. 20.15 Heavy metal fusion.</p>
--	--	--	--	---	---

À VOIR

Les quatre saisons de Paul Meyer

Joli garçon, Paul Meyer est aussi un clarinettiste de renommée internationale. Chef d'orchestre à ses heures, il souhaite à l'avenir diriger plus souvent. «Viva» a filmé le jeune musicien français chez lui, à Montmartre, et en répétition avec Lambert Wilson (il dirige, l'acteur chante Bach) ou avec Barbara Hendricks (il joue de la clarinette). D'autres séquences complètent ce tableau d'un musicien classique mais «non troppo». Jeans, ceinture à fine boucle argentée, réseau de motifs sur la chemise

décontractée. Mèche rebelle, alle-gretto BCBG. En concert, Paul Meyer se plie de bonne grâce à la tradition du noir et blanc d'apparat. Issu d'une famille de mélomanes non musiciens, il est devenu professionnel dès 1982, à l'âge de 17 ans. Nonobstant, il prend plaisir (comme on le voit lors d'une kermesse à Villars) à se joindre au groupe folklorique local. L'été, il fréquente les festivals de jazz. «Viva» l'a suivi à Montreux, où il était venu entendre et admirer Miles Davis. (sp) ●TSR, ce soir à 21 h 40



La sept

10.00 et 12.00 Italien. 16.00 Lignes de vie. 16.50 La course de la paix. 18.30 Dynamo. 19.00 Maxime Sullivan. 19.55 Le dessous des cartes. 20.00 Lignes de vie. 21.00 Mégamix. 22.00 Dynamo. 22.30 A côté de ses pompes.

L'orthographe nouvelle enseignée obligatoirement fin 1991

Rocard supprime les circonflexes et les traits d'union

Ça y est. C'est tombé au Journal officiel de jeudi. D'un trait de plume, sa propre signature, Michel Rocard lance la nouvelle orthographe et entend mettre un terme à la polémique qui agite les esprits. Le Premier Ministre a, en réalité, déclenché une nouvelle Guerre de Cent ans puisque chaque Français a son opinion sur la manière de réformer ou non sa belle langue, symbole mal comode de la culture acquise.

La simplification imposée porte avant tout sur la suppression des circonflexes, des traits d'union, l'unification - partielle, hélas - des doubles consonnes, l'utilisation des trémas, le pluriel des mots d'origine étrangère (on écrira des «matches» de football) et quelques accords de participes passés.

de Paris
Renato BURY

Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a été solennellement chargé «de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que ces rectifications soient désormais enseignées.» Délai de mise en route: la rentrée scolaire de 1991.

L'usage actuel étant encore admis sans que l'on soit passé par les armes, il existera dès l'an prochain deux orthographe, comme il y a deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau.

Que va devenir la fameuse dictée de Pivot? Faudra-t-il jeter les actuels dictionnaires, lexiques, grammaires et manuels scolaires?

Pour vous mettre l'eau à la bouche, il conviendra à votre plume d'orthographe «exéma», «persifflage», «combatif», «croquemitaine» ou «piquénique» par exemple. De même, il faudra vous habituer à vivre au mois d'«aout» sous la «voute» des cieus en regardant «bruler» la savane, surtout si vous êtes un «vanupied» en train de croquer un «ognon». Vous admirerez les «néufars». Mais pourquoi pas alors Philippe et pharmacies?

Mystères d'un toilettage bien venu dans bien des cas, lorsqu'il

concerne les chausse-trapes (ou chausse-trappes) des doubles lettres, mais dont la logique échappe à l'observation.

AVAL ACADEMIQUE

Patronnée par l'Académie française, combattue par le syndicat des correcteurs professionnels, suscitant des controverses violentes et alambiquées, comme seuls les Français sont capables d'en attiser sur des sujets culturels, la réforme provoque anathèmes et insultes. Le secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, favorable au changement a été comparé à Pol Pot!

Dans «Le Nouvel Observateur», le chroniqueur Delfeil de Ton appelle à la révolte semaine après semaine. Il n'a pas toujours tort. Les réformateurs dans leur zèle à traquer les traits d'union ont par exemple trouvé judicieux de proposer «contra-miral» (jusqu'à présent «contre-amiral»), mais de maintenir vice-amiral avec le trait d'union... Par chance, après intervention de l'amiral com-

mandant suprême des forces navales, les académiciens ont rendu, semble-t-il, son trait d'union au contre-amiral. Ouf, on l'a échappée belle!

PEUR D'ECRIRE

Même limitée, la refonte de l'orthographe désormais décidée soulève bien des passions. C'est que dans l'inconscient collectif des Français, la maîtrise de la langue écrite passe pour la clé de l'accès à la culture et de la promotion sociale. D'où le sentiment traumatisant d'une grave disqualification lorsqu'on accumule les fautes, ce qui est le cas de la majorité des Hexagonaux (et des Suisses romands, bien sûr).

Résultat: les Français ont peur d'écrire. Une terreur noire, souligne une spécialiste, Nina Cachat, dans un amusant ouvrage: «A tel point, ajoutez-elle, qu'un tas de gens n'osent jamais écrire une lettre. Il faudrait quand même réussir à réconcilier les Français avec leur écriture.» Cela d'autant plus que le terrorisme de l'ortho-

graphie figé ne date guère que de Louis-Philippe; Louis XIV écrivait comme il l'entendait, lui qui ne séparait pas les mots. Quant à Napoléon, il n'avait guère le temps de consulter les dictionnaires.

Et les Suisses, les Belges, les Québécois? Il faut bien admettre que dans un premier temps, les indémodables impérialistes culturels que sont les gens de Paris nous ont tenus totalement à l'écart de leurs cogitations. Ce n'est guère qu'après quelques timides protestations qu'ils ont daigné nous informer, notamment à travers la Conférence des Directeurs de l'Instruction Publique. Ce qui ne nous empêche pas d'être dans le flou quant à l'éventuelle - et probable - introduction de la nouvelle orthographe dans nos cantons.

Faudra-t-il, dans dix ans, publier un petit Larousse particulier à l'usage des Romands et des Belges?

«Les Délires de l'orthographe», chez Plon.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 30, 21 h, Sailor et Lula (16 ans).
Eden: 20 h 45, Dancing machine (16 ans); 18 h 45, Le mari de la coiffeuse (16 ans).
Plaza: 18 h 30, 21 h, Pretty Woman (12 ans).
Scala: 18 h 30, 21 h, Ghost (12 ans).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Dancing machine (16 ans); 2: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Un thé au Sahara (16 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le château de ma mère (pour tous).
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Pretty Woman (12 ans).
Bio: 15 h, 17 h 45 (V.O. it.), 20 h 15, Ils vont tous bien (12 ans).
Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, The Freshman (12 ans).
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Jean Galmot, aventurier (12 ans).
Studio: 15 h, 20 h 30, Ghost (12 ans); 18 h, L'Atlantide (12 ans).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, Présumé innocent (16 ans).

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 20 h, «Le songe d'une nuit d'été», de Shakespeare, par le Théâtre-pantomime Tomaszewski de Wrocław.

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, «Humphrey», de et par Philippe Cohen.

VALANGIN

Château: 20 h, veillée avec J.-P. Jelmini qui racontera l'étonnante carrière de «Abram Maret».

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1988 - Un avion militaire soviétique s'écrase en Arménie où il allait porter des secours: 79 morts. Incendie à Mexico dans une fabrique de feu d'artifice: 62 morts. Succès du premier tir commercial du lanceur européen Ariane-4.
1986 - Renforcement de la censure imposée à la presse, en Afrique du Sud.
1981 - Le diplomate péruvien Javier Perez de Cuellar est élu secrétaire général de l'ONU.
1961 - Deux unités d'hélicoptères américaines débarquent à Saïgon; c'est la première intervention directe des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam.
1941 - Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste.
1937 - L'Italie se retire de la SDN.
1936 - George VI monte sur le trône d'Angleterre à l'abdication d'Edouard VIII.
1878 - Le condominium exercé par la France et la Grande-Bretagne sur l'Égypte est suspendu.

Ils sont nés un 11 décembre

- Le compositeur français Hector Berlioz (1803-1869)
- L'écrivain français Alfred de Musset (1810-1857)
- L'acteur français Jean Marais (1913)

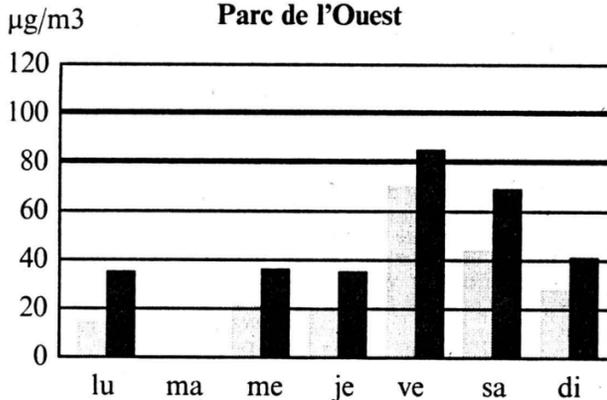
CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
Semaine du 26.11 au 3.12.1990
Littoral + 2.0 (2682 DH)
Val-de-Ruz + 0.2 (2990 DH)
Val-de-Travers - 0.6 (3117 DH)
La Chx-de-Fds - 2.5 (3442 DH)
Le Locle - 1.5 (3273 DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

ENVIRONNEMENT

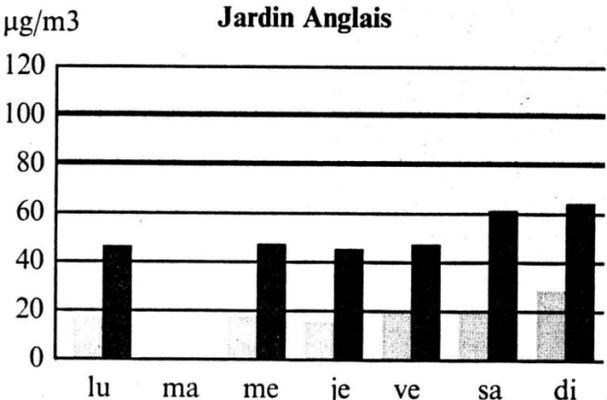
La qualité de l'air du 3 au 9 décembre 90

La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 0 et 49 µg/m3 et la limite de 120 µg/m3 n'a pas été dépassée.

Neuchâtel Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 0 et 50 µg/m3 et la limite de 120 µg/m3 n'a pas été dépassée.

SO₂ (Dioxyde de soufre)

NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m3 = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

À L'AFFICHE

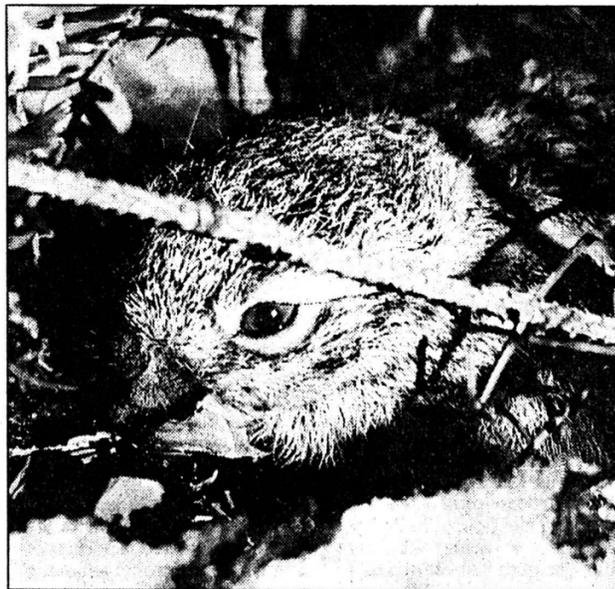
Après le grand succès rencontré l'année dernière, le WWF et le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds reconduisent les projections de Ciné-Nature. Pour commencer, un documentaire de A. Paratte sur «La Grande Forêt» tourné il y a près de 25 ans.

«Film d'amoureux de la nature» annonce le cinéaste André Paratte du Locle; devenu professionnel depuis lors, c'est en tant qu'amateur qu'il tournait ce documentaire de 60 minutes dans les forêts alentour de la chaîne jurassienne. «Je découvrais moi-même la nature et je voulais partager ce plaisir avec ma famille d'abord.» Ce film tourné en 16 mm permettra de faire le point, de mesurer les effets d'une prise de conscience. Mais aussi, il sera l'occasion de se régaler les yeux et de voir comme est riche et unique la forêt que nous avons à portée de pieds.

CINÉ-NATURE

Pour cette deuxième saison de Ciné-Nature, le programme annonce 4 rendez-vous. Après la promenade en images dans «La Grande Forêt» (mercredi 12 décembre), ce sera la visite aux éléphants, avec un film tourné au Parc national Manjara de Tanzanie et consacré à la vie sociale des éléphants (mercredi 9 janvier 1991). Puis «Les Micro-organismes» sortiront de l'ombre

Ciné-nature entame sa deuxième saison



Le levreau, saisi par l'objectif, est l'un des habitants discrets de la grande forêt. (Photo A. Paratte)

par un film tout récent (mercredi 6 février) et le dernier rendez-vous sera pour les plantigrades héros de «La Montagne aux Ours», filmés dans leur territoire protégé des Pyrénées (mercredi 6 mars 1991). De quoi s'habituer un peu à l'idée de les revoir au Creux-du-Van...

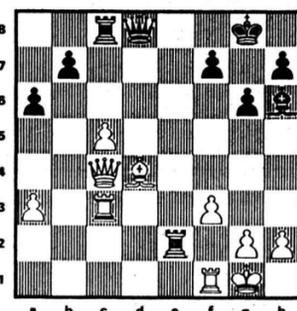
Ces séances ont lieu au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, bâtiment de

la poste principale et, vu l'affluence, se répètent deux fois l'après-midi et une fois en soirée pour les adultes. Les films sont présentés et suivis d'un débat. (ib)

● MHN, La Chaux-de-Fonds, mercredi 12 décembre, 14 h 30, 16 h et 20 h 30 «La Grande Forêt»

ÉCHECS

Chronique No 104



Erreur inhabituelle, dans cette partie Short-Larsen, jouée à Copenhague en 1985. Les Blancs viennent de jouer Da4-c4, regroupant leurs forces et attaquant la Tour noire en e2. Un coup subtil vient les ramener sur terre, provoquant l'abandon immédiat pour cause de perte inévitable d'une pièce. De telles bourdes échappent généralement à des joueurs de premier plan, mais il est aussi agréable à l'amateur de se sentir enfin com-

pris! Qu'a donc répliqué Larsen au coup de son malheureux adversaire britannique?

Solution de la chronique No 103

1... Fxg3 0-1. La suite pourrait être 2. Rxc3 Te3+ 3. Rf4 (3. Rh2 Th3+ 4Rg1 Th1 mat) 3... T8e4+ 4. Rg5 Tg3+ 5. Rf6 Te6 mat.

Hanoukkah: la victoire sur les Grecs qui fraya la voie au christianisme

Ce 11 décembre au soir (la veille du 25 Kislev de l'an 5751 de la «création du monde», selon le calendrier hébraïque), les Juifs religieux, mais beaucoup d'autres aussi qui ne fréquentent guère la synagogue, allumeront la première bougie de Hanoukkah. Et le lendemain deux bougies. Et ainsi, chaque soir pendant huit jours, une bougie supplémentaire. Le 19 décembre, un peu avant Noël, leur chandelier, la «hanoukkiah», brillera du même éclat qu'un sapin illuminé. C'est que Hanoukkah, comme Noël, est la fête des lumières. Comme Noël, Hanoukkah se célèbre aussi, essentiellement en famille.



Illustration hollandaise du début du 18e siècle montrant l'allumage des bougies du chandelier de Hanoukkah dans une synagogue.

UNE FÊTE RELATIVEMENT RÉCENTE

Hanukkat ha-mizbah, «la dédicace de l'autel», ou **hanukkat beit hahshmonéi**, «la dédicace du temple hasmonéen», est une fête relativement récente. On sait quel événement historique, nullement légendaire, elle commémore: la victoire des Juifs, conduits par Juda Maccabée, sur les Grecs séleucides conduits par Gorgias et Lysias, et la purification du Temple de Jérusalem qu'avaient profané les païens. C'était en 148 de l'ère séleucide, c'est-à-dire en 164 av. J.-C.

Depuis l'an 175, la Judée gémissait sous le joug d'Antiochus Epiphane IV, roi de Syrie. Mais un prêtre retiré à Modiin, Mattathias ben Yohanan, quand on voulut y imposer les sacrifices païens, leva contre les Grecs l'étendard de ce qui parut au début n'être qu'une révolte paysanne et prit l'ampleur d'une guerre d'indépendance, sous la conduite d'un de ses fils, Juda.

TECHNIQUE DE GUÉRILLA

Véritable génie militaire, Juda utilisa d'abord la technique de la guérilla. Son surnom Maccabée vient de **makkabah**, marteau, avec la signification qui s'attache au nom de Charles Martel. Il évitait le contact direct avec l'armée séleucide, livrant des combats d'embuscade et de harcèlement. Puis il réussit à vaincre les Grecs en attaquant leur camp par surprise, et dans une bataille rangée, près de Beth Zur, où il défit un ennemi de loin supérieur en nombre. Cette victoire obligea les Grecs à restaurer les libertés religieuses qu'ils avaient confisquées aux Juifs et permit à ceux-ci, sous la dynastie hasmonéenne, de reconquérir l'indépendance et même d'étendre considérablement les frontières du pays.

Juda Maccabée fit rebâtir un nouvel autel dans le Temple et

confectionner de nouveaux ustensiles sacrés, notamment un chandelier. Et l'on fixa au 25 Kislev la date de la redédicace. C'était aussi le troisième anniversaire du décret par lequel Antiochus avait ordonné des sacrifices païens dans le sanctuaire. La cérémonie de purification devait durer huit jours et il fut décidé de la renouveler tous les ans.

UN MIRACLE

Un miracle se greffa alors sur l'événement militaire et politique. Jérusalem avait été saccagé. On ne trouva dans le Temple qu'une seule fiole d'huile non profanée, à peine suffisante pour quelques heures. Mais il se fit que cette minuscule fiole permit d'allumer le Temple pendant huit jours!

D'autres traditions, plus anciennes, se retrouvent dans Hanoukkah: les solennités de toutes les religions comportent plusieurs couches superposées de significations.

Les lumières de Hanoukkah rappelleraient le feu qui descendit du ciel à l'époque de la sanctification du premier Temple, bâti à Jérusalem par Salomon et aussi, lors de sa restauration par Néhémie. Il semble aussi qu'une fête ancienne, **simhat beth ha-shoevah**, la fête du puisage de l'eau, pendant laquelle on allumait des lampes et des torches dans la cour de Temple, se soit amalgamée avec Hanoukkah. L'historien romain Flavius Josèphe rapporte que la fête fut appelée «des lumières» parce que l'inspiration de servir Dieu vint aux hommes avec la soudaineté de l'éclair. Mais cet historien d'une époque tardive ne connaissait plus, apparemment, les traditions antérieures.

BARRAGE CONTRE LE PAGANISME

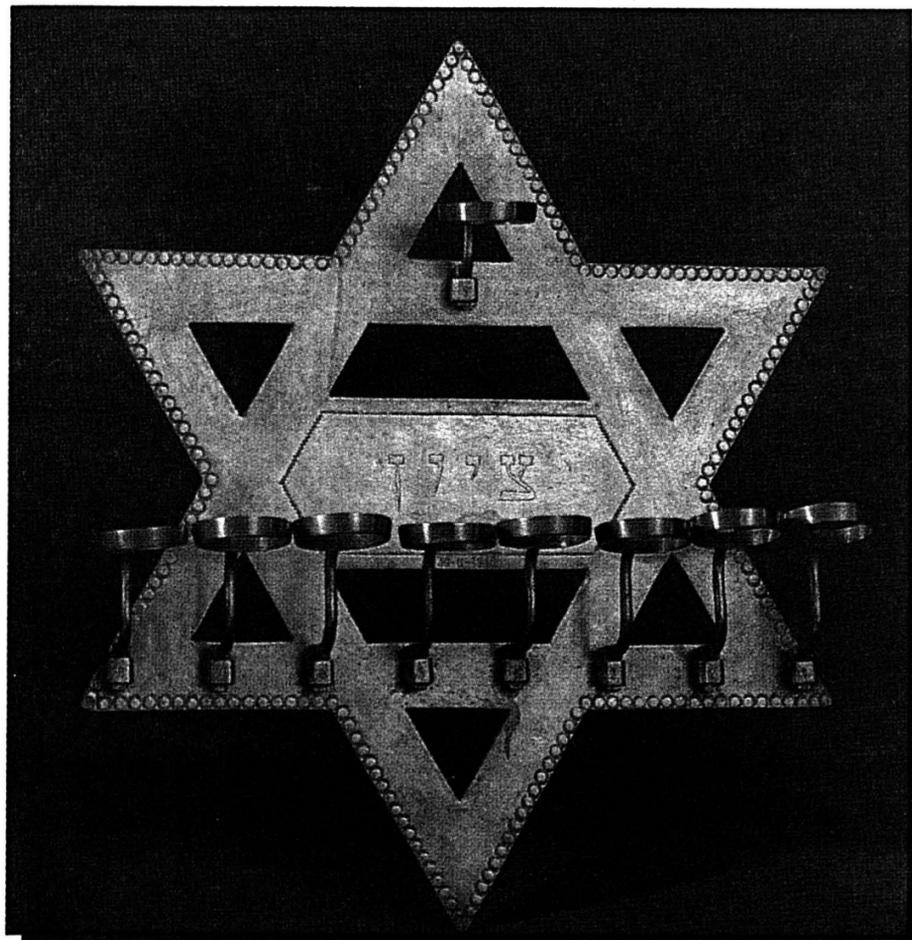
Mais quels effets l'événement commémoré à Hanoukkah a-t-il produits dans l'histoire?

La restauration, par les Hasmonéens, d'un Etat juif qui dura plus d'un siècle, jusqu'à son annexion par Pompée, a infléchi la spiritualité du judaïsme. La victoire de Juda Maccabée a été celle du parti qui défendait l'intégrisme de la religion éthique qui défendait l'intégrisme de la religion éthique contre le laxisme des Juifs hellénisants qui représentaient, à cette époque, la tendance «dans le vent». Hanoukkah est donc aussi le souvenir d'un **Kulturkampf** où le monothéisme a remporté la victoire sur l'idolâtrie.

par Paul GINIEWSKI

Par là, l'événement acquiert sa dimension universelle et permanente.

En assurant la pérennité du monothéisme, les Maccabées lui ont permis de féconder les cultures occidentales. Le christianisme n'aurait probablement jamais pu se développer dans un monde païen entièrement par Athènes.



Chandelier de Hanoukkah de la fin du 19e siècle, provenant de l'Inde.

Les torches de Modiin continuent d'éclairer la civilisation humaine, car la victoire des Juifs à Beth Zur a été en quelque sorte le «Poitiers» où Jérusalem et le Temple ont barré l'en-marche de la spiritualité païenne et jeté les bases de la spiritualité judéo-chrétienne.

L'ART DES CHANDELIERS

En art, la fête a produit une abondance retombée: l'infinie variété des chandeliers de Hanoukkah.

La loi religieuse juive, comme l'islam, interdit la représentation de la figure humaine ou de la divinité. L'art religieux, ne pouvant s'épanouir en scènes bibliques, s'est réfugié avec éclat dans l'ornementation des objets sacrés: les coupes, les vêtements

de la torah, le chandelier de Hanoukkah.

Il en existe dans tous les matériaux: métaux précieux et vils, terre cuite, céramique; de toutes les formes: sur pied, lampes de plafond, appliques; de tous les styles, témoignant de l'origine des artistes.

Les Juifs de Rhénanie s'inspiraient volontiers des châteaux de leur terroir, comme ceux du Maghreb de l'architecture musulmane. Cette diversité traduit la profonde implantation de Hanoukkah dans la vie des communautés juives de tous les pays.

LA FÊTE DU SOLSTICE D'HIVER?

On réfléchira, enfin, aux similitudes qu'on a notées entre Hanoukkah et Noël.

Selon certains historiens des religions - qui se situent évidemment en dehors de la tradition officielle - les deux fêtes s'apparenteraient à une même fête païenne, celle du soleil, qui se célébrait au solstice d'hiver, c'est à dire au moment où la nuit atteint sa plus longue durée.

Elles seraient enracinées dans de très vieilles terreurs. Les hommes, témoins de la croissance des ténèbres, inquiets de la diminution de la lumière, auraient essayé de persuader l'astre du jour de se montrer plus actif. Ils lui substituaient leurs propres feux, en une gesticulation propitiatoire dont les religions primitives, comme les moins primitives, offrent des exemples nombreux.

D'où l'intensité, croissante chaque soir, des lumières de Hanoukkah. D'où l'arbre de Noël, soleil domestique: la judaïsation, comme la christianisation d'un usage ancien. Tant il est vrai que les relations adoptent et modifient ce qu'elles ne peuvent déraciner ou utiliser à l'état tel. La théorie vaut ce qu'elle vaut.

LES MÊMES BOUGIES

A l'approche du solstice d'hiver, en tout cas, qui est aussi l'approche de Hanoukkah et de Noël, Juifs et Chrétiens se retrouvent sur un plan plus prosaïque: ils achètent les mêmes types de bougies de couleur pour illuminer leur hanoukkiah ou leur arbre.

Parfois même, les dates des deux fêtes, qui ont l'air de s'éviter dans le calendrier grégorien, coïncident. Ce fut presque le cas en 1978, quand Hanoukkah est tombé le 23 décembre.

En 1978, la fête juive est même tombée le 25, le jour de Noël. En 1997, elle tombera le 24. Il faudra attendre 2016 pour voir Hanoukkah et Noël coïncider à nouveau...



Importante retombée artistique de la fête de Hanoukkah: l'épanouissement de l'art du chandelier.

Demain: ouvert sur... la ville